

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

INFRASTRUCTURE

06

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

02

EDUCATION

07

SOCIAL

02

TRANSPORT

02

ADMINISTRATION

32

DEFENSE

01

ECONOMIE

01

RURAL

16

N° 2571

3 Juin 2022

3 June 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS
1	Reference N°003/DM/CAY2/SG/SMP/2022 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°003/DM/CAY2/SG/SMP/2022 DU 02 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 DU 25 FÉVRIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REVÊTEMENT EN PAVÉS AUTOBLOQUANTS DE CERTAINES ARTÈRES DU QUARTIER EKOUDOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, DOTATION MIDDEVELEXERCICE 2022 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
2	Reference 007/D/CP/SG/CIPM/SM/2022 Lire Titre/objet DECISION N°007/D/CP/SG/CIPM/SM/2022 PORTANT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004BIS/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU 13/04/2022 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A PANNEAUX SOLAIRES DANS LA VILLE DE POUMA, ARRONDISSEMENT DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
3	Reference 010/COM/C/AKO/SG Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIAUX- EDUCATIFS DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE EN DEUX LOTSLOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYEP Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
4	Reference N° 00964 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RS Lire Titre/objet DECISION N° 00964 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RS PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/ CRTV/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022 RELATIF A LA REFECTION DU PLANCHER TECHNIQUE DES CABINES DE MONTAGE ET COULOIRS DE CERTAINS LOCAUX DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE MBALLA II, EXERCICE 2022. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
5	Reference N°007/D/FEICOM/DG Lire Titre/objet DECISION N°007/D/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022 POUR L'ACQUISITION DES RAMES DE PAPIER PAR LE FEICOM. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	N/A Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015 /AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2022 DU 10/05/ 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) BOUTIQUES DANS LA COMMUNE MENGANG DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

7

Reference	03/C/CAE1ER/CABM/SM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°03/C/CAE1ER/CABM/SM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/CAED 1ER /SM/2022 DU 29/03/2022 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NTOUNE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITORAL.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

8

Reference	N°009/C/FEICOM/DG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/FEICOM/CIPM/2022 DU 12 AVRIL 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES GADGETS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION AU FEICOM
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

9

Reference	N°011/C/FEICOM/DG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°011/C/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/FEICOM/CIPM/2022 DU 07 AVRIL 2022, POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE ET D'ÉDITION DE QUATRE (04) NUMÉROS DU MAGAZINE "LE COMMUNAL" AU FEICOM
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

10

Reference	N° 00963 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RS Lire
Titre/objet	DECISION N° 00963 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RS PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/ CRTV/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE QUATRE (04) STATIONS DE TRAVAIL POUR LA PLATEFORME RADIO-ASSIST DU POSTE NATIONAL DE LA CRTV, EXERCICE 2022.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

11

Reference	N° 0063/D/SIC/DG/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 0063/D/SIC/DG/2022 DU 02 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°004/DC/CIPM/SIC/2022 DU 25 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION PAR LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC) DE FOURNITURES DE BUREAU ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES DE L'EXERCICE 2022.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [010/D/CP/SG/CIPM/SM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°010/D/CP/SG/CIPM/SM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°002 /DC/C.POUMA/CIPM/ SG/SM /2022 DU 13/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NKONDJOCK DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

13

Reference [009/D/CP/SG/CIPM/SM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°009/D/CP/SG/CIPM/SM/2022 PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE NORMALE N°001 BIS/AONO/C.POUMA/CIPMISG/2022 DU 13/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINSBATIMENTS DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DELA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL EN TROIS (06) LOTS :LOT 1 : CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE À MINOMINDJOCKLOT 2 : CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTEÀ SOKELLE 1.LOT 3 : CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE À SIBONGO.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

14

Reference [ADDITIF N°1 A/S 001/AONO/CAMAIR? CO/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°1 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAMAIR? CO/CIPM/2022 DU 13/05/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) COMMUNIQUE AU TITRE DU PRÉSENT ADDITIF QUE LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES SUSMENTIONNÉ EST MODIFIÉ ET COMPLÉTÉ AINSI QU'IL SUIT :

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

15

Reference [00013 /C/MINEPIA/SG/DAG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 00013 /C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 01 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022, EN VUE DE L'ACQUISITION DES KITS INFORMATIQUES DES SERVICES CENTRAUX ET DES POSTES D'INSPECTION AU NIVEAU DES FRONTIÈRES AÉRIENNES, MARITIMES ET TERRESTRES. LOT.2.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

16

Reference [009/COM/C/AKO/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE, EN DEUX LOTS.; LOT 2 :

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference [008/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°008/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2022 DU 18/05/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DES MARCHES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU 13/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME ; REGION DU LITTORAL EN DEUX (02) LOTS : LOT 1 : RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE SAKBAYEME CENTRE LOT 2 : RÉHABILITATION DU CSI DE HEGBA POUMA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

18

Reference [007/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°007/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2022 DU 18/05/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004BIS/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU 13/04/2022 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A PANNEAUX SOLAIRES DANS LA VILLE DE POUMA, ARRONDISSEMENT DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

19

Reference [00012 /C/MINEPIA/SG/DAG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 00012 /C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 30 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00003/DC/MINEPIA/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

20

Reference [00064/E/2/C/MINH DU/CC/PDVIR/RGS/RPM/ARPM/05-2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 00064/E/2/C/MINH DU/CC/PDVIR/RGS/RPM/ARPM/05-2022 DU 31/05/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE RESTREINTE RELATIVE A L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 0062/SMI/MINH DU/PDVIR/CCP/RGS/RPM/10-2021 DU 05/11/2021 POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS (ONG) CHARGÉE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE SUBVENTION AUX INITIATIVES D'INCLUSION ECONOMIQUE DES JEUNES DANS LES VILLES DE BATOURI, DOUALA, KOUSSERI, KUMBA, MAROUA, NGAOUNDERE ET YAOUNDE. NOM DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR) FINANCEMENT : IDA (CREDIT NUMBER 6132-CM)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

21

Reference [N°00008/C/FEICOM/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°00008/C/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 006/DC/FEICOM/CIPM/2022 DU 12 AVRIL 2022, POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS D'ENTRETIEN AU FEICOM

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

22

Reference [10/D/C/AKO/SG/](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIAUX ET ÉDUCATIFS DANS LA COMMUNE D'AKOÉMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE, EN DEUX (02) LOTS. OBJET DE L'APPEL D'OFFRE N°007/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE ; LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NYEP

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de clôture N/A

23

Reference [00445 /D/MINEPIA/SG/DAG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 00445 /D/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 01 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022, EN VUE DE L'ACQUISITION DES KITS INFORMATIQUES DES SERVICES CENTRAUX ET DES POSTES D'INSPECTION AU NIVEAU DES FRONTIÈRES AÉRIENNES, MARITIMES ET TERRESTRES. LOT.2.

Nature de prestation N/A

Date de clôture N/A

24

Reference [N°006/DM/CAY2/SG/SMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N°006/DM/CAY2/SG/SMP/2022 DU 02 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 DU 11 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE GRAND MESSA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, DOTATION MINEDUB, EXERCICE 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de clôture N/A

25

Reference [00435 /D/MINEPIA/SG/DAG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 00435 /D/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 30 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00003/DC/MINEPIA/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES.

Nature de prestation N/A

Date de clôture N/A

26

Reference [011/CP/SG/CIPM/SM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°011/CP/SG/CIPM/SM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/ADC/CPOUMA/CIPM ISGISM12022 DU 1F3104/2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES TRONCONS DES ROUTES REGIONALES BITUMÉES T1 : POUMA-SONGBENGUE (23,6 KM) ; T2 : SAKBAYEME-HOPITAL SAGBAYEME (1,8 KM) ; T3 : BOULEVARD DES ANGES-ENTREE CARRIERE (2,2KM) ; T4 : INTER RN3-CARREFOUR SAINT ANDRE-HOPITAL SAINT ANDRE (1,6 KM) ; T5 : INTER RN3-SIBONGO (8,9 KM) DANS LA COMMUNE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL ; PROGRAMME ANNUEL 2022.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de clôture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

27	Reference	008/COM/C/AKO/SG Lire
	Titre/objet	RENDANT INFRUCTUEUX LES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 14/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE ET LA REHABILITATION D'UN FORAGE ET CINQ(5) PUIITS RESPECT LOT1 ET LOT2DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE ; LOT 2.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

28	Reference	008/D/C/AKO/SG/ Lire
	Titre/objet	RENDANT INFRUCTUEUX LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE ET LA RÉHABILITATION D'UN FORAGE ET CINQ(5) PUIITS RESPECT LOT1 ET LOT2 DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O– RÉGION DU CENTRE. OBJET DE L'APPEL D'OFFREN°002/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 14/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE ; LOT 2
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

29	Reference	010/A/MO/CD/CIPM/2022 DU 02/06/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°010/A/MO/CD/CIPM/2022 DU 02/06/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/ CD/CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES DANS LES LOCALITES CITEES DE DIBOMBARI DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI TRONÇON 1: ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOMONO GARE-BOMONO GARE VILLAGE ; ENTREE QUARTIER HAOUSSA Y COMPRIS BRETELLES (3.2KM) ; TRONÇON 2: QUARTIER HAOUSSA-NOUVEAU QUARTIER ; CARREFOUR BONAMOUKODI-BONAKOLO ; BONAMOUKODI –CHEFFERIE ; PILONE HT-CIMETIAIRE BOMONO GARE Y COMPRIS BRETELLES (4.2KM); TRONÇON 3: CARREFOUR PALMERAIE-HOPITAL ONCOLOGIQUE Y COMPRIS BRETELLES (2.8KM); TRONÇON 4: BAKOKO MIONDO BAR-CARREFOUR PALMERAIE ; HAUTE TENSION-NJAMBOULAN ; RN5-SOMATI ; BONAPONDO-DIKOLO (7.1KM) Y COMPRIS BRETELLES; TRONÇON 5: ANCIENNE NATIONAL BWADIBO-CARRIERE DE SABLE (3.5KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES POTENTIELLEMENT SOUMISSIONNAIRE DE L'APPEL D'OFFRE SUSCITE CE QUI SUIT :
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

30	Reference	002/2022/A/C-DJ/SG/SM DU 24 MAI 2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 002/2022/A/C-DJ/SG/SM DU 24 MAI 2022 PORTANT CORRECTIONS (MODIFICATIONS) DE CERTAINS ARTICLES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE;N° 016/AONO/CIPM/DJ/C-DJ/2022 DU 17/05/2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

31	Reference	010/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2022 DU 18/05/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DES MARCHES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0051AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU1310412022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME ; REGION DU LITTORAL EN DEUX (02) LOTS :LOT 1 : RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE SAKBAYEME CENTRELOT 2 : RÉHABILITATION DU CSI DE HEGBA POUMA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

32

Reference [03714/AONO/MINDEF/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03714/AONO/MINDEF/CIPM/2022 DU 30 MAI 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE A LA BASE AERIEENNE 102, DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2022 IMPUTATION BUDGETAIRE : 56 13 001 02 5312080 524113

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 29-06-2022

33

Reference [00014/C/MINEPIA/SG/DAG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 00014/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 01 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022, EN VUE DE L'ACQUISITION DES KITS INFORMATIQUES DES SERVICES CENTRAUX ET DES POSTES D'INSPECTION AU NIVEAU DES FRONTIERES AERIENNES, MARITIMES ET TERRESTRES. LOT.1.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

34

Reference [04/DC/CBK/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERT N°04/DC/CBK/CIPM/2022 DU 02/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CREATION D'UN JARDIN BOTANIQUE DANS LA COMMUNE DE BIKOK

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 01-07-2022

35

Reference [04/C/CAE1ER/CABM/SM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°04/C/CAE1ER/CABM/SM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/CAE 1ER /SM/2022 DU 29/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR SONO-SONO - ANCIEN CAMEROUN BAR DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, LITTORAL.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

36

Reference [06/C/CAE1ER/CABM/SM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°06/C/CAE1ER/CABM/SM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/ AONO/CAE1ER/SM /2022 DU 29/03/2022 TRAVAUX DE REHABILITATION : LOT 2 : CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NLON AMIOH DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

37

Reference [N°011/C/FEICOM/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°011/C/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/FEICOM/CIPM/2022 DU 07 AVRIL 2022, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE ET D'ÉDITION DE QUATRE (04) NUMÉROS DU MAGAZINE "LE COMMUNAL" AU FEICOM

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

38

Reference [00011/C/MINEPIA/SG/DAG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 00011/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU23 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 04 MARS 2022 RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS DE PÊCHE POUR L'APPUI AUX PÊCHEURS DU LAC TCHAD.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

39

Reference [N° 00073 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RS](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 00073 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RS DU 01 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/ CRTV/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE QUATRE (04) STATIONS DE TRAVAIL POUR LA PLATEFORME RADIO-ASSIST DU POSTE NATIONAL DE LA CRTV, EXERCICE 2022.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

40

Reference [02/C/CAE1ER/CABM/SM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°02/C/CAE1ER/CABM/SM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/CAED 1ER /SM/2022 DU 29/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ST PALMIER – MBONDANDICK (RN 7) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, LITTORAL

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

41

Reference [N° 0023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° 0023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION N°004/DC/CIPM/SIC/2022 DU 25 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) DE FOURNITURES DE BUREAU ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES DE L'EXERCICE 2022

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

42

Reference [011/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°011/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2022 DU 12/05/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DES MARCHES DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/ADC/CPOUMA/CIPM /SG/SM/2022 DU 13/04/2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES TRONCONS DES ROUTES REGIONALES BITUMÉES T1 : POUMA-SONGBENGUE (23,6 KM) ; T2 : SAKBAYEME-HOPITAL SAGBAYEME (1,8 KM) ; T3 : BOULEVARD DES ANGES-ENTREE CARRIERE (2,2KM) ; T4 : INTER RN3-CARREFOUR SAINT ANDRE-HOPITAL SAINT ANDRE (1,6 KM) ; T5 : INTER RN3-SIBONGO (8,9 KM) DANS LA COMMUNE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL ; PROGRAMME ANNUEL 2022.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

43

Reference	00065/C/MINH DU/CC/PDVIR/RGS/RPM/ARPM/05-2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00065/C/MINH DU/CC/PDVIR/RGS/RPM/ARPM/05-2022 DU 31/05/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET(SMI) N° 0062/SMI/MINH DU/CC/PDVIR/CCP/RGS/RPM/10-2021 DU 05/11/2021 POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS (ONG) CHARGEE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE SUBVENTION AUX INITIATIVES D'INCLUSION ECONOMIQUE DES JEUNES DANS LES VILLES DE BATOURI, DOUALA, KOUSSERI, KUMBA, MAROUA, NGAOUNDERE ET YAOUNDE. NOM DU PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR) FINANCEMENT : IDA (CREDIT NUMBER 6132-CM)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

44

Reference	N°009/C/FEICOM/DG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/FEICOM/CIPM/2022 DU 12 AVRIL 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES GADGETS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION AU FEICOM
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

45

Reference	00419 /D/MINEPIA/SG/DAG/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 00419 /D/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE A LA CONSULTATION POUR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 04 MARS 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DE PECHE POUR L'APPUI AUX PECHEURS DU LAC TCHAD.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

46

Reference	008/D/CP/CIPM/SM/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°008/D/CP/CIPM/SM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU 1 310 412 0 2 2 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME ; REGION DU LITTORAL EN DEUX (02) LOTS : LOT 1 : REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SAKBAYEME CENTRE LOT 2 : REHABILITATION DU CSI DE HEGBA POUMA
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

47

Reference	0000007/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/2022 DU 01/06/22 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0000007/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/2022 DU 01ER JUIN 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN DE BUREAUX CHARGÉE DE L'ENTRETIEN ET DU NETTOYAGE DU SIÈGE DE L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	30-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

48

Reference	00444 /D/MINEPIA/SG/DAG/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 00444 /D/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 01 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022, EN VUE DE L'ACQUISITION DES KITS INFORMATIQUES DES SERVICES CENTRAUX ET DES POSTES D'INSPECTION AU NIVEAU DES FRONTIÈRES AÉRIENNES, MARITIMES ET TERRESTRES. LOT.1.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

49

Reference	N°009/D/FEICOM/DG Lire
Titre/objet	DECISION N°009/D/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022 POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES GADGETS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION AU FEICOM
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

50

Reference	N°0011/D/FEICOM/DG Lire
Titre/objet	DECISION N°0011/D/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE ET D'ÉDITION DE QUATRE (04) NUMÉROS DU MAGAZINE "LE COMMUNAL" AU FEICOM
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

51

Reference	00000006/AONR/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO/CSPM /2022 DU 0 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00000006/AONR/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO/CSPM /2022 DU 01/06/2022 LANCE APRES AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°000002/ASMI/MINEE/PAEPYS /CAMO/UO/2022 DU 27 JANVIER 2022 POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN VUE DE LA COUVERTURE MALADIE DU PERSONNEL DE L'UNITE OPERATIONNELLE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE ET SES ENVIRONS A PARTIR DU FLEUVE SANAGA (PAEPYS).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	29-06-2022

52

Reference	N°008/D/FEICOM/DG Lire
Titre/objet	DECISION N°008/D/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS D'ENTRETIEN AU FEICOM.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

53

Reference	008/AONO/C-ZINA/CIPM-TR/ Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0008/AONO/C-ZINA/CIPM-TR/2022 DU 11/05/2022 POUR L'EXECUTION EN URGENGE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE RCO919009 : SIFNA(INTERRC91906)-BLAMAKAI SUR UNE LONGUEUR DE SEPT (07) KILOMETRES DANS L'ARRONDISSEMENT DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	06-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

54

Reference	00000008/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/2022 DU 01/06/22 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 00000008/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/2022 DU 01ER JUIN 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE CHARGÉE DU GARDIENNAGE ET LA SÉCURISATION DU SIÈGE DE L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	01-07-2022

55

Reference	22/AONO/C-MEIGANGA/CIPM/2022 DU 06/06/2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/C-MEIGANGA/CIPM/2022 DU 06/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE GALE - DJALLO SUR UN LINEAIRE DE 9 KM (VOIE DE CONTOURNEMENT) DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO), POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	28-06-2022

56

Reference	0012/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 0012/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 31 MAI 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DES TRAYEUSES DUIT AU PROFIT DES PRODUCTEURS LAITIERS EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINEPIA, EXERCICE 2022.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	30-06-2022

57

Reference	0013AONO/MINEPIA/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 0013AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 31 MAI 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DE PETITS MATERIELS DE TRANSFORMATION DU LAIT POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTEURS EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINEPIA, EXERCICE 2022.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	01-07-2022

58

Reference	008/DC/C.KTA/CIPM/RIR/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°008/DC/C-KTA/CIPM/2022 DU 19/5/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE (BAME SANDAWADJIRI) (9,00KM) DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DEL'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP EXERCICE 2022, LIGNE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	13-06-2022



RESUME DES CONSULTATIONS

59

Reference	007/AONO/RC/CBK/CIPM-CBK/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/RC/CBK/CIPM-CBK/2022 DU 06/06/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	01-07-2022

60

Reference	11/A/MO/CD/CIPM/2022 DU 02/06/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°011/A/MO/CD/CIPM/2022 DU 02/06/2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CD/CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BABENGA DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES POTENTIELLEMENT SOUMISSIONNAIRE DE L'APPEL D'OFFRE SUSCITE CE QUI SUIT :
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

61

Reference	012/A/MO/CD/CIPM/2022 DU 02/06/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°012/A/MO/CD/CIPM/2022 DU 02/06/2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°02/AONO/CD/CIPM/2022 DU 26/04/2022 D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (P.M.H) A NKAPA CENTRE DE SANTE DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES POTENTIELLEMENT SOUMISSIONNAIRE DE L'APPEL D'OFFRE SUSCITE QUE :
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

62

Reference	009/A/MO/CD/CIPM/2022 DU 02/06/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°009/A/MO/CD/CIPM/2022 DU 02/06/2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CD/CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTES EN TERRE DANS CERTAINES LOCALITES DE DIBOMBARI, COMMUNE DE DIBOMBARI TRONÇON 1: ANTENNE ORANGE-CARREFOUR JEAN DAVID BILLE-BWAJUMBA (ROUTE BITUMÉE) 2.5KM; TRONÇON 2: EKOBO THEOPHILE-CARREFOUR JEAN DAVID BILLE; ENTREE MOUKONGO (1.4KM); TRONÇON 3: SALLE TEMOIN DE JEHOVAH-CHEFFERIE BOMONO BA MBENGUE (3.1KM) ; TRONÇON 4: ENTREE CHEFFERIE BOMONO BA MBENGUE -MAJOR (2KM) Y COMPRIS BRETelles D'UN LINEAIRE CUMULE DE (2KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES POTENTIELLEMENT SOUMISSIONNAIRE DE L'APPEL D'OFFRE SUSCITE CE QUI SUIT :
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

63

Reference	003/DC/C/ZNA/CIPM-AG/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/C/ZNA/CIPM-AG/2022 DU 11/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL D'ENLEVEMENT ET DE TRAITEMENT DES ORDURES DANS LA COMMUNE DE ZINA, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTREME-NORD.
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	06-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

64	Reference	N°003/AC/SODECAO/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°003/AC/SODECAO/CIPM/2022 DU 03 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET D'ENGRAIS A LA SODECAO
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de clôture	28-06-2022

65	Reference	003/AONO/C/DMTG/SG/CIDPM/2022 Lire
	Titre/objet	N°003/AONO/C/DMTG/SG/CIDPM/2022 DU 27 MAI 2022. POUR L'EXECUTION EN PROCEDURE D'URGENCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS UNE ECOLE DE LA COMMUNE DE DOUMANTANG, DEPARTEMENT DU HAUT – NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE: EP DE NGODOUMOU)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de clôture	20-06-2022

66	Reference	007/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CM-BIBEY/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CM-BIBEY/CIPM/2022 DU 02/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES DANS LA COMMUNE DE BIBEY.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de clôture	01-07-2022

67	Reference	006/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BIBEY/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BIBEY/CIPM/2022 DU 02/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'EXECUTION DE CERTAINS TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.LOT1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE BORD SANAGA-NDOUMBA-CARREFOUR METEP;LOT 2 : TRAVAUX DE REHABILITATION DU TROCON DE ROUTE MINBANGA – KOMASSO- BIBEANGOULMEKONG (9 KM)FINANCEMENT : BIP MINADER ET MINTP - EXERCICES 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de clôture	01-07-2022

68	Reference	005/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/06-2022 du 01/06/2022 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N° 005/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/06-2022 DU 01/06/2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE EN FAVEUR DES PERSONNELS DU PAREC ET DE LEURS AYANTS DROITS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de clôture	01-07-2022

69	Reference	007/AONO/C.KTA/CIPM/TBEC/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-KOLOFATA/CIPM/TBEC/2022 DU 30/05/2022 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU FOYER DES JEUNES DE KOLOFATA, ARRONDISSEMENT DE KOLOFATA, DÉPARTEMENT DE MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTREME-NORD (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINJEC, EXERCICE 2022. IMPUTATION : 5626 145 05 641334 523313 541
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de clôture	20-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

70

Reference	03/AC/CBK/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°03/AC/CBK/CIPM/2022 DU 02/06/2022 POUR LA FOURNITURE EN EQUIPEMENTS DE FORMATION DE LA SAR-SM DANS LA COMMUNE DE BIKOK
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	01-07-2022

71

Reference	000008/AONO/ANOR/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000008/AONO/ANOR/CIPM/2022 DU 02 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES MOBILIERS ET EQUIPEMENTS DE BUREAU A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	29-06-2022

72

Reference	006/AONO/C/YAG/SG/CCPM-AI/2020 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C/YAG/SG/CCPM-AI/2020 DU 19/05/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DU CSI DE THIOU DANS LA COMMUNE DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	10-06-2022

73

Reference	01/C/CAE1ER/CABM/SM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°01/C/CAE1ER/CABM/SM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/CAE1ER/CABM/SM/2022 DU 05/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION MONOPHASE DANS LA LOCALITE D'ONGUE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

74

Reference	004/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C-SAA/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C-SAA/CIPM/2022 DU 03/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE 12 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE SAA, COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	04-07-2022

75

Reference	002/AONO/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/22 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/22 DU 10 FEVRIER 2022 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE LA MISSION DE PROMOTION DES MATERIAUX LOCAUX (MIPROMALO) AU TITRE DE L'EXERCICE 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	12-07-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

76	Reference	D13-117/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/22 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-117/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/22 DU 05 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2021 DU 02 AOÛT 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DE COMMUNICATION POUR LA CONCEPTION, LA PRODUCTION, LA TRADUCTION ET LA DIFFUSION DES SPOTS ET MICROPROGRAMMES SUR LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DU PALUDISMEFINANCEMENT : FONDS MONDIAL.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

77	Reference	006/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPM/ Lire
	Titre/objet	AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°006/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPM/2022 DU 02/06/2022 POUR L'ETABLISSEMENT DU FICHIER DES PRESTATAIRES DE SERVICES ET CONSULTANTS POUR LES ANNEES 2022 ET 2023.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-06-2022

78	Reference	0011 /AMI/MINEPIA/CPC/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETN° 0011 /AMI/MINEPIA/CPC/2022 DU 31 MAI 2022 RELATIF A LA PRE-QUALIFICATION D'UN CONSULTANT OU GROUPE DE CONSULTANTS POUR LES ETATS GENERAUX DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE AU CAMEROUN.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	23-06-2022

79	Reference	N°003/CA/M/CAY2/SG/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/CA/M/CAY2/SG/SMP/2022 DU 02 JUIN 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELTIF AUX TRAVAUX DE REVETEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DE CERTAINES ARTERES DU QUARTIER EKOUDOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

80	Reference	N°006/CA/M/CAY2/SG/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/CA/M/CAY2/SG/SMP/2022 DU 02 JUIN 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELTIF AUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE GRAND MESSA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

81	Reference	005/AONO/MINMAP/MINEPIA/C-SAA/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINMAP/MINEPIA/C-SAA/CIPM/2022 DU 03/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'ABATTOIR, DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-07-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

82

Reference	N° 00074 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RS Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00074 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RS DU 01 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/ CRTV/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022 RELATIF A LA REFECTION DU PLANCHER TECHNIQUE DES CABINES DE MONTAGE ET COULOIRS DE CERTAINS LOCAUX DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE MBALLA II, EXERCICE 2022.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

83

Reference	009/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2022 DU 18/05/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'INFRUCTUOSITE DE L'AVISAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE NORMALE N°001BIS/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU 13/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINSBATIMENTS DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DELA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL EN TROIS (03) LOTS :LOT 1 : CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE À MINOMINDJOCKLOT 2 : CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTEÀ SOKELLE 1.LOT 3 : CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE À SIBONGO.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

84

Reference	N°00008/C/FEICOM/DG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°00008/C/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 006/DC/FEICOM/CIPM/2022 DU 12 AVRIL 2022, POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS D'ENTRETIEN AU FEICOM
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

85

Reference	05/C/CAE1ER/CABM/SM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°05/C/CAE1ER/CABM/SM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/ AONO/CAE1ER/SM /2022 DU 29/03/2022 TRAVAUX DE REHABILITATION :LOT 1 : CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE DELANGUE DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

86

Reference	N°007/C/FEICOM/DG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/C/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/FEICOM/CIPM/2022 DU 07 AVRIL 2022, POUR L'ACQUISITION DES RAMES DE PAPIER PAR LE FEICOM
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

87

Reference	008/AONO/C/KFU/SG/CIPM-AI/2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C/KFU/SG/CIPM-AI/2022 DU 19/05/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE AU CSI DE GUINANE DANS LA COMMUNE DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	10-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

88

Reference	10/AONO/C.BOGO/CIPM/RIR/2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°10/AONOC-BOGO/CIPMP/TR/2022 DU 01/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE BOGO, PROGRAMME ANNUEL 2022 FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	28-06-2022

89

Reference	007/AONO/C/KFU/SG/CCPM-AI/2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C/KFU/SG/CCPM-AI/2022 DU 19/05/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DU CSI DE GOBIO DANS LA COMMUNE DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	10-06-2022

90

Reference	00012 /C/MINEPIA/SG/DAG/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00012 /C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 30 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00003/DC/MINEPIA/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

91

Reference	N° 0023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° 0023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION N°004/DC/CIPM/SIC/2022 DU 25 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) DE FOURNITURES DE BUREAU ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES DE L'EXERCICE 2022
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

92

Reference	N°007/C/FEICOM/DG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/C/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/FEICOM/CIPM/2022 DU 07 AVRIL 2022, POUR L'ACQUISITION DES RAMES DE PAPIER PAR LE FEICOM
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

93

Reference	006/AONO/C.KTA/CIPM/RIR/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/C-KTA/CIPM/RIR/2022 DU 18/05/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE C0940013 (GANCÉ-YÉGOUA-) GOUZOUDOU (15,00 KM) DANS LACOMMUNE DE KOLOFATA, COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	13-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

94

Reference [009/D/C/AKO/SG/](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ÉDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'AKOÉMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE, EN DEUX (02) LOTS. OBJET DE L'APPEL D'OFFRE N°006/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE ; LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYEP

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

95

Reference [009/AONO/C-KALFOU /SG/CIPM-AI/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-KALFOU /SG/CIPM-AI/2022 DU 19/05/2022 POUR L'ECLAIRAGE DE LA RESIDENCE D'ASTREINT DES PERSONNELS EN ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE AU CMA DE KALFOU DANS LA COMMUNE DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 10-06-2022

96

Reference [007/AONO/C/KOUSSERI/CIPM-TR/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C/KOUSSERI/CIPM-TR/2022 DU EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE C0910029 : KOUSSERL (LYCEE MIXTE) MADAGASCAR -DJAMBAL BAR (3,20 KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUSSERL, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 07-06-2022

97

Reference [11/AONO/MINESEC/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 01 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTIMEDIA AU LYCEE DE KONKORONG DANS LA REGION DE L'EXTREME NORD, DEPARTEMENT DE MAYO DANAY, ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2022 IMPUTATION: 56 25 105 01 5613082 523314

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 05-07-2022

98

Reference [4957/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/22](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 4957/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/22 DU 05 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2021 DU 02 AOÛT 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DE COMMUNICATION POUR LA CONCEPTION, LA PRODUCTION, LA TRADUCTION ET LA DIFFUSION DES SPOTS ET MICROPROGRAMMES SUR LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DU PALUDISME FINANCEMENT : FONDS MONDIAL.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

99**Reference** [006/DC/PADESCE/UGP/SPM/05-2022 du 31 Mai 2022](#) [Lire](#)**Titre/objet**

DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE DC N° 006/DC/PADESCE/UGP/SPM/05-2022 DU 31 MAI 2022 RELATIVE À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN RÉSEAU INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIQUE À L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux**Date de cloture** 15-06-2022**100****Reference** [004/DC/PADESCE/UGP /SPM/05-2022 du 31 Mai 2022](#) [Lire](#)**Titre/objet**

DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE DC N° 004/DC/PADESCE/UGP /SPM/05-2022 DU 31 MAI 2022 RELATIVE À LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES À L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux**Date de cloture** 17-06-2022

COMMUNE DE YAOUNDE II

DECISION MUNICIPALE N°003/DM/CAY2/SG/SMP/2022 DU 02 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 DU 25 FÉVRIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REVÊTEMENT EN PAVÉS AUTOBLOQUANTS DE CERTAINES ARTÈRES DU QUARTIER EKOUDOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, DOTATION MIDDEVELEXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'Ouvrage,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;
- Vu l'Arrêté municipal N°004/AM/SG/CAY2/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;
- Vu la Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 Déc. 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022
- Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;
- Vu l'Avis d'appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 du 25 Février 2022 en procédure d'urgence pour les travaux de revêtement en pavés autobloquants de certaines artères du Quartier Ekoudou dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;
- Vu le Procès-verbal de restitution N°022 du rapport d'analyse de la sous-commission d'analyse des offres en date

du 14 Avril 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;

Vu le budget de l'exercice 2022 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu les nécessités de service de la Mairie de Yaoundé II.

DECIDE

Article1 : L'entreprise *WORLD WIDE COM SARL*, N° R.C: *RC/YAO/2005/B/13*, N° Identifiant Unique : *M120400017891F*, B.P : *15 340 YAOUNDE*, Tel. : *243 53 52 44* est déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres *National Ouvert N°001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 du 25 Février 2022 en procédure d'urgence pour les travaux de revêtement en pavés autobloquants de certaines artères du Quartier Ekoudou dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II* selon les modalités ci-après :

- Montant TTC en FCFA : *Vingt-neuf millions cent quatre-vingt-trois mille six cent quatre-vingt-quinze (29 183 695) F CFA ;*
- Délai d'exécution : *Quatre (04) Mois.*

YAOUNDE le 2 Juin 2022

Article 2 : Le Responsable de l'entreprise *WORLD WIDE COM SARL*, ou son Représentant est invité à se présenter à la Mairie de Yaoundé II sis au quartier Tsinga, Service des Marchés Publics, porte 203, pour les modalités de souscription du marché y relatif.

Le MAIRE
AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera./-

COMMUNE DE POUMA

DECISION N°007/D/CP/SG/CIPM/SM/2022 PORTANT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004BIS/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU 13/04/2022 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A PANNEAUX SOLAIRES DANS LA VILLE DE POUMA, ARRONDISSEMENT DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, (AUTORITÉ CONTRACTANTE)

Vu La constitution ;

Vu Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu Loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2001 portant organisation du gouvernement ;

Vu Le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2001 portant formation du gouvernement ;

Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu La circulaire N°004/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu Décision N°00000159/CAB/MINMAP DU 15 MARS 2019 portant nomination des présidents de commissions internes de passation des Marchés auprès des Communes ;

Vu Décision Municipale N°001/OM/CP/22 du 04 janvier 2022 constatant la composition la commission interne de passation des marchés (CIPM) de la Commune de Pouma.

Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004bis/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU 13/04/2022 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A PANNEAUX SOLAIRES DANS LA VILLE DE POUMA, ARRONDISSEMENT DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL

Vu Le procès —verbal de la session du 12/05/2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Pouma;

DÉCIDE :

Article 1er: Est retenu pour l'attribution de l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004 BIS/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU 13/04/2022 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A PANNEAUX SOLAIRES DANS LA VILLE DE POUMA, ARRONDISSEMENT DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL

La société **ILEMEL ENERGY SOLUTIONS** : 4576 Douala Tel : 69999868 pour les TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A PANNEAUX SOLAIRES DANS LA VILLE DE POUMA, ARRONDISSEMENT DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL pour un montant de 41 958 113 (Quarante un millions neuf cent cinquante huit mille cent treize) Francs CFA Toutes taxes comprises et un délai d'exécution de trois (03) mois calendaires

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

POUMA le 18 Mai 2022

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée

COMMUNE D'AKOEMAN

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIAUX- EDUCATIFS DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE EN DEUX LOTSLOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYEP

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune D'Akoeman communique :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 20/04/2022, pour la construction des infrastructures sociales et éducatifs dans la Commune d'Akoéman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre, en deux (02) lots;

classe à l'école publique de Nyep

Le résultat dudit appel d'Offres lot 2 se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU	
Nom et Adresse du soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)
ETS THEO & FRERES, BP : 381 Yaoundé Tél 652 129 749	17 999 999 (Dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-neuf)

Le Mandataire des **ETS THEO & FRERES** attributaire est invité de se présenter à la Mairie d'Akoeman pour la souscription de son acte de souscription.
Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 3 Juin 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

DECISION N° 00964 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RS PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/ CRTV/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022 RELATIF A LA REFECTION DU PLANCHER TECHNIQUE DES CABINES DE MONTAGE ET COULOIRS DE CERTAINS LOCAUX DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE MBALLA II, EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu. La loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2022 ;

Vu. La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics;

Vu. La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu. Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. La Circulaire N° 0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

vu la Lettre n° 0039/L/MINMAP/CCCM-SPI-S/2022 du 09 mars 2022 portant proposition d'attribution ;

Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise **LA TIGE**, BP : 1733 Yaoundé, Tél. : 696 30 32 90/ 677 61 81 95, est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 007/AONO/CRTV/CIPM/2022 du 06 avril 2022 relatif à la réfection du plancher technique des cabines de montage et couloirs de certains locaux du Centre de Production TV de Mballa II, Exercice 2022, pour un montant TTC de **FCFA 15 645 600 (quinze millions six cent quarante-cinq mille six cents)**.

Article 2 : Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Article 3 : Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 1 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°007/D/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022 POUR L'ACQUISITION DES RAMES DE PAPIER PAR LE
FEICOM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Demande de Cotation N°005/DC/FEICOM/CIPM/2022 du 07 avril 2022, pour l'acquisition des rames de papier par le FEICOM

DECIDE:

Article 1er : La Société **ETS MEGNESTA, BP : 30520 Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 698 64 92 43**, est déclarée adjudicataire de la Demande de Cotation N°005/DC/FEICOM/CIPM/2022 du 07 avril 2022, pour l'acquisition des rames de papier par le FEICOM, pour un montant après rabais de 18% de **seize millions cent quarante-cinq (16 145 800) mille huit Francs CFA HT et dix-neuf millions deux cent cinquante-trois mille huit cent soixante-six et cinq centimes (19 253 866,5) FRANCS CFA TTC** et pour un délai d'exécution de **vingt et un (21) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Article 2 : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE MENGANG

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015 /AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2022 DU 10/05/ 2022 POUR
 LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) BOUTIQUES DANS LA COMMUNE MENGANG
 DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Cout Prévisionnel
	Au lieu de ... Cout prévisionnelle : 30.000.000 millions (Trente millions de FCFA)
	Lire plutôt Cout prévisionnel du projet : 30 000 000fcfa (trente million de francs cfa)
2	Financement
	Au lieu de ... Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), MINDDEVEL Exercice 2022
	Lire plutôt Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2022
3	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Mairie de MENGANG, au plus tard le 07/06/ 2022 à 12 Heures et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015./AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2022 DU 10/05/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX BOUTIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutôt Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Mairie de MENGANG, au plus tard le 09 /06/ 2022 à 12 Heures et devra porter la mention

4	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Les critères éliminatoires sont les suivants : ● Dossier Administratif incomplet ou non conforme ● Fausses déclarations ou présence des pièces falsifiées (<i>la CIPM-CMG se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux</i>) (oui ou non) ● Absence d'une caution de soumission v; ● Dossier technique ou/et financier incomplet (hors mis les références de l'entreprise) (oui ou non) ; ● Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié (oui ou non); ● Non-respect des modèles joints en annexe (oui ou non) ; ● Non satisfaction d'au moins 70% des critères de qualification (oui ou non). - Principaux critères de qualification : Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur : 1- Le Chiffre d'affaires de la patente en cours : au moins égal à 20.000.000FCFA (oui/non) 2- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 12.000.000FCFA (oui/non) ; 3- Attestation de visite des lieux avec un rapport descriptif accompagné des photos signé sur l'honneur (oui/non) (Modèle joint) ; 4- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ; 5- Planning des travaux expliqué (oui/non) ; 6- Exécution au cours des deux dernières années d'au moins deux (02) marchés de travaux similaires ayant chacun un montant supérieur ou égal à 25 millions FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux (oui ou non) ; 7- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (oui/non) ; 8- La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (oui/non) ; 9- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;
	Lire plutot Premier critères éliminatoires :: Dossier Administratif incomplet ou non conforme Lire plutot : Dossier Administratif incomplet ou non conforme (<i>sous réserve des dispositions du point I de la circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics</i>) (oui ou non) ;selon les dispositions du code général des marchés Au lieu de: Fai lure to meet 70% of the above criteria will result in the elimination of the offer(yes or no) Non satisfaction d'au moins 70% des critères de qualification (oui ou non). Lire plutot: Fai lure to meet 70% of the above criteria will result in the elimination of the offer.= Non satisfaction d'au moins 70% des critères de qualification (oui ou non).
5	Autres
	Au lieu de ... N/A

5 Autres

Lire plutot

201	<u>FOUILLES EN RIGOLE POUR FONDATION</u> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au METRE CUBE (M3) les fouilles en rigole pour fondation Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ". Le Mètre cube à _____ Francs CFA
501	<u>Fourniture et pose d'un piquet de terre et cable en cuivre</u> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat l'ENSEMBLE (En) fourniture et pose d'un piquet de terre et câble en cuivre. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ". L'En à _____ Francs CFA

Lire plutôt :

201	<u>FOUILLES EN RIGOLE ET PUIT</u> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au METRE CUBE (M3) les fouilles en rigole pour fondation Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ". Le Mètre cube à _____ Francs CFA
501	<u>Foureaillage et filerie d'électricité</u> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat l'ENSEMBLE (En) fourniture et pose d'un piquet de terre et câble en cuivre. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ". L'En à _____ Francs CFA

**LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES AGREES ET HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS
CADRE DES MARCHES**

MENGANG le 2 Juin 2022

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

COMMUNE D'EDÉA I

COMMUNIQUE N°03/C/CAE1ER/CABM/SM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/CAED 1ER /SM/2022 DU 29/03/2022 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NTOUNE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1^{ER}, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :

Par Décision N°03/D/CAE1^{ER}/CABM/SM/2022 DU 18/05/2022, **ETS TITANIC ET Cie B.P :578 NGaoundéré Tél : 699 82 96 85 RC : 123/GTP/NG/2010** a été retenu comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres suscité pour un montant de **cinquante deux million cent quatre vingt cinq mille cent soixante onze (52 185 171) francs toutes taxes comprises et pour un délai d'exécution de trois (03) mois calendaires.**

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au Service des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}, pour l'établissement de son projet de Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

EDEA le 18 Mai 2022

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°009/C/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/FEICOM/CIPM/2022 DU 12 AVRIL 2022, EN PROCÉDURE
D'URGENCE, POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES GADGETS ET SUPPORTS DE
COMMUNICATION AU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Communique :

Par décision N°009/D/FEICOM/DG du

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire du Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELA D'EXECUTION
La Société KING GEORGES, BP : 30022 Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 675 66 77 52	CINQUANTE-CINQ MILLIONS HUIT CENT VINGT MILLE NEUF CENT VINGT-CINQ (55 820 925) FRANCS CFA TTC	VINGT-HUIT (28) JOURS, APRES « BON A TIRER ».

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire audit Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°011/C/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/FEICOM/CIPM/2022 DU 07 AVRIL 2022, POUR LA
RÉALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE ET D'ÉDITION DE QUATRE (04) NUMÉROS DU MAGAZINE
"LE COMMUNAL" AU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Communique :

Par décision N°011/D/FEICOM/DG du

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative au Dossier d'Appel d'Offres sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
La Société Etablissement IPEC, BP : 5087 Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 699 74 47 47	VINGT-DEUX MILLIONS HUIT CENT MILLE QUATRE (22 800 004) FRANCS CFA TTC	VINGT (20) JOURS APRES LE « B.A.T » POUR CHAQUE NUMERO

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

DECISION N° 00963 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RS PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/ CRTV/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE QUATRE (04) STATIONS DE TRAVAIL POUR LA PLATEFORME RADIO-ASSIST DU POSTE NATIONAL DE LA CRTV, EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu. La loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2022 ;

Vu. La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics;

Vu. La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu. Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. La Circulaire N° 0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

vu la Lettre n° 0039/L/MINMAP/CCCM-SPI-S/2022 du 09 mars 2022 portant proposition d'attribution ;

Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise **LTS CENTRAL AFRICA**, BP : 24246 Douala, Tél. : 699 961 390/ 699 414 880, est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 008/AONO/CRTV/CIPM/2022 du 06 avril 2022 relatif à l'acquisition de quatre (04) stations de travail pour la plateforme radio-assist du Poste National de la CRTV, Exercice 2022, pour un montant TTC de **FCFA 21 419 232 (vingt-et-un millions quatre cent dix-neuf mille deux cent trente-deux)**.

Article 2 : Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Article 3 : Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 1 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

DECISION N° 0063/D/SIC/DG/2022 DU 02 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°004/DC/CIPM/SIC/2022 DU 25 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION PAR LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC) DE FOURNITURES DE BUREAU ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES DE L'EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;

Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée Générale du 10 Août 2001 ;

Vu la Résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°054/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, portant régime spécifique de la commande publique applicable à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu l'avis de consultation n°004/DC/CIPM/SIC/2022 du 25 avril 2022 pour l'acquisition par la Société Immobilière du Cameroun (SIC) des fournitures de bureau et consommables informatiques de l'exercice 2022

Vu l'avis conforme du Président du Conseil d'Administration par correspondance N/Réf 0040/L/SPCA/2022 du 30 mai 2022 sur la proposition d'attribution des lettres commandes relatives à l'acquisition par la Société Immobilière du Cameroun (SIC) des fournitures de bureau et consommables informatiques de l'exercice 2022.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous indiquée est attributaire de la consultation n°004/DC/CIPM/SIC/2022 du 25 avril 2022 pour l'acquisition par la Société Immobilière du Cameroun (SIC) des fournitures de bureau et consommables informatiques au titre de l'exercice 2022, selon l'allotissement ci-après :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC FCFA	Délai
1	Fournitures de bureau	SOCIETE SOLIDARITE SARL BP : 18008 YAOUNDE	12 363 363	Dix (10) jours
2	Consommables informatiques		16 525 665	

Article 2 : Le responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement des Lettres Commandes.

YAOUNDE le 2 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DR AHMADOU SARDAOUNA

COMMUNE DE POUMA

DECISION N°010/D/CP/SG/CIPM/SM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°002 /DC/C.POUMA/CIPM/ SG/SM /2022 DU 13/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NKONDJOCK DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, (AUTORITÉ CONTRACTANTE)**

Vu La constitution ;

Vu Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu Loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2001 portant organisation du gouvernement ;

Vu Le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2001 portant formation du gouvernement ;

Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu La circulaire N°004/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de

finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2022;

Vu Décision N°00000159/CAB/MINMAP DU 15 MARS 2019 portant nomination des présidents de commissions internes de

passation des Marchés auprès des Communes ;

Vu Décision Municipale N°001/DM/CP/22 du 04 janvier constatant la composition la commission interne de passation

des

marchés (CIPM) de la Commune de Pouma.
Vu AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°002 /DCIC.POUMA/CIPMI SGISM 12022 DU 13104/2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NKONDJOCK DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Vu Le procès —verbal de la session du 06/05/2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Pouma;

DÉCIDE :

Article 1er : Est retenu pour l'attribution de la **FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NKONDJOCK DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

1) Le soumissionnaire l'**ETS NEW HORIZON Tel : 6 96 42 00 58** ; pour la **FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NKONDJOCK DANS LA COMMUNE DE POUMA** pour un Montant de 9 999 995 FCFA (Neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quinze) Francs CFA Toutes taxes comprises dans un délai d'exécution un (01) mois calendaires ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /?

POUMA le 12 Mai 2022

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée

COMMUNE DE POUMA

DECISION N°009/D/CP/SG/CIPM/SM/2022 PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE NORMALE N°001 BIS/AONO/C.POUMA/CIPMISG/2022 DU 13/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL EN TROIS (06) LOTS : LOT 1 : CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE À MINOMINDJOCK LOT 2 : CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE À SOKELLE 1. LOT 3 : CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE À SIBONGO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, (AUTORITÉ CONTRACTANTE)

Vu La constitution ;

Vu Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu Loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2001 portant organisation du gouvernement ;

Vu Le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2001 portant formation du gouvernement ;

Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu La circulaire N°004/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu Décision N°00000159/CAB/MINMAP DU 15 MARS 2019 portant nomination des présidents de commissions internes de

passation des Marchés auprès des Communes ;

Vu Décision Municipale N°007/DM/CP/21 constatant la composition la commission interne de passation des marchés (CIPM)

de la Commune de Pouma.

Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001BIS/AONO/C.POUMA/CIPMISG/2022 DU 13/04/2022 POUR LES

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL EN TROIS (03) LOTS

Vu Le procès —verbal de la session du 12/05/2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Pouma ;

DÉCIDE :

Article 1er : sont **infructueux** les projets de construction des logements d'astreintes ci-après LOT 1 : CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE À MINOMINDJOCK LOT 3 : CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE À SOKELLE 1. LOT 4 : CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE À SIBONGO.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

POUMA le 18 Mai 2022

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

ADDITIF N°1 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAMAI? CO/CIPM/2022 DU 13/05/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAI-CO) LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAI-CO) COMMUNIQUE AU TITRE DU PRÉSENT ADDITIF QUE LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES SUSMENTIONNÉ EST MODIFIÉ ET COMPLÉTÉ AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et Cinq (05) copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), devra parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse susmentionnée, ou y être déposée, au plus tard le **03/06/2022 à 10 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : proposition financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième (4^{ème}) qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 001/AONO/CAMAI-CO/CIPM/2022 DU 13/05/2022
POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS A LA CAMEROON
AIRLINES CORPORATION (CAMAI-CO).
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable.

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et Cinq (05) copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), devra parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse susmentionnée, ou y être déposée, au plus tard le **13/06/2022 à 10 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : proposition financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième (4^{ème}) qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 001/AONO/CAMAI-CO/CIPM/2022 DU 13/05/2022
POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS A LA CAMEROON
AIRLINES CORPORATION (CAMAI-CO).
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en une (01) phase. Les pièces administratives, les offres techniques et financières seront ouvertes le 03/06/2022 à 11 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en une (01) phase. Les pièces administratives, les offres techniques et financières seront ouvertes le 13/06/2022 à 11 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre. Le reste sans changeur .

DOUALA le 2 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELLA NGUEMA Jean Christophe

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00013 /C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 01 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022, EN VUE DE L'ACQUISITION DES KITS INFORMATIQUES DES SERVICES CENTRAUX ET DES POSTES D'INSPECTION AU NIVEAU DES FRONTIÈRES AÉRIENNES, MARITIMES ET TERRESTRES. LOT.2.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00445 /D/MINEPIA/SG/DAG/2022 du 01 juin 2022, la société ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets OMEGA, BP : 000 Yaoundé	Vingt-neuf millions deux cent treize mille sept cent deux (29 213 702)	Cellule Informatique sise à Mvog-Betsi/Yaoundé	soixante (60) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription du marché correspondant.

A l'application de ce délai, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales se réserve le droit de réattribuer, sans qu'il y ait lieu à réclamation, ladite lettre-commande au soumissionnaire classé deuxième.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui suivent n'ont pas été retenus pour des motifs ci-après :

Soumissionnaire	Motifs de rejet
Ets BESCAM Service	Plus disant
MAK DISTRIBUTION Sarl	Plus disant

Ils sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 1 Juin 2022

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE D'AKOEMAN

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE, EN DEUX LOTS.; LOT 2 :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune D'Akoeman communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 20/04/2022, pour les travaux de construction des édifices publics dans la Commune d'Akoéman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.

LOT2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYEP

Le résultat dudit appel d'Offres **lot 1** se présente comme suit :

SOUSMISSIONNAIRE RETENU		
Nom et Adresse du soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)	Désignation
ETS TRESOR BATIMENTS & SERVICES, BP : 381 Yaoundé Tél 678650936	17 640 000 <i>(Dix-sept millions six cent quarante mille)</i>	
	-	

Le Mandataire des **ETS TRESOR BATIMENTS & SERVICES** attributaire est invité de se présenter à la Mairie d'Akoeman pour la signature du projet de Marché.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 3 Juin 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N°008/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2022 DU 18/05/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DES MARCHES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU 13/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME ; REGION DU LITTORAL EN DEUX (02) LOTS : LOT 1 : RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE SAKBAYEME CENTRE LOT 2 : RÉHABILITATION DU CSI DE HEGBA POUMA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, AUTORITE CONTRACTANTE ;

Par DECISION N°008/CP/SG/SM/CIPM/2022 DU 18/05/2022

Le résultat se présente comme suit :

N°	soumissionnaires	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Libellé du projet	Observations
1	ETS TUMANS MEDICALS SARL Tel : 677 70 67 56 BP/798 Douala	15 950 000 FCFA (Quinze millions neuf cent cinquante mille) Francs CFA Toutes taxes comprises	TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE SAKBAYEME CENTRE	délai d'exécution de trois (03) mois.
2	ETS TUMANS MEDICALS SARL Tel : 677 70 67 56 BP/798 Douala	25 950 000 FCFA (Vingt cinq millions neuf cent cinquante mille) Francs CFA Toutes taxes comprises	TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CSI DE HEGBA POUMA	délai d'exécution de trois (03) mois.

Le dit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la Passation des Marchés de la Commune de Poma pour l'établissement de son projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinze jours dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

POUMA le 18 Mai 2022

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N°007/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2022 DU 18/05/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004BIS/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU 13/04/2022 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A PANNEAUX SOLAIRES DANS LA VILLE DE POUMA, ARRONDISSEMENT DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, AUTORITE CONTRACTANTE ;

Par DECISION N°007/CP/SG/SM/CIPM/2022 DU 18/05/2022

Le résultat se présente comme suit :

N°	soumissionnaires	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Libellé du projet	Observations
1	La société ILEMEL ENERGY SOLUTIONS BP/4576 Douala Tel : 69999868	41 958 113 (Quarante un millions neuf cent cinquante huit mille cent treize) Francs CFA Toutes taxes comprises	TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A PANNEAUX SOLAIRES DANS LA VILLE DE POUMA	délai d'exécution de trois (03mois).

Le dit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la Passation des Marchés de la Commune de Pouma pour l'établissement de son projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

POUMA le 18 Mai 2022

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00012 /C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 30 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00003/DC/MINEPIA/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00435 /D/MINEPIA/SG/DAG/2022 du 30 mai 2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets N.J.A, BP: 0 Yaoundé Tél: 690 05 03 94	Dix-sept millions trois cent trente-deux mille neuf cent quatre-vingt-neuf (17 332 989)	Direction des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques du MINEPIA	Quarante-cinq (45) jours.

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription du marché correspondant.

A l'application de ce délai, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales se réserve le droit de réattribuer, sans qu'il y ait lieu à réclamation, ladite lettre-commande au soumissionnaire classé deuxième. /-

Par ailleurs, les soumissionnaires qui suivent n'ont pas été retenus pour des motifs ci-après :

N°	Soumissionnaire	Motifs de rejet
1	Ets TCHOUWO Julienne	Plus disant
2	ENSERBAT SARL	Plus disant
3	Ets LIFE	Plus disant

Ils sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 30 Mai 2022

Le MINISTRE

DR TAIGA

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 00064/E/2/C/MINH DU/CC/PDVIR/RGS/RPM/ARPM/05-2022 DU 31/05/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE RESTREINTE RELATIVE A L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 0062/SMI/MINH DU/PDVIR/CCP/RGS/RPM/10-2021 DU 05/11/2021 POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS (ONG) CHARGEE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE SUBVENTION AUX INITIATIVES D'INCLUSION ECONOMIQUE DES JEUNES DANS LES VILLES DE BATOURI, DOUALA, KOUSSERI, KUMBA, MAROUA, NGAOUNDERE ET YAOUNDE. NOM DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR) FINANCEMENT : IDA (CREDIT NUMBER 6132-CM)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINH DU) communique :

A l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N° 0062/SMI/MINH DU/PDVIR/CCP/RGS/RPM/10-2021 du 05/11/2021 relatif au **recrutement d'une Organisation Non Gouvernementale (ONG) chargée de la mise en œuvre du programme de subvention aux initiatives d'inclusion économique des jeunes dans les villes de Batouri, Douala, Kousseri, Kumba, Maroua, Ngaoundéré et Yaoundé.**, les Consultants (Firmes) ci-après, classés par ordre de mérite, sont présélectionnés. Il s'agit de :

CONSULTANTS	ADRESSE	PAYS
GROUPEMENT PLAN INTERNATIONAL CAMEROUN- ACDDI	BP : 25236 Messa Yaoundé Téléphone : +237 222 21 54 58 Email : cameroon.co@plan-international.org ; cameroon.co@planinternational.org	Cameroun
GROUPEMENT CADEPI/APROSPEN/ REACH OUT/HORIZON FEMMES/ICT UNIVERSITY	BP : 96 Mora Téléphone : 699 58 03 49/ 679 80 90 11 Email : khari_boukar@yahoo.fr Cadepi06@yahoo.fr	Cameroun
CUSO INTERNATIONAL	BP : 11317 Yaoundé Téléphone : + 237 243 73 37 20 Email : françois.awounkeu@cusointernational.org	Cameroun

Par ailleurs, selon la **méthode de Sélection Fondée sur la « Qualité et le coût (SFQC) »**, telle que décrite dans les Directives « **Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID** » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 », la Demande de Proposition Complète sera adressée aux trois (03) Consultants qualifiés de la liste restreinte, les invitant à soumettre une Proposition Technique Complète (PTC) et Financière selon le format prescrit dans la DP.

YAOUNDE le 31 Mai 2022

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°00008/C/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA
DEMANDE DE COTATION N° 006/DC/FEICOM/CIPM/2022 DU 12 AVRIL 2022, POUR LA FOURNITURE DES
PRODUITS D'ENTRETIEN AU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Communique :

Par décision N°008/D/FEICOM/DG du

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
La Société ETABLISSEMENTS JOANA . TÉL : (237)697 04 13 41	VINGT-TROIS MILLIONS NEUF CENT QUARANTE-CINQ MILLE SOIXANTE-SIX (23 945 066) FRANCS CFA TTC	CINQ (05) JOURS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE D'AKOEMAN

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIAUX ET ÉDUCATIFS DANS LA COMMUNE D'AKOÉMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE, EN DEUX (02) LOTS. OBJET DE L'APPEL D'OFFRE N°007/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE ; LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NYEP

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN
(Autorité Contractante)**

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2018 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu l'arrêté N° 038/CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les dossiers d'Appel d'Offres types pour la passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la décision N° 00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés Publics auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Vu la Décision Municipale N° 008/DM/C/AKO/SG/ du 12/04/2019 constatant la Commission Interne de passation des Marchés Publics dans la Commune d'AKOEMAN ;

Vu l'Appel N°007/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 20/04/2022 en procédure d'urgence pour les travaux de construction des infrastructures sociales et éducatifs dans la Commune d'Akoéman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre, en deux (02) lots; **Lot 2 : construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Nyep**

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AKOEMAN transmise le 28/05/2022,

Considérant les nécessités de service

DÉCIDE

Article 1^{er} : l'entreprise **ETS THEO & FRERES, BP : 381 Yaoundé Tél 652 129 749**, est déclarée adjudicataire de la lettre commande objet de l'appel d'Offre National Ouvert N°007/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 20/04/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIAUX- EDUCATIFS DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

EN DEUX LOTS

LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYEP

Aux conditions ci-après :

Montant la lettre commande : **17 999 999 (Dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) FCFA TTC**

Délai d'exécution : **Six (06) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 3 Juin 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00445 /D/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 01 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022, EN VUE DE L'ACQUISITION DES KITS INFORMATIQUES DES SERVICES CENTRAUX ET DES POSTES D'INSPECTION AU NIVEAU DES FRONTIÈRES AÉRIENNES, MARITIMES ET TERRESTRES. LOT.2.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publics pour l'Exercice 2022 ;

Vu la circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics.

Considérant le dossier d'appel d'offres national ouvert n°0005/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 du 05 avril 2022, en vue de l'acquisition des kits informatiques des services centraux et des postes d'inspection au niveau des frontières aériennes, maritimes et terrestres. Lot.2.

DECIDE :

Article 1^{er} : La société ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets OMEGA, BP : 000 Yaoundé	Vingt-neuf millions deux cent treize mille sept cent deux (29 213 702)	Cellule Informatique sise à Mvog-Betsi/Yaoundé	soixante (60) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 1 Juin 2022

Le MINISTRE

DR TAIGA



COMMUNE DE YAOUNDE II

DECISION MUNICIPALE N°006/DM/CAY2/SG/SMP/2022 DU 02 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 DU 11 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE GRAND MESSA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, DOTATION MINEDUB, EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'Ouvrage,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;
- Vu l'Arrêté municipal N°004/AM/SG/CAY2/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;
- Vu la Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 Déc. 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022
- Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;
- Vu l'Avis d'appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 du 11 Mars 2022 pour les travaux de réhabilitation de l'Ecole Maternelle Publique de Grand Messa dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;
- Vu le Procès-verbal de restitution N°029 du rapport d'analyse de la sous-commission d'analyse des offres en date du 27 Avril 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;

Vu le budget de l'exercice 2022 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu les nécessités de service de la Mairie de Yaoundé II.

DECIDE

Article1: L'entreprise *General Building Company Sarl (GBC)*, B.P : 34 624 Yaoundé, Tel. : 699 23 85 60, Registre de Commerce N° : RC/YAO/2015/B/267, N° Identifiant Unique : M071200042454L, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres *National Ouvert N°007/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 du 11 Mars 2022 pour les travaux de réhabilitation de l'Ecole Maternelle Publique de Grand Messa dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II* selon les modalités ci-après:

- Montant TTC en FCFA : Dix-sept millions quatre cent trente-neuf mille deux cent trente-un) (17 439 231) F CFA.
- Délai d'exécution : Trois (03) Mois.

YAOUNDE le 2 Juin 2022

Article 2 : Le Responsable de l'entreprise *General Building Company Sarl*, ou son Représentant est invité à se présenter à la Mairie de Yaoundé II sis au quartier Tsinga, Service des Marchés Publics, porte 203, pour les modalités de souscription du marché y relatif.

Le MAIRE

AYISSI' ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera./-

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00435 /D/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 30 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00003/DC/MINEPIA/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publics pour l'Exercice 2022 ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics.

Considérant le dossier de consultation pour une demande de cotation n°00003/DC/MINEPIA/CIPM/2022 du 14 mars 2022 en vue de l'acquisition du matériel informatique pour la dématérialisation des procédures.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets N.J.A, BP: 0 Yaoundé Tél: 690 05 03 94	Dix-sept millions trois cent trente-deux mille neuf cent quatre-vingt-neuf (17 332 989)	Direction des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques du MINEPIA	Quarante-cinq (45) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 30 Mai 2022

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE DE POUMA

DECISION N°011/CP/SG/CIPM/SM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/ADC/CPOUMA/CIPM ISGISM12022 DU 1F3104/2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES TRONCONS DES ROUTES REGIONALES BITUMÉES T1 : POUMA-SONGBENGUE (23,6 KM) ; T2 : SAKBAYEME-HOPITAL SAGBAYEME (1,8 KM) ; T3 : BOULEVARD DES ANGES-ENTREE CARRIERE (2,2KM) ; T4 : INTER RN3-CARREFOUR SAINT ANDRE-HOPITAL SAINT ANDRE (1,6 KM) ; T5 : INTER RN3-SIBONGO (8,9 KM) DANS LA COMMUNE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL ; PROGRAMME ANNUEL 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, (AUTORITÉ CONTRACTANTE)

Vu La constitution ;

Vu Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu Loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2001 portant organisation du gouvernement ;

Vu Le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2001 portant formation du gouvernement ;

Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu La circulaire N°004/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu Décision N°00000159/CAB/MINMAP DU 15 MARS 2019 portant nomination des présidents de commissions internes de passation des Marchés auprès des Communes ;

Vu Décision Municipale N°001/DM/CP/22 du 04 janvier constatant la composition la commission interne de passation des marchés (CIPM) de la Commune de Poma.

Vu AVIS DE AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°003/ADC/CPOUMA/CIPM /SG/SM/2022 DU 13/04/2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES TRONCONS DES ROUTES REGIONALES BITUMÉES T1 : POUMA-SONGBENGUE (23,6 km) ; T2 : SAKBAYEME-HOPITAL SAGBAYEME (1,8 km) ; T3 : BOULEVARD DES ANGES-ENTREE CARRIERE (2,2km) ; T4 : INTER RN3-CARREFOUR SAINT ANDRE-HOPITAL SAINT ANDRE (1,6 km) ; T5 : INTER RN3-SIBONGO (8,9 km) DANS LA COMMUNE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL ; PROGRAMME ANNUEL 2022.

Vu Le procès —verbal de la session due/0512022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Poma ;

DÉCIDE :

Article 1er : Est retenu pour l'attribution de L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES TRONCONS DES ROUTES REGIONALES BITUMÉES T1 : POUMA-SONGBENGUE (23,6 km) ; T2 : SAKBAYEME-HOPITAL SAGBAYEME (1,8 km) ; T3 : BOULEVARD DES ANGES-ENTREE CARRIERE (2,2km) ; T4 : INTER RN3-CARREFOUR SAINT ANDRE-HOPITAL SAINT ANDRE (1,6 km) ; T5 : INTER RN3SIBONGO (8,9 km) DANS LA COMMUNE POUMA

1) Le soumissionnaire **ETS AUTHENTIC NATIONAL COOPERATION ENTREPRISE (ANC)** Tel : 677 77

79 12 ; BP/ 322 Bamenda pour les TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES TRONCONS DES ROUTES REGIONALES BITUMÉES pour un Montant de **25 000 000 FCFA (Vingt-cinq millions mille) Francs CFA Toutes taxes comprises** dans un délai d'exécution **trois (03) mois** calendaires ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. l'?

COMMUNE D'AKOEMAN

RENDANT INFRUCTUEUX LES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 14/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE ET LA REHABILITATION D'UN FORAGE ET CINQ(5) PUIITS RESPECT LOT1 ET LOT2DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE ; LOT 2.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune D'Akoeman communique :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 14/04/2022, pour les *travaux de construction* de quatre (04) forages équipés de pompes à motricité humaine et la réhabilitation d'un forage et cinq(5) puits respect lot1 et lot2 de la Commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o– Région du Centre.;

Le résultat dudit appel d'Offres **lot 2** se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU		
Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant HT (FCFA)	Délai d'exécution(en mois)
NEANT	-	-

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 3 Juin 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE D'AKOEMAN

RENDANT INFRUCTUEUX LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE ET LA RÉHABILITATION D'UN FORAGE ET CINQ(5) Puits respect lot1 et lot2 de la Commune d'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O- RÉGION DU CENTRE. OBJET DE L'APPEL D'OFFRE N°002/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 14/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE ; LOT 2

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN
(Autorité Contractante)**

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2018 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu l'arrêté N° 038/CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les dossiers d'Appel d'Offres types pour la passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la décision N° 00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés Publics auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Vu la Décision Municipale N° 008/DM/C/AKO/SG/ du 12/04/2019 constatant la Commission Interne de passation des Marchés Publics dans la Commune d'AKOEMAN ;

Vu l'Appel N°002/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 14/04/2022 en procédure d'urgence pour les travaux de construction de quatre (04) forages équipés de pompes à motricité humaine et la réhabilitation d'un forage et cinq(5) puits respect lot1 et lot2 de la Commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o- Région du Centre ; **Lot 1.**

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AKOEMAN transmise le 28/05/2022,

Considérant les nécessités de service

DECIDE

Article 1^{er} : Est déclarée infructueux la lettre commande objet de l'appel d'Offre National Ouvert N°002/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 14/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE ET LA REHABILITATION D'UN FORAGE ET CINQ(5) Puits respect LOT1 ET LOT2 DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O - RÉGION DU CENTRE ; **LOT 2 :**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 3 Juin 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE DE DIBOMBARI

ADDITIF N°010/A/MO/CD/CIPM/2022 DU 02/06/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/ CD/CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES DANS LES LOCALITES CITEES DE DIBOMBARI DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI TRONÇON 1: ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOMONO GARE-BOMONO GARE VILLAGE ; ENTREE QUARTIER HAOUSSA Y COMPRIS BRETELLES (3.2KM) ; TRONÇON 2: QUARTIER HAOUSSA-NOUVEAU QUARTIER ; CARREFOUR BONAMOUKODI-BONAKOLO ; BONAMOUKODI -CHEFFERIE ; PILONE HT-CIMETIAIRE BOMONO GARE Y COMPRIS BRETELLES (4.2KM); TRONÇON 3: CARREFOUR PALMERAIE-HOPITAL ONCOLOGIQUE Y COMPRIS BRETELLES (2.8KM) ; TRONÇON 4: BAKOKO MIONDO BAR-CARREFOUR PALMERAIE ; HAUTE TENSION-NJAMBOULAN ; RN5-SOMATI ; BONAPONDO-DIKOLO (7.1KM) Y COMPRIS BRETELLES; TRONÇON 5: ANCIENNE NATIONAL BWADIBO-CARRIERE DE SABLE (3.5KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES POTENTIELLEMENT SOUMISSIONNAIRE DE L'APPEL D'OFFRE SUSCITE CE QUI SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres**Au lieu de ...**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dibombari, au plus tard le **06/06/2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/ CD/SG/STADU/CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES DANS LES LOCALITES CITEES DE DIBOMBARI DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Tronçon 1: ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOMONO GARE-BOMONO GARE VILLAGE ; ENTREE QUARTIER HAOUSSA y compris bretelles (3.2km) ; Tronçon 2: QUARTIER HAOUSSA-NOUVEAU QUARTIER ; CARREFOUR BONAMOUKODI-BONAKOLO ; BONAMOUKODI -CHEFFERIE ; PILONE HT-CIMETIAIRE BOMONO GARE y compris bretelles (4.2km); Tronçon 3: CARREFOUR PALMERAIE-HOPITAL ONCOLOGIQUE y compris bretelles (2.8km) ; Tronçon 4: BAKOKO MIONDO BAR-CARREFOUR PALMERAIE ; HAUTE TENSION-NJAMBOULAN ; RN5-SOMATI ; BONAPONDO-DIKOLO (7.1km) y compris bretelles; Tronçon 5: ANCIENNE NATIONAL BWADIBO-CARRIERE DE SABLE (3.5km) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC / COMMUNE DE DIBOMBARI, EXERCICE 2022

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

EN PROCEDURE D'URGENCE

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

1 Remises des offres

Lire plutôt

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dibombari, au plus tard le **13/06/2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/ CD/SG/STADU/CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES DANS LES LOCALITES CITEES DE DIBOMBARI DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Tronçon 1: ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOMONO GARE-BOMONO GARE VILLAGE ; ENTREE QUARTIER HAOUSSA y compris bretelles (3.2km) ; Tronçon 2: QUARTIER HAOUSSA-NOUVEAU QUARTIER ; CARREFOUR BONAMOUKODI-BONAKOLO ; BONAMOUKODI -CHEFFERIE ; PILONE HT-CIMETIAIRE BOMONO GARE y compris bretelles (4.2km); Tronçon 3: CARREFOUR PALMERAIE-HOPITAL ONCOLOGIQUE y compris bretelles (2.8km) ; Tronçon 4: BAKOKO MIONDO BAR-CARREFOUR PALMERAIE ; HAUTE TENSION-NJAMBOULAN ; RN5-SOMATI ; BONAPONDO-DIKOLO (7.1km) y compris bretelles; Tronçon 5: ANCIENNE NATIONAL BWADIBO-CARRIERE DE SABLE (3.5km) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC / COMMUNE DE DIBOMBARI, EXERCICE 2022

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

EN PROCEDURE D'URGENCE

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **06/06/2022 à 12 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de Dibombari en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **13/06/2022** à **12 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de Dibombari en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

DIBOMBARI le 2 Juin 2022

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

COMMUNE DE DJOHONG

ADDITIF N° 002/2022/A/C-DJ/SG/SM DU 24 MAI 2022 PORTANT CORRECTIONS (MODIFICATIONS) DE CERTAINS ARTICLES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE;N° 016/AONO/CIPM/DJ/C-DJ/2022 DU 17/05/2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Date limite de dépôts des offres le 06/06/2022
	Lire plutot Date limite de dépôts des offres le 17/06/2022

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... Date d'ouverture des offres le 06/06/2022
	Lire plutot Date d'ouverture des offres le 17/06/2022 Le reste sans changement./-

DJOHONG le 24 Mai 2022

Le MAIRE

ISSAMA OUMAROU

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N°010/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2022 DU 18/05/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DES MARCHES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0051AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU1310412022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME ; REGION DU LITTORAL EN DEUX (02) LOTS :LOT 1 : RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE SAKBAYEME CENTRELOT 2 : RÉHABILITATION DU CSI DE HEGBA POUMA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, AUTORITE CONTRACTANTE ;
Par DECISION N°010/CP/SG/SM/CIPM/2022 DU 18/05/2022**

Le résultat se présente comme suit :

N°	Soumissionnaires	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Libellé du projet	Observations
1	ETS TUMANS MEDICALS SARL Tel : 677 70 67 56 BP1798 Douala	15 950 000 FCFA (Quinze millions neuf cent cinquante mille) Francs CFA Toutes taxes comprises	TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE SAKBAYEME CENTRE	Délai d'exécution d trois (03mois).
2	ETS TUMANS MEDICALS SARL Tel : 677 70 67 56 BP1798 Douala	25 950 000 FCFA (Vingt-cinq millions neuf cent cinquante mille) Francs CFA Toutes taxes comprises	TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CSI DE HEGBA POUMA	Délai d'exécution d trois (03mois).

Le dit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la Passation des Marchés la Commune de Pouma pour l'établissement de son projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

POUMA le 18 Mai 2022

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée

MINISTÈRE DE LA DEFENSE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03714/AONO/MINDEF/CIPM/2022 DU 30 MAI 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE A LA BASE AERIEENNE 102, DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2022 IMPUTATION BUDGETAIRE : 56 13 001 02 5312080 524113

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 13 001 02 5312080 524113.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2022, le Ministre Délégué à la Présidence Chargé de la Défense lance un appel d'offres national ouvert pour la construction d'un forage à la Base Aérienne 102 dans le Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent DAO devront être exécutés dans le strict respect :

- du cahier des charges ;
- des normes camerounaises et/ou internationales, des projets de normes mis en application, ou autres régissant les travaux prévus ;
- des règles de l'Art.

Ces travaux détaillés dans le CCTP (pièce n°5), le CBPU (pièce n°6) et le CDQE (pièce n°7) comprennent :

- Les études géophysiques et hydrogéologiques ;
- La foration ;
- Le développement à l'air lift ;
- Les essais de pompage par paliers ;
- La réalisation d'une margelle anti bourbier ;
- La construction d'une clôture ;
- Les travaux d'assainissement ;
- La fourniture et pose de la pompe à motricité humaine ;
- La formation d'une équipe pour l'entretien courant.

NB : Un projet d'exécution de l'ensemble des travaux et éventuellement les plans de récolement seront élaborés par l'Entreprise en liaison avec l'Ingénieur du Marché.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix millions (10 000 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux sont maintenus en un (01) lot ci-après défini :

Construction d'un forage à la Base Aérienne 102 dans le Département du Lom et Djerem, Région de l'Est

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais ayant les compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Défense, Exercice 2022, ligne d'Imputation Budgétaire n°56 13 001 02 5312080 524113.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de la Défense/ Direction du Budget et des Equipements/Service des Marchés, Téléphone n° 222 23 84 20 dès publication du présent avis et sur le site de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des marchés du Ministère de la Défense, Tél : 222 23 84 20 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de cinquante mille (50000) FCFA, non remboursable, représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés de la Direction du Budget et des Equipements du Ministère de la Défense, au plus tard le 29 juin 2022 avant 13 heures, heure locale, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03714/AONO/MINDEF/CIPM/2022

DU 30 MAI 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE A LA BASE AERIEENNE 102, DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST
EN PROCEDURE D'URGENCE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances (la liste figure dans la pièce n°12 du présent DAO), dont le montant est de deux cent mille (200 000) Francs CFA ; représentant 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du projet conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (préfet, sous-préfet.....), conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps dans le Cabinet du Commandant de la Première Région de Gendarmerie le 29 juin 2022 à partir de 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée par leurs soins et détentrice d'un mandat légalisé par une autorité compétente.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels ayant pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le dossier d'appel d'offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Dossier administratif ou fiscal incomplet ou non conforme au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- Absence de sous détail d'un prix unitaire quantifié et/ou de la décomposition d'un prix forfaitaire ;
- Offre n'ayant pas satisfait à au moins 75% (soit 09/12) des critères essentiels.

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres, ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- . Présentation de l'offre (ordre de pièces, lisibilité, reliure, clarté) ;
- . Délais de livraison ;
- . Expérience et référence du soumissionnaire (copies des contrats, PV de réception des marchés correspondants) ;
- . Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à six millions (6 000 000) FCFA délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du RPAO et évaluée moins-disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offres pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction du Budget et des Equipements (Service des Marchés) Téléphone n° 222 23 84 20/Fax

YAOUNDE le 30 Mai 2022

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

BETI ASSOMO JOSEPH

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00014/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 01 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022, EN VUE DE L'ACQUISITION DES KITS INFORMATIQUES DES SERVICES CENTRAUX ET DES POSTES D'INSPECTION AU NIVEAU DES FRONTIÈRES AÉRIENNES, MARITIMES ET TERRESTRES. LOT.1.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00444/D/MINEPIA/SG/DAG/2022 du 01 juin 2022, la société ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets CYJEL, BP : 00 Yaoundé	Vingt-six millions sept cent cinquante-neuf mille sept cent (26 759 700)	Cellule Informatique sise à Mvog-Betsi/Yaoundé	soixante (60) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription du marché correspondant.

A l'application de ce délai, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales se réserve le droit de réattribuer, sans qu'il y ait lieu à réclamation, ladite lettre-commande au soumissionnaire classé deuxième.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui suivent n'ont pas été retenus pour des motifs ci-après :

Soumissionnaire	Motifs de rejet
Ets BESCAM Service	Plus disant
MAK DISTRIBUTION Sarl	Plus disant

Ils sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 1 Juin 2022

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE DE BIKOK

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERT N°04/DC/CBK/CIPM/2022 DU 02/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CREATION D'UN JARDIN BOTANIQUE DANS LA COMMUNE DE BIKOK

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bikok, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de création d'un jardin botanique à Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux objets du présent appel d'offres constitués en un lot unique, concernent :

- L'installation de chantier et projet d'exécution;
- La fourniture et la mise en œuvre de la terre végétale ;
- La fourniture et la mise en terre des plants d'arbres d'ombrage, gazons et fleurs;
- La fourniture et pose des haies fleuries ;
- La fourniture et pose des bancs publics, chaises de jardin et bacs à ordures ;
- La fourniture et pose des lampadaires solaires ;
- Aménagement d'une fontaine ;
- Le nettoyage de l'emprise après plantation.
- Entretien pendant la période de garantie.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel pour l'exécution des travaux objets du présent Dossier d'Appel d'Offres est de Dix Millions (10 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis, au Secrétariat du Maire. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **20 000 (Vingt mille) CFA payable à la Recette Municipale de Bikok.**

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Bureau de passation des marchés de la Commune de Bikok au plus tard le **01/07/2022 à 12 heures**, heure locale.

Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

« **DOSSIER DE CONSULTATION NATIONAL OUVERT N°04/DCNO/CBK/CIPM/2022 DU 02/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CREATION D'UN JARDIN BOTANIQUE DANS LA COMMUNE DE BIKOK**
FINANCEMENT : BIP MINEPDED, EXERCICE 2022 »

8. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **Trois (03) mois**, incluant toutes contraintes éventuelles liées au site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **200 000 (Deux cent milles) francs CFA** doit excéder de trente (30) jours celui des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPC. Elles doivent être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des offres ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 01/07/2022 à 13 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bikok. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères éliminatoires

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées ;
3. Absence d'une pièce administrative au-delà des 48 heures réglementaires ;
4. Absence de références du soumissionnaire ;
5. Offre financière incomplète ;
6. Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels

Les critères essentiels porteront à titre indicatif sur :

1. Les références de l'Entreprise ;
2. La présentation de l'offre ;
3. L'engagement sur l'honneur à respecter les spécifications techniques des équipements ;
4. L'accès à une ligne de crédit ou capacité financière ;

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

14. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Bikok (service des marchés), Tél. : 693455613

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC aux numéros suivants : 658 26 26 82/651 64 91 94/222 20 37 32.

YAOUNDE le 2 Juin 2022

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

COMMUNE D'EDÉA I

COMMUNIQUE N°04/C/CAE1ER/CABM/SM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/CAE 1ER /SM/2022 DU 29/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR SONO-SONO - ANCIEN CAMEROUN BAR DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1^{ER}, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :

Par Décision N°04/D/CAE1^{ER}/CABM/SM/2022 DU 18/05/2022, **L'ETABLISSEMENT YASSOUK TECHNOLOGIES & SERVICES (YATECS) Tél : 697 208 034 N° RC ; YAO/2020/B/759** a été retenu comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres suscité pour un montant de **26 849 376 (vingt six millions huit cent quarante neuf mille trois cent soixante seize) francs toutes taxes comprises et pour un délai d'exécution de trois (03) mois calendaires.**

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au Service des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}, pour l'établissement de son projet de Lettre Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

EDEA le 18 Mai 2022

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

COMMUNE D'EDÉA I

COMMUNIQUE N°06/C/CAE1ER/CABM/SM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/ AONO/CAE1ER/SM /2022 DU 29/03/2022 TRAVAUX DE REHABILITATION : LOT 2 : CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NLON AMIOH DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1^{ER}, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :

Par Décision N°06/D/CAE1^{ER}/CABM/SM/2022 DU 18/05/2022, l' **ETS NKONE ETIENNE SERVICES(NET) B.P :00 à Edéa Tél : 698 037 493** a été retenu comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres suscité pour un montant de **dix neuf million neuf cent soixante onze mille cinq cent quatre vingt dix neuf (19 971 599) francs toutes taxes comprises et pour un délai d'exécution de trois (03) mois calendaires.**

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au Service des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}, pour l'établissement de son projet de Lettre Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

EDEA le 18 Mai 2022

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°011/C/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/FEICOM/CIPM/2022 DU 07 AVRIL 2022, POUR LA
RÉALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE ET D'ÉDITION DE QUATRE (04) NUMÉROS DU MAGAZINE
"LE COMMUNAL" AU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Communique :

Par décision N°011/D/FEICOM/DG du

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative au Dossier d'Appel d'Offres sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
La Société Etablissement IPEC, BP : 5087 Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 699 74 47 47	VINGT-DEUX MILLIONS HUIT CENT MILLE QUATRE (22 800 004) FRANCS CFA TTC	VINGT (20) JOURS APRES LE « B.A.T » POUR CHAQUE NUMERO

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00011/C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 04 MARS 2022 RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS DE PÊCHE POUR L'APPUI AUX PÊCHEURS DU LAC TCHAD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00419/D/MINEPIA/SG/DAG/2022 du 23 mai 2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
JATACO PLUS SARL, BP: 10 073 Douala	Quarante-huit millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille (48 995 000)	Délégation Régionale du MINEPIA de l'Extrême- Nord à Garoua	Quatre-vingt- cinq (85) jours.

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription du marché correspondant.

A l'application de ce délai, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales se réserve le droit de réattribuer, sans qu'il y ait lieu à réclamation, ladite lettre-commande au soumissionnaire classé deuxième le cas échéant ou de relancer la consultation. /-

YAOUNDE le 23 Mai 2022

Le MINISTRE

DR TAIGA

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N° 00073 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RS DU 01 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/ CRTV/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE QUATRE (04) STATIONS DE TRAVAIL POUR LA PLATEFORME RADIO-ASSIST DU POSTE NATIONAL DE LA CRTV, EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'entreprise **LTS CENTRAL AFRICA**, BP : 24246 Douala, Tél. : 699 961 390/ 699 414 880, est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 008/AONO/CRTV/CIPM/2022 du 06 avril 2022 relatif à l'acquisition de quatre (04) stations de travail pour la plateforme radio-assist du Poste National de la CRTV, Exercice 2022, pour un montant TTC de **FCFA 21 419 232 (vingt-et-un millions quatre cent dix-neuf mille deux cent trente-deux)**

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

YAOUNDE le 1 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE D'EDÉA I

COMMUNIQUE N°02/C/CAE1ER/CABM/SM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/CAED 1ER /SM/2022 DU 29/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ST PALMIER – MBONDANDICK (RN 7) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1^{ER}, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :

Par Décision N°02/D/CAE1^{ER}/CABM/SM/2022 DU 18/05/2022, **La Société FREDICAM CONTREACTORS SARL RC/DLA/2021/B/6146 TEL. 697 406 071**, a été retenu comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres suscité pour un montant de **neuf millions neuf cent neuf cent quatre vingt dix neuf mille cinq cent soixante deux (9 997 562) francs toutes taxes comprises et pour un délai d'exécution de trois (03) mois calendaires.**

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au Service des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}, pour l'établissement de son projet de Lettre Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

EDEA le 18 Mai 2022

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° 0023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA
CONSULTATION N°004/DC/CIPM/SIC/2022 DU 25 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION PAR LA
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) DE FOURNITURES DE BUREAU ET CONSOMMABLES
INFORMATIQUES DE L'EXERCICE 2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

L'Entreprise ci-dessous indiquée a été retenue dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC FCFA	Délai
1	Fournitures de bureau	SOCIETE SOLIDARITE SARL BP : 18008 YAOUNDE	12 363 363	Dix (10) jours
2	Consommables informatiques		16 525 665	

Le Responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement des Lettres Commandes.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine passé ce délai, hormis l'exemplaire réservé à l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 2 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N°011/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2022 DU 12/05/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DES MARCHES DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/ADC/CPOUMA/CIPM /SG/SM/2022 DU 13/04/2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES TRONCONS DES ROUTES REGIONALES BITUMÉES T1 : POUMA-SONGBENGUE (23,6 KM) ; T2 : SAKBAYEME-HOPITAL SAGBAYEME (1,8 KM) ; T3 : BOULEVARD DES ANGES-ENTREE CARRIERE (2,2KM) ; T4 : INTER RN3-CARREFOUR SAINT ANDRE-HOPITAL SAINT ANDRE (1,6 KM) ; T5 : INTER RN3-SIBONGO (8,9 KM) DANS LA COMMUNE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL ; PROGRAMME ANNUEL 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, AUTORITE CONTRACTANTE ;
Par DECISION N°0011/CP/SG/SM/CIPM/2022 DU 12/05/2022
Le résultat se présente comme suit :

N°	soumissionnaires	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Libellé du projet	Observations
1	ETS AUTHENTIC NATIONAL COOPERATION ENTREPRISE (ANC) Tel : 677 77 79 12 ; BP/ 322 Bamenda	25 000 000 FCFA (Vingt cinq millions mille) Francs CFA Toutes taxes comprises	TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES TRONCONS DES ROUTES REGIONALES BITUMÉES	délai d'exécution de trois (03mois).

Le dit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la Passation des Marchés de la Commune de Pouma pour l'établissement de son projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

POUMA le 12 Mai 2022

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 00065/C/MINHDU/CC/PDVIR/RGS/RPM/ARPM/05-2022 DU 31/05/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET(SMI) N° 0062/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RGS/RPM/10-2021 DU 05/11/2021 POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS (ONG) CHARGEES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE SUBVENTION AUX INITIATIVES D'INCLUSION ECONOMIQUE DES JEUNES DANS LES VILLES DE BATOURI, DOUALA, KOUSSERI, KUMBA, MAROUA, NGAOUNDERE ET YAOUNDE. NOM DU PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR) FINANCEMENT : IDA (CREDIT NUMBER 6132-CM)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) communique :

Les résultants de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N° 0062/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RGS/RPM/10-2021 du 05/11/2021 relatif au recrutement d'une Organisation Non Gouvernementale (ONG) chargée de la mise en œuvre du programme de subvention aux initiatives d'inclusion économique des jeunes dans les villes de Batouri, Douala, Kousseri, Kumba, Maroua, Ngaoundéré et Yaoundé, se présentent ainsi qui suit :

NOM DE LA FIRME	ADRESSE	PAYS	OBSERVATIONS
GROUPEMENT PLAN INTERNATIONAL CAMEROUN- ACDDI	BP : 25236 Messa Yaoundé Téléphone : +237 222 21 54 58 Email : cameroon.co@plan-international.org/ cameroon.co@planinternational.org	Cameroun	Classé
GROUPEMENT CADEPI/APROSPEN/ REACH OUT/HORIZON FEMMES/ICT UNIVERSITY	BP : 96 Mora Téléphone : 699 58 03 49/ 679 80 90 11 Email : khari_boukar@yahoo.fr Cadepi06@yahoo.fr	Cameroun	Classé
CUSO INTERNATIONAL	BP : 11317 Yaoundé Téléphone : + 237 243 73 37 20 Email : françois.awounkeu@cusointernational.org	Cameroun	Classé
GROUPEMENT RIDEV/RECODH/CNVD/ GREEN SAFE	BP : 7535 Yaoundé Téléphone : 699 99 40 85/ 674 96 09 13 Email : ridevcam@ridev.org	Cameroun	Non classé
GROUPEMENT SAHELI/ALDDIMIR	BP : 816 Maroua Téléphone : 696 38 07 38/ 679 89 69 75 694 71 25 68 Email : saheli_maroua@yahoo.com alddimir@gmail.com	Cameroun	Non classé
ASOPV ASSOCIATION	Téléphone : 698 44 80 59/ 674 14 29 35 Email : asopv.association@gmail.com	Cameroun	Non classé
CARFAD	BP : 30588 Yaoundé Téléphone : +237 222 31 08 92/ 699 95 01 05 Email : carfadcameroun@yahoo.fr	Cameroun	Non classé
SIEMANS	BP : 40049 Kigali Téléphone : +250 77777 78561 Email : siemansinternational@gmail.com	Rwanda	Disqualifié pour production de références falsifiées

YAOUNDE le 31 Mai 2022

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°009/C/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/FEICOM/CIPM/2022 DU 12 AVRIL 2022, EN PROCÉDURE
D'URGENCE, POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES GADGETS ET SUPPORTS DE
COMMUNICATION AU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Communique :

Par décision N°009/D/FEICOM/DG du

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire du Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELA D'EXECUTION
La Société KING GEORGES, BP : 30022 Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 675 66 77 52	CINQUANTE-CINQ MILLIONS HUIT CENT VINGT MILLE NEUF CENT VINGT-CINQ (55 820 925) FRANCS CFA TTC	VINGT-HUIT (28) JOURS, APRES « BON A TIRER ».

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire audit Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00419 /D/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 04 MARS 2022 RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS DE PÊCHE POUR L'APPUI AUX PÊCHEURS DU LAC TCHAD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publics pour l'Exercice 2022 ;

Vu la circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics.

Considérant le dossier de consultation pour l'appel d'offres national ouvert n° 0003/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 du 04 mars 2022 relatif à l'acquisition des équipements et matériels de pêche pour l'appui aux pêcheurs du Lac Tchad

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
JATACO PLUS SARL, BP: 10 073 Douala	Quarante-huit millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille (48 995 000)	Délégation Régionale du MINEPIA de l'Extrême-Nord à Garoua	Quatre-vingt-cinq (85) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 23 Mai 2022

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE DE POUMA

DECISION N°008/D/CP/CIPM/SM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU1 310 412 0 2 2 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME ; REGION DU LITTORAL EN DEUX (02) LOTS :LOT 1 : RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE SAKBAYEME CENTRE LOT 2 : RÉHABILITATION DU CSI DE HEGBA POUMA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, (AUTORITÉ CONTRACTANTE)

Vu La constitution ;

Vu Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu Loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2001 portant organisation du gouvernement ;

Vu Le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2001 portant formation du gouvernement ;

Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février

2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu La circulaire N°004/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2022;

Vu Décision N°00000159/CAB/MINMAP DU 15 MARS 2019 portant nomination des présidents de commissions internes de passation des Marchés auprès des Communes ;

Vu Décision Municipale N°001/DM/CP/22 du 04 janvier constatant la composition la commission interne de passation des marchés (CIPM) de la Commune de Pouma.

Vu AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°0051AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU1 310 412 0 2 2 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME ; REGION DU LITTORAL EN DEUX (02) LOTS :

LOT 1 : RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE SAKBAYEME CENTRE LOT 2 :

RÉHABILITATION DU CSI DE HEGBA POUMA

Vu Le procès ...verbal de la session du 12/05/2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Pouma;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Est retenu pour l'attribution DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME ; REGION DU LITTORAL EN DEUX (02) LOTS:

LOT 1 : RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE SAKBAYEME CENTRE

LOT 2 : RÉHABILITATION DU CSI DE HEGBA POUMA

Le soumissionnaire ETS TUMANS MEDICALS SARL Tel : 677 70 67 56 pour les travaux

de RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE SAKBAYEME CENTRE (LOT 1) pour un Montant de 15 950 000 FCFA (Quinze millions neuf cent cinquante mille) Francs CFA Toutes taxes comprises dans un délai d'exécution de trois (03) mois calendaires ;

Le soumissionnaire ETS TUMANS MEDICALS SARL Tel : 677 70 67 56 pour les travaux de RÉHABILITATION DU CSI (Centre de Santé de HEGBA POUMA) (LOT 2) pour un Montant de **25 950 000 FCFA (Vingt cinq millions neuf cent cinquante mille) Francs CFA Toutes taxes comprises** dans un délai d'exécution **trois (03) mois calendaires** ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. I?

POUMA le 18 Mai 2022

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorotheé

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
0000007/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/2022 DU 01ER JUIN 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE
SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN DE BUREAUX CHARGÉE DE L'ENTRETIEN ET DU NETTOYAGE DU SIÈGE DE
L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE
YAOUNDÉ ET SES ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'une société d'entretien de bureaux chargée de l'entretien et du nettoyage du siège de l'Unité Opérationnelle du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga.

2. Consistance des prestations

La consistance de ces prestations est détaillée dans la pièce N°5 du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **treize millions (13 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres constituent un (01) lot unique.

5. Participation et origine

Peuvent participer au présent Appel d'Offres toutes les entreprises de droit camerounais, spécialisées dans le domaine de l'entretien et du nettoyage des bureaux.

6. Financement

Budget du PAEPYS, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au siège de l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maitrise d'Ouvrage du projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga, sise au quartier Bastos à côté de l'ONG Action contre la faim. Tél : (+237) 22 20 84 16 / B.P : 35541 Yaoundé, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu aux heures ouvrables au siège de l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maitrise d'Ouvrage du projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga, sise au quartier Bastos à côté de l'ONG Action contre la faim. Tél : (+237) 22 20 84 16 / B.P: 35541 Yaoundé, dès publication du présent Avis, contre présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) FCFA** dans le compte intitulé «Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP» ouvert dans les Agences BICEC : Agence Centrale Bafoussam, Bamenda, Bertoua, Buéa, Douala, Dschang, Ebolowa, Garoua, Limbé, Maroua, Ngaoundéré, Yaoundé.

La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (B.P., Téléphone, Fax, etc.). La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont UN (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé, au siège de l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage du projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga, sise au quartier Bastos à côté de l'ONG Action contre la faim. Tél : (+237) 22 20 84 16 / B.P : 35541 Yaoundé, au plus tard **le 30 juin 2022 à quatorze (14) heures précises**, heure locale, sous enveloppe cachetée adressée au Directeur du PAEPYS avec la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
00000007/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/2022 DU 01^{er} juin 2022 pour le recrutement d'une société d'entretien de
bureaux chargée de l'entretien et du nettoyage du siège de l'unité opérationnelle du projet d'alimentation en eau
potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga. Financement BUDGET du PAEPYS,
Exercice 2023.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum est de douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant équivalant à **deux cent soixante mille (260 000) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du DAO entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se passera en un (01) temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le 30 juin 2022 à quinze (15) heures précises**, heure locale, dans la salle de réunions de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PAEPYS, sise au siège de l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage du projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga, sise au quartier Bastos à côté de l'ONG Action contre la faim. Tél : (+237) 22 20 84 16 / B.P : 35541 Yaoundé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Les offres remises seront évaluées conformément aux critères ci-après :

1. Critères éliminatoires

- a) Absence ou non-conformité d'une pièce dans le dossier administratif au-delà de 48 heures;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Fausse déclaration, pièces scannées, falsifiées ou substituées;
- d) Présence d'information financière dans le dossier technique ou dans l'offre administrative;
- e) Note d'évaluation inférieure à 70% de OUI ;
- f) Offre financière incomplète ;
- g) Engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figurant pas dans la liste des entreprises exclues des marchés publics et publiée par le MINMAP ;
- h) Absence d'une capacité financière ? 10 millions de FCFA.

2. Critères essentiels

N°	Désignations	Notation
A	Personnel	30 OUI
B	Références du soumissionnaire	15 OUI
C	Organisation, méthodologie, organigramme et planning	08 OUI
D	Equipement et matériel	15 OUI
E	Présentation de l'offre	02 OUI
TOTAL (A+B+C+D+E)		70 OUI

3. Méthode de sélection du consultant

Le soumissionnaire sera choisi par la méthode de sélection du moins-disant.

15. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire disposant d'un dossier administratif conforme au DAO, ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 70% de OUI et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant QUATRE VINGT DIX (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Unité Opérationnelle du Projet, sise à Bastos à côté de l'ONG Action contre la faim. Tél : (+237) 22 20 84 16/ B.P : 35 541 Yaoundé.

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699370748.

YAOUNDE le 1 Juin 2022

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00444 /D/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 01 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022, EN VUE DE L'ACQUISITION DES KITS INFORMATIQUES DES SERVICES CENTRAUX ET DES POSTES D'INSPECTION AU NIVEAU DES FRONTIÈRES AÉRIENNES, MARITIMES ET TERRESTRES. LOT.1.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n° 2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publics pour l'Exercice 2022 ;

Vu la circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics.

Considérant le dossier d'appel d'offres national ouvert n° 0005/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 du 05 avril 2022, en vue de l'acquisition des kits informatiques des services centraux et des postes d'inspection au niveau des frontières aériennes, maritimes et terrestres. Lot.1.

DECIDE :

Article 1^{er} : La société ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets CYJEL, BP : 00 Yaoundé	Vingt-six millions sept cent cinquante-neuf mille sept cent (26 759 700)	Cellule Informatique sise à Mvog-Betsi/Yaoundé	soixante (60) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 1 Juin 2022

Le MINISTRE

DR TAIGA

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°009/D/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022 POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES
GADGETS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION AU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/FEICOM/CIPM/2022 du 12 avril 2022, en procédure d'urgence, pour la production et la fourniture des gadgets et supports de communication au FEICOM.

DECIDE:

Article 1er : La Société **KING GEORGES**, BP : 30022 Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 675 66 77 52 est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/FEICOM/CIPM/2022 du 12 avril 2022, en procédure d'urgence, pour la production et la fourniture des gadgets et supports de communication au FEICOM, pour un montant de **cinquante-cinq millions huit cent vingt mille neuf cent vingt-cinq (55 820 925) francs CFA TTC**, pour un délai d'exécution de **vingt-huit (28) jours**, à compter de la date de notification du « Bon A Tirer ».

Article 2 : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement du Marché y afférent.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°0011/D/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MONTAGE
ET D'ÉDITION DE QUATRE (04) NUMÉROS DU MAGAZINE "LE COMMUNAL" AU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/FEICOM/CIPM/2022 du 07 avril 2022, pour la réalisation des travaux de montage et d'édition de quatre (04) numéros du magazine "le Communal" au FEICOM.

DECIDE:

Article 1er : La Société Etablissement IPEC, BP : 5087 Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 699 74 47 47 est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/FEICOM/CIPM/2022 du 07 avril 2022, pour la réalisation des travaux de montage et d'édition de quatre (04) numéros du magazine "le Communal" au FEICOM, pour un montant de **vingt-deux millions huit cent mille quatre (22 800 004) francs CFA TTC**, pour un délai d'exécution de **vingt (20) jours**, à compter de la date de notification du « Bon A Tirer » pour chaque numéro.

Article 2 : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00000006/AONR/MINEE/PAEPYS/CAMO/VO/CSPM /2022 DU 01/06/2022 LANCE APRES AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTERET N°000002/ASMI/MINEE/PAEPYS /CAMO/VO/2022 DU 27 JANVIER 2022 POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN VUE DE LA COUVERTURE MALADIE DU PERSONNEL DE L'UNITE OPERATIONNELLE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE ET SES ENVIRONS A PARTIR DU FLEUVE SANAGA (PAEPYS).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie, Maitre d'ouvrage du PAEPYS lance un appel d'offres national restreint en procédure d'urgence pour la souscription biennale d'une police d'assurance en vue de la couverture maladie du personnel et familles de l'unité opérationnelle du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en un (01) lot unique. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations et prestations à fournir à l'issue des études préalables dans le cadre du présent appel d'offres est de **trente-cinq millions (35 000 000) FCFA TTC** répartis ainsi qu'il suit :

Ø Tranche ferme de douze (12) mois : dix-sept millions cinq cent mille (17 500 000) FCFA ;

Ø Tranche conditionnelle de douze (12) mois : dix-sept millions cinq cent mille (17 500 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres national restreint en procédure d'urgence est ouverte aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA), ci-dessous citées :

LISTE RESTREINTE DES COMPAGNIES D'ASSURANCE PRE-SELECTIONNEES			
N°	COMPAGNIES D'ASSURANCES	CONTACTS	
01	AXA CAMEROUN	BP : 4068 Douala	233 42 67 72
02	CHANAS ASSURANCE	BP : 109 Douala	699 302 713
03	AGC ASSURANCES GENERALES DU CAMEROUN	BP : 12990 Douala	233 43 74 89

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du PAEPYS, Exercice 2022 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au siège de l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maitrise d'Ouvrage.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu aux heures ouvrables au siège de l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maitrise d'Ouvrage. Le prix du dossier est de **700 000 francs CFA** dans le compte intitulé « compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Agence de Yaoundé. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (B.P., Tél., Fax, etc.).

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, plus une offre financière. Adresse : (+237) 22 20 84 16 / B.P : 35541 Yaoundé, au plus tard **le 29 juin 2022 à 14 heures**, heure locale, sous enveloppe non cachetée.

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00000006/AONR/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO/CSPM /2022 DU 01 juin 2022 »

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de vingt-quatre (24) mois, répartis comme suit :

- une tranche ferme de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations ;
- une tranche conditionnelle de douze (12) mois déclenchée uniquement par l'exigence de satisfaction des prestations à la fin de la première tranche.

10. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission est de **sept cent mille (700 000) FCFA**.

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission valable pendant la période de validité de l'appel d'offres. Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de dépôt des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de caution de

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **29 juin 2022** à 10h. Tél : (+237) 22 20 84 16 / B.P : 35541 Yaoundé, **en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment** habilités. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions.

13. Critères d'évaluation

Les offres remises seront évaluées conformément aux critères ci-après :

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- a) Dossier administratif incomplet ou non conforme après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation ;
- b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou substitution des documents ;
- c) Présence d'information financière dans le dossier administratif ou technique ;
- d) Note technique inférieure à 80/100 points sur l'ensemble des critères essentiels ;
- e) Absence d'agrément du MINFI autorisant d'exercer dans ce secteur ;
- f) Absence d'attestation d'adhésion au Code CIMA certifiant que le soumissionnaire n'est soumis à aucune procédure de redressement, de sauvegarde ou de surveillance particulière, ou tout document probant ;
- g) Absence des états C4, C11, C10B tableau F pour les années 2018, 2019, 2020 dûment certifiés par les services compétents du Ministère en charge des Finances ;
- h) Absence de la caution de soumission ;
- i) Absence d'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figurant pas dans la liste des entreprises publiée par le MINMAP ;
- j) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

N°	Désignations	Notation (points)
1	Présentation générale de l'Offre	02
2	Références générales du Soumissionnaire	08
3	Références spécifiques du Soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois (03) dernières années 2018, 2019, 2020 (Joindre première et dernière pages de la Lettre commande ; plus attestation de satisfecit ou PV de recette.	12
4	Description détaillée des garanties offertes	06
5	Modalités de mise en jeu de la garantie	27
6	Moyenne Couverture des Engagements Réglementés (Etat C4 certifiés - Exercices 2018, 2019, 2020)	16
7	Moyenne Couverture de la Marge de Solvabilité (Etat C11 certifiés - Exercices 2018, 2019, 2020)	18
8	Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq (05) dernières années (Etat C10b tableau F - Exercices 2016, 2017, 2018, 2019, 2020)	08
9	Assiste à l'étranger (Justificatif partenariat étranger)	03
	Total	100

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement particulier de l'Appel d'Offres RPAO.

14. Attribution

L'Assureur sera choisi selon la méthode de sélection du mieux-disant par combinaison des critères techniques et financiers conformément aux procédures décrites dans le présent DAO suivant la formule : **NF = ((80 x note technique) + (20 x note financière))/100**

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Unité Opérationnelle du Projet, sise à Bastos à côté de l'ONG Action contre la faim. Tél : (+237) 22 20 84 16 / B.P : 35 541 Yaoundé.

Dénonciation pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699370748.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°008/D/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS D'ENTRETIEN
AU FEICOM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Demande de Cotation N°006/DC/FEICOM/CIPM/2022 du 12 avril 2022, pour la fourniture des produits d'entretien au FEICOM

DECIDE:

Article 1er : La Société **ETABLISSEMENTS JOANA**, TÉL : (237)697 04 13 41, est déclarée adjudicataire de la Demande de Cotation N°006/DC/FEICOM/CIPM/2022 du 12 avril 2022, pour la fourniture des produits d'entretien au FEICOM, pour un montant après rabais de 10% de **vingt millions soixante-dix-neuf mille sept cent vingt (20 079 720) francs CFA HT et vingt-trois millions neuf cent quarante-cinq mille soixante-six (23 945 066) F CFA** et pour un délai d'exécution de **cinq (05) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Article 2 : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE ZINA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N0008/AONO/C-ZINA/CIPM-TR/2022 DU 11/05/2022 POUR L'EXECUTION EN URGENCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE RCO919009 : SIFNA(INTERRC91906)-BLAMAKAI SUR UNE LONGUEUR DE SEPT (07) KILOMETRES DANS L'ARRONDISSEMENT DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'objet de l'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux **d'entretien et de réhabilitation de la Route Communale RCO919009 : SIFNA(INTERRC91906)-BLAMAKAI** sur une longueur de sept(07) kilomètres **dans l'Arrondissement de ZINA, département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-nord.**

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à une ouverture complète de la route et se déclineront ainsi qu'il suit :

- Ouverture de l'emprise de la route au bulldozer ;
- Déblai mis en remblai sur toute la longueur de la route soit sept(07) km (largeur 6m ; épaisseur 20cm) ;
- Reprofilage simple y compris création des fossés et exutoires
- Couche de roulement en matériaux sélectionnés sur toute la longueur de la route (Largeur 6m, épaisseur de 15cm).

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot unique :

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du MINTP, ligne Fonds Routier- Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté **aux heures ouvrables** à la commune de ZINA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Commune de ZINA dès Publication de l'Avis d'Appel d'Offres **sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.**

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un **(01) original** et six **(06) copies** marquées comme telles, conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous plis fermé, **à la Cor**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°008/AONO/C-ZINA/CIPM-TR/2022 DU 11/05/2022 POUR L'EXECUTION EN URGENCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE RCO919009 : SIFNA(INTERRC91906)-BLAMAKAI SUR UNE LONGUEUR DE SEPT (07) KILOMETRES DANS L'ARRONDISSEMENT DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de quatre (04) mois calendaires, Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est: de Un Million Quatre Cent Mille (1 400 000) F CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 06/06/2022 dès 12 heures précises dans la salle de réunion de la Commission interne de Passation des Marchés, à la Commune de Zina.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires****a) Pièces administratives incomplètes pour :**

- Absence ou la non-conformité de l'original de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission.

b) Dossier Technique incomplet pour absence de l'un des éléments ci-après :

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
- L'attestation de visite des lieux ;
- Un Conducteur des Travaux remplissant les conditions exigées dans le RPAO ;
- Une note d'Organisation et méthodologie cohérente avec la consistance des travaux;
- Non justification en propre (copies des factures certifiées fournies) du matériel minimum suivant

- Un bulldozer ;

- Un compacteur ;

- Une niveleuse ;

- Un camion-citerne à eau ;

- Une pelle chargeuse ;

- Une capacité financière délivrée par une banque de premier rang agréée par le MINFI, de montant d'au moins égale à **trente millions (30 000 000)** de Francs CFA **francs CFA**.

c) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée, datée et signée;
- Le bordereau des prix (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernier page, rempli de manière lisible ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif des travaux daté, signé et cacheté;
- Les sous – détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

d) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;**e) N'avoir pas obtenu au moins un total de 21 critères sur l'ensemble des 30 critères essentiels ;****f) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.****Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite **sur 30 critères** sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur 13 critères ;**b) Le matériel à mobiliser sur 14 critères ;**

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

d) L'attestation et le rapport documenté de visite de site sur **deux (02) critères**.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à Mairie de ZINA, Tel. : 675 32 05 63, ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Logone et Chari à kousseri.

ZINA le 11 Mai 2022

Le MAIRE

DJIBRI AKTAI ALAO

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
00000008/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/2022 DU 01ER JUIN 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE
SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE CHARGÉE DU GARDIENNAGE ET LA SÉCURISATION DU SIÈGE DE L'UNITÉ
OPÉRATIONNELLE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ ET SES
ENVIRONS À PARTIR DU FLEUVE SANAGA.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'eau et de l'énergie lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'une société de gardiennage chargée du gardiennage et la sécurisation du siège de l'unité opérationnelle du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga.

2. Consistance des prestations

La consistance de ces prestations est détaillée dans la pièce N°5 du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **treize millions (13 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent appel d'offres constituent un (01) lot unique.

5. Participation et origine

Peuvent participer au présent Appel d'Offres toutes les entreprises de droit camerounais, spécialisées dans le domaine du gardiennage et agréées par l'Etat du Cameroun.

6. Financement

Budget du PAEPYS, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au siège de l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maitrise d'Ouvrage du projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga, sise au quartier Bastos à côté de l'ONG Action contre la faim. Tél : (+237) 22 20 84 16 / B.P : 35541 Yaoundé, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu aux heures ouvrables au siège de l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maitrise d'Ouvrage du projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga, sise au quartier Bastos à côté de l'ONG Action contre la faim. Tél : (+237) 22 20 84 16 / B.P: 35541 Yaoundé, dès publication du présent Avis, contre présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **quarante-quatre mille (44 000) FCFA** dans le compte intitulé «Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP» ouvert dans les Agences BICEC : Agence Centrale Bafoussam, Bamenda, Bertoua, Buéa, Douala, Dschang, Ebolowa, Garoua, Limbé, Maroua, Ngaoundéré, Yaoundé.

La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (B.P., Téléphone, Fax, etc.). La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont UN (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé, au siège de l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage du projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga, sise au quartier Bastos à côté de l'ONG Action contre la faim. Tél : (+237) 22 20 84 16 / B.P : 35541 Yaoundé, au plus tard **le 01^{er} juillet 2022 à quatorze (14) heures précises**, heure locale, sous enveloppe cachetée adressée au Ministre de l'eau et de l'énergie S/C Directeur du PAEPYS avec la mention :

« **APEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°**
00000008/AONO/MINEE/PAEPYS/CSPM/2022 DU 01^{er} juin 2022 pour le recrutement d'une société de gardiennage
chargée du gardiennage et la sécurisation du siège de l'unité opérationnelle du projet d'alimentation en eau potable
de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga. Financement Budget du PAEPYS, EXERCICE
2023.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant équivalant à **deux cent soixante mille (260 000) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du DAO entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se passera en un (01) temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **01^{er} juillet 2022 à quinze (15) heures**, heure locale, dans la salle de réunions de la Commission Spéciale de Passation des Marchés, sise au siège de l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga, sise au quartier Bastos à côté de l'ONG « Action contre la faim ». Tél : (+237) 222 20 84 16 / B.P : 35541 Yaoundé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Les offres remises seront évaluées conformément aux critères ci-après :

1. Critères éliminatoires

- a) Absence ou non-conformité d'une pièce dans le dossier administratif au-delà de 48 heures;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Fausse déclaration, pièces scannées, falsifiées ou substituées;
- d) Présence d'information financière dans le dossier technique ou dans l'offre administrative;
- e) Note technique inférieure à 3/4 de oui à l'issue de l'analyse des offres techniques;
- f) Absence d'agrément autorisant l'exercice de la profession de société de gardiennage ;
- g) Absence d'une capacité financière ? 10 millions Fcfa ;
- h) Absence d'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figurant pas dans la liste des entreprises exclues des marchés publics et publiée par le MINMAP.

2. Critères essentiels

N°	Désignation	Notation
----	-------------	----------

A	Présentation de l'offre	02 OUI
B	Références du soumissionnaire	15 OUI
C	Personnel	30 OUI
D	Equipement et matériel	15 OUI
E	Organisation, méthodologie, organigramme et planning	08 OUI
TOTAL (A+B+C+D+E)		70 OUI

3. Méthode de sélection du consultant

Le soumissionnaire sera choisi par la méthode de sélection du moins-disant.

15. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire disposant d'un dossier administratif conforme au DAO, ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 3/4 de oui et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

L'Attributaire de la Lettre Commande mettra à la disposition du Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué l'extrait de casier judiciaire de chaque gardien concerné par la mission.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant QUATRE VINGT DIX (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Unité Opérationnelle du Projet, sise à Bastos à côté de l'ONG Action contre la faim. Tél : (+237) 22 20 84 16 /B.P : 35 541 Yaoundé.

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699370748.

YAOUNDE le 1 Juin 2022

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE MEIGANGA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/C-MEIGANGA/CIPM/2022 DU 06/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE GALE - DJALLO SUR UN LINEAIRE DE 9 KM (VOIE DE CONTOURNEMENT) DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AAONO), POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de réhabilitation DE LA ROUTE GALE - DJALLO Sur un linéaire de 9 km (Vole de contournement).

2. Consistance des prestations

Ils comprennent en particulier les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Etudes (Projet d'exécution et Plan de récolement) et Installation de chantier
- Amenée et repli du matériel
- Débroussaillage
- Abattage d'arbres
- Remblai provenant d'emprunt
- Mise en forme de la plateforme
- Reprofilage Rapide
- Curage et remise en forme des fossés et exutoires existants
- Création d'exutoires
- Couche de roulement ép 15 cm
- Fourniture et pose de buses métalliques Ø 800 mm .
- Puisard en maçonnerie de moellons Ø 800 mm '
- Tête de buse en maçonnerie Ø 800 mm
- Fossés bétonnés (béton armé de HA 10 et HA8 en deux lits pour les pieds droit et HA 10 pour le radier) de section intérieure 75x60 ép 15cm y compris dallettes de franchissement
- Réhabilitation des barrières de pluie
- Gestion de barrière de pluie

3. Cout Prévisionnel

Un montant prévisionnel de **Vingt Sept Millions (27 000 000) francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent avis d'appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire, le marché sera conclu entre ce dernier et l'Autorité Contractante qui est le Maire de la Commune de Meiganga.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2022,

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Meiganga (bureau du Secrétaire Général) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Retrait et Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Meiganga, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quarante Cinq Mille (45.000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Meiganga, représentant les frais d'acquisition du DAO. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront, obligatoirement se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposées au Secrétariat Général de la Commune de Meiganga contre récépissé, au plus tard **le 28/06/2022 à 14 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/C-MEIGANGA/CIPM/2022 DU
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE GALE - DJALLO Sur un linéaire de 9 km (Voie de
contournement)
"EN PROCEDURE D'URGENCE"
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois** calendaires, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de **Cinq Cent Quarante Mille (540 000) francs CFA**.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurances agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le nonrespect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps et aura lieu **le 28/06/2022 à 15 heures** (heure locale) par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Meiganga (CIPMMGA) dans la Salle des réunions de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré à Meiganga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration de l'entreprise) de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

12. Critères d'évaluation

1. Principaux Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- (.Dossier administratif incomplet ou non conforme au-delà du délai de 48 heures accordé par la commission.
- ii.Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (la CtPM/C-MGA et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- iii.non production de l'attestation de présentation de l'original des diplômes du personnel d'encadrement (Conducteur des Travaux et Chef chantier) ;
- iv.non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels (soit au moins 19 oui sur 27) ;
- v.omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- vi.offre financière incomplète ;
- vii.absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurances agréée par le Ministère chargé des finances.

2. Principaux Critères de qualification.

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i. Exécution au cours des cinq (05) dernières années d'au moins deux (02) marchés de travaux similaires ayant chacun un montant supérieur ou égal à Vingt Millions (20 000 000) FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux (oui ou non).
- ii. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à Vingt millions (20 000 000) FCFA (oui/non)
- iii. Références de l'entreprise (oui ou non)
- iv. Attestation de visite des lieux signée et datée sur l'honneur du soumissionnaire(oui/non).
- v. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non)
- vi. Planning des travaux (oui/non)
- vii. Méthodologie détaillée d'exécution des travaux (oui/non)
- viii. La présentation de l'Offre ; intercalaires en couleur (oui/non).
- ix. L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non)
- x. Délai d'exécution conforme. (Oui/non)

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises suspendues.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la commune de Meiganga, Tél ; 693 86 33 33 / 696 33 31 11

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Maire de la Commune de Meiganga. Numéro vert : 1517.

MEIGANGA le 3 Juin 2022

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0012/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 31 MAI 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DES TRAYEUSES DUIT AU PROFIT DES PRODUCTEURS LAITIERS EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINEPIA, EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 31 053 01 330002 524418.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du développement du filière lait du Cameroun, priorité gouvernementale dans la quête de l'amélioration de l'offre en denrées alimentaires d'origine animales pour les populations de l'ensemble du territoire, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation pour un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence en vue de l'acquisition des trayeuses duit au profit des producteurs laitiers.

2. Consistance des prestations

La présente consultation consiste en l'acquisition, de trente (30) trayeuse mobile électrique et essence 1 griffe.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des prestations à l'issue des études préalables est de : Cinquante-neuf millions cinq cent soixante-treize mille sept cent cinquante (59 573 750) Francs CFA

4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toute entreprise installée en République du Cameroun et justifiant de capacités techniques et financières pour la fourniture du matériel de production animale et/ou laitière.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement public du MINEPIA, Exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 56 31 053 01 330002 524418.

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de soixante-dix mille (70 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, au plus tard le 30 juin 2022 à 13 heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 0012/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 31 MAI 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DES TRAYEUSES DUIT AU PROFITS DES PRODUCTEURS LAITIERS EN PROCEDURE D'URGENCE.

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 30 juin 2022 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre sous format PDF, enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, en plus du mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Delai de Livraison

3.1 Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de cent vingt (120) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

3.2 Le matériel, objet de la présente consultation, seront livrés à la Délégation Régionale du MINEPIA de l'Adamaoua à Ngaoundéré.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et acquittée à la main par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier d'appel d'offre, d'un montant d'un million cent quatre-vingt-onze mille quatre cent soixante-quinze (1 191 475) Francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà du date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence du caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives ainsi que des offres techniques et financières aura lieu le 30 juin 2022 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunions dudit Commission, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**15.1 – Critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission ;
- dossier administratif incomplet ou pièces non conformes au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché et de ne pas figurer dans la liste des entreprises défaillantes au cours des trois (03) dernières années ;
- non-respect de la puissance du moteur électrique devant ? 0.55 kW et pour le moteur à essence devant être ? 6.5 cv ;
- le non-respect de la capacité de la buse ? 25 L ;
- absence d'un prix à un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ;
- non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères techniques essentiels.

15. 2 –Critères essentiels

- présentation générale de l'offre ;
- accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- références de l'Entreprise ;
- prospectus en couleur conforme aux spécifications techniques du DAO ;
- proposition technique conforme aux spécifications techniques du DAO assortie de fiches techniques du fabricant, accompagnée d'un service après-vente ou un certificat de garantie des équipements proposés.
- chronogramme et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »).

N.B : Toute offre n'ayant pas respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins cinq (05) « oui » sur sept (07) des critères essentiels sera éliminés.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera entièrement conforme aux exigences administratives et aux prescriptions du descriptif technique et dont l'offre financière sera la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA sise à Mvog-Betsi / Yaoundé.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ». /-

YAOUNDE le 31 Mai 2022

Le MINISTRE

DR TAIGA

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0013AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 31 MAI 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DE PETITS MATERIELS DE TRANSFORMATION DU LAIT POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTEURS EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINEPIA, EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 31 053 01 330002 524418

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du développement de la filière lait du Cameroun, priorité gouvernementale dans la quête de l'amélioration de l'offre en denrées alimentaires d'origine animales pour les populations de l'ensemble du territoire, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation pour un Appel d'Offres National Ouvert en vue de l'acquisition de petits matériels de transformation du lait pour l'accompagnement des producteurs.

2. Consistance des prestations

La présente consultation consiste en l'acquisition, de :

- seize (16) barattes manuelles 3,8 l/crème;
- seize (16) écrémeuses manuelles ;

seize (16) bidons de lait de 20 litres

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des prestations à l'issue des études préalables est de : trente millions cinq cent quarante-huit mille cinq cent cinquante-un (30 548 551) Francs CFA

4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toute entreprise installée en République du Cameroun et justifiant de capacités techniques et financières pour la fourniture du matériel de production animale et/ou laitière.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement public du MINEPIA, Exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 56 31 053 01 330002 524418

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, au plus tard le 01 juillet 2022 à 13 heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 0013/AONO/MINEPIA/CIPM/2022 DU 31 MAI 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DE PETITS MATERIELS DE TRANSFORMATION DU LAIT POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTEURS EN PROCEDURE D'URGENCE.

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 01 juillet 2022 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre sous format PDF, enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Délai de Livraison

1 Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de cent vingt (120) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

3.2 Le matériel, objet de la présente consultation, seront livrés à la Délégation Régionale du MINEPIA de l'Adamaoua sise à Ngaoundéré.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et acquittée à la main par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier d'appel d'offre, d'un montant de six cent dix mille neuf cent soixante-quinze (610 975) Francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives ainsi que des offres techniques et financières aura lieu le 01 juillet 2022 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**15.1 – Critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission ;
- dossier administratif incomplet ou pièces non conformes au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché et de ne pas figurer dans la liste des entreprises défaillantes au cours des trois (03) dernières années ;
- non-respect de la matière du bidon à lait et le corps plastique de l'écrémeuse manuelle ;
- absence d'un prix à un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif;
- non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères techniques essentiels.

15. 2 –Critères essentiels

- présentation générale de l'offre ;
- accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- références de l'Entreprise ;
- prospectus en couleur conforme aux spécifications techniques du DAO ;
- proposition technique conforme aux spécifications techniques du DAO assortie de fiches techniques du fabricant, accompagnée d'un service après-vente ou un certificat de garantie des équipements proposés.
- chronogramme et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »).

N.B : Toute offre n'ayant respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins cinq (05) « oui » sur sept (07) des critères essentiels sera éliminée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera entièrement conforme aux exigences administratives et aux prescriptions du descriptif technique et dont l'offre financière sera la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA sise à Mvog-Betsi / Yaoundé.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ». /-

YAOUNDE le 31 Mai 2022

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE DE KOLOFATA

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°008/DC/C-KTA/CIPM/2022 DU 19/5/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE (BAME SANDAWADJIRI) (9,00KM) DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DEL'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP EXERCICE 2022, LIGNE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE (BAME SANDAWADJIRI) (9,00KM) DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- le débroussaillage ;
- le déforestation ;
- les travaux de terrassements généraux pour le réaménagement ponctuel de la plate-forme ;
- le reprofilage rapide de la chaussée ;
- l'entretien, la réparation ou la création de petits ouvrages hydrauliques tels que dalots ;
- la prise en compte de la protection de l'environnement....etc.

3. Cout Prévisionnel

vingt-sept millions (27 000 000) de Francs CFA TTC

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises pré-qualifiées de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil. Par le présent Avis de consultation, les entreprises pré-qualifiées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet de la présente consultation, sont financés par le Budget d'investissement Public du MINTP, Exercice 2022, Ligne , pour un coût estimatif de **vingt-sept millions (27 000 000) de Francs CFA TTC**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès de Délégation Départementale des Travaux Publics du Mayo-Sava, et au Secrétariat Général de la Commune de Kolofata.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu à la recette municipale de la Commune de Kolofata, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **30 000 francs CFA (trente mille)** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, après de la Commune de KOLOFATA, au Secrétariat Général, au plus tard le 13/06/2022 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

DOSSIER DE CONSULTATION N°008/DC/C-KTA/CIPM/TBEC/2022 DU 19/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE (BAME-SANDAWADIIRI) (9,00KM) DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP EXERCICE 2022, LIGNE

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DC, d'un montant de 540 00 FCFA (cinq cent quarante mille de francs CFA), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 13/06/2022 à 14 heures** précises dans la salle de réunions de l'Hôtel de ville de Kolofata, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**13. Evaluation des offres**

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires**13.1.1. Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2. Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à cent millions (100 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de routes ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Absence d'un conducteur des travaux ;
- g) Non possession en propre d'une niveleuse et d'un compacteur (minimum 20 tonnes) ;
- h) Non satisfaction, au moins, à trente-six (36) critères essentiels sur cinquante-un (51).

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **51 critères essentiels** ci-dessous :

- > Présentation de l'offre **(04 critères)**
- > Le chiffre d'affaires **(03 critères)**
- > L'accès à une ligne de crédit **(03 critères)**
- > Les références de l'Entreprise **(10 critères)**
- > La disponibilité du matériel et des équipements essentiels **(10 critères)**
- > L'expérience du personnel d'encadrement **(10 critères)**
- > L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier **(11 critères)**

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Kolofata, Maître d'ouvrage (Autorité Contractante) attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de consultation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Kolofata.

MAROUA le 23 Mai 2022

Le ADJOINT AU MAIRE

YERIMA

COMMUNE DE BIKOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/RC/CBK/CIPM-CBK/2022 DU 06/06/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BIKOK, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de BIKOK, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un hangar au marché de Bikok, département de la Méfou et Akono.

N°	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
1	Construction d'un hangar au marché de Bikok.	35 500 000	562102102641112523311 911

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser portent sur :

CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE BIKOK

- Lot 100 : travaux préliminaires ;
- Lot 300 : Les fondations ;
- Lot 400 : Les maçonneries et élévation ;
- Lot 500 : La charpente, la couverture;
- Lot 600 : Les menuiseries bois et vitrerie ;
- Lot 700 : Les menuiseries métalliques;
- Lot 900 : La peinture ;
- Lot 1000 : Faux plafond;

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises installées en territoire camerounais.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2022.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de BIKOK, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipal de BIKOK**.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de BIKOK, au plus tard le 01/07/2022 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°07/AONO/RC/CBIKOK/CIPM-CBIKOK/2022 Du 02/06/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

7. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

8. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit :

N°	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Montant de la caution
1	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHE DE BIKOK	35 500 000	710 000

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances. La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations émettrices des pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Marie de BIKOK le 01/07/2022 à 12 heures précises par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de BIKOK, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Absence ou Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- 4) Avoir un chantier de 2020 encore en cours d'exécution dans le même Département ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence d'une pièce financière ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 10% du nombre total des Sous-détail des Prix unitaires ;
- 4) Sous-détail des Prix unitaires non conforme au modèle.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement..... Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels..... Oui/Non
- 7) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

12. Attribution

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de BIKOK service des marchés, aux numéros de téléphones : 693 45 56 13

YAOUNDE le 2 Juin 2022

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

COMMUNE DE DIBOMBARI

ADDITIF N°011/A/MO/CD/CIPM//2022 DU 02/06/2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CD/CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BABENGA DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES POTENTIELLEMENT SOUMISSIONNAIRE DE L'APPEL D'OFFRE SUSCITE CE QUI SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en neuf (09) exemplaires soient un (01) numérique et huit (08) papiers (hard copy) dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermés, auprès de l'Unité des VRD de la Commune de DIBOMBARI, sise à l'ancien bâtiment de la Mairie de Dibombari au plus tard le **06/06/2022** à **11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CD/CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BABENGA DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI

FINANCEMENT : BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI, EXERCICE 2022

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

EXERCICE 2019IPM/2019 DU..... Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en neuf (09) exemplaires soient un (01) numérique et huit (08) papiers (hard copy) dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermés, auprès de l'Unité des VRD de la Commune de DIBOMBARI, sise à l'ancien bâtiment de la Mairie de Dibombari au plus tard le **13/06/2022** à **11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CD/CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BABENGA DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI

FINANCEMENT : BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI, EXERCICE 2022

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

EXERCICE 2019IPM/2019 DU..... Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 06/06/2022 à 12 heures précises dans la salle de passation des marchés de la Commune de DIBOMBARI en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 13/06/2022 à 12 heures précises dans la salle de passation des marchés de la Commune de DIBOMBARI en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

DIBOMBARI le 2 Juin 2022

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

COMMUNE DE DIBOMBARI

ADDITIF N°012/A/MO/CD/CIPM/2022 DU 02/06/2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°02/AONO/CD/CIPM/2022 DU 26/04/2022 D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (P.M.H) A NKAPA CENTRE DE SANTE DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES POTENTIELLEMENT SOUMISSIONNAIRE DE L'APPEL D'OFFRE SUSCITE QUE :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en neuf (08) exemplaires soient un (01) numérique et sept (07) papiers (hard copy) dont un (01) original et sept (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermés, auprès de l'Unité des Voiries et Réseaux sise à l'ancien bâtiment de la Commune de DIBOMBARI, au plus tard le **06/06/2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/ CD/CIPM/2022 DU 26/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (P.M.H) À NKAPA CENTRE DE SANTE DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC / COMMUNE DE DIBOMBARI, EXERCICE 2022

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en neuf (08) exemplaires soient un (01) numérique et sept (07) papiers (hard copy) dont un (01) original et sept (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermés, auprès de l'Unité des Voiries et Réseaux sise à l'ancien bâtiment de la Commune de DIBOMBARI, au plus tard le **13/06/2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/ CD/CIPM/2022 DU 26/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (P.M.H) À NKAPA CENTRE DE SANTE DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC / COMMUNE DE DIBOMBARI, EXERCICE 2022

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 06/06/2022 à 12 heures précises dans la salle de délibération de la Commune de Dibombari en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 13/06/2022 à 12 heures précises dans la salle de délibération de la Commune de Dibombari en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

DIBOMBARI le 2 Juin 2022

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

COMMUNE DE DIBOMBARI

ADDITIF N°009/A/MO/CD/CIPM/2022 DU 02/06/2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CD/CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTES EN TERRE DANS CERTAINES LOCALITES DE DIBOMBARI, COMMUNE DE DIBOMBARI

TRONÇON 1: ANTENNE ORANGE-CARREFOUR JEAN DAVID BILLE-BWAJUMBA (ROUTE BITUMÉE) 2.5KM; TRONÇON 2: EKOBO THEOPHILE-CARREFOUR JEAN DAVID BILLE; ENTREE MOUKONGO (1.4KM); TRONÇON 3: SALLE TEMOIN DE JEHOVAH-CHEFFERIE BOMONO BA MBENGUE (3.1KM) ; TRONÇON 4: ENTREE CHEFFERIE BOMONO BA MBENGUE -MAJOR (2KM) Y COMPRIS BRETELLES D'UN LINEAIRE CUMULE DE (2KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI

MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES POTENTIELLEMENT SOUMISSIONNAIRE DE L'APPEL D'OFFRE SUSCITE CE QUI SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies papier et une copie numérique marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès à l'Unité des Voiries et Réseaux sise à l'ancien bâtiment de la Commune de Dibombari, au plus tard le **06/06/2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/ CD/CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES DANS LES LOCALITES CITEES DE DIBOMBARI DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Tronçon 1: ANTENNE ORANGE-CARREFOUR JEAN DAVID BILLE-BWAJUMBA (route bitumée) 2.5km; Tronçon 2: EKOBO THEOPHILE-CARREFOUR JEAN DAVID BILLE; ENTREE MOUKONGO (1.4km); Tronçon 3: SALLE TEMOIN DE JEHOVAH-CHEFFERIE BOMONO BA MBENGUE (3.1km) ; Tronçon 4: ENTREE CHEFFERIE BOMONO BA MBENGUE -MAJOR (2km) y compris bretelles D'UN LINEAIRE CUMULE DE (2km) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC / COMMUNE DE DIBOMBARI, EXERCICE 2022

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

EN PROCEDURE D'URGENCE

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

1 Remises des offres

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies papier et une copie numérique marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès à l'Unité des Voiries et Réseaux sise à l'ancien bâtiment de la Commune de Dibombari, au plus tard le **13/06/2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/ CD/CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES DANS LES LOCALITES CITEES DE DIBOMBARI DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Tronçon 1: ANTENNE ORANGE-CARREFOUR JEAN DAVID BILLE-BWAJUMBA (route bitumée) 2.5km; Tronçon 2: EKOBO THEOPHILE-CARREFOUR JEAN DAVID BILLE; ENTREE MOUKONGO (1.4km); Tronçon 3: SALLE TEMOIN DE JEHOVAH-CHEFFERIE BOMONO BA MBENGUE (3.1km) ; Tronçon 4: ENTREE CHEFFERIE BOMONO BA MBENGUE -MAJOR (2km) y compris bretelles D'UN LINEAIRE CUMULE DE (2km) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC / COMMUNE DE DIBOMBARI, EXERCICE 2022

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

EN PROCEDURE D'URGENCE

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **06/06/2022 à 12 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de Dibombari en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **13/06/2022 à 12 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de Dibombari en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

DIBOMBARI le 2 Juin 2022

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

COMMUNE DE ZINA

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/C/ZNA/CIPM-AG/2022 DU 11/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL D'ENLEVEMENT ET DE TRAITEMENT DES ORDURES DANS LA COMMUNE DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2022, Le Maire de la Commune de ZINA, Autorité Contractante, lance à un avis de Demande de Cotation pour l'acquisition du matériel d'enlèvement et de traitement des ordures, dans la Commune de ZINA, Département du Logone Et Chari, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

La consistance de la fourniture, objet de la présente Demande de Consultation, porte sur l'acquisition du matériel d'enlèvement et de traitement des ordures, dans la Commune de ZINA, Département du LOGONE ET CHARI, Région de l'Extrême-Nord en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : **vingt millions neuf cent soixante-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-cinq (20 978 285) FCFA.**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine et fournir trois (03) lettres-Commandes et procès-verbaux.

Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **informations authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par les **Droits d'assise spéciale destinée au financement de l'enlèvement et du traitement des ordures- Exercice 2020.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Mairie de ZINA.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de ZINA, **Service Technique et informatique** BP 204 kousseri. Email : commune.zina@yahoo.fr Tel : 675 46 49 57/675 32 05 63, dès publication du présent Avis contre présentation de l'Original de la quittance de versement à la **Recette Municipale de la Commune de Zina** d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000)FCFA**, représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis de Demande de Cotation et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait de la Demande de Cotation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un(01)** original et **six(06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au secrétariat de la Mairie de ZINA, au plus tard le **06 juin 2022 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 03/DC/C/ZNA/CIPM-AG/2022 DU 11/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL D'ENLEVEMENT ET DE TRAITEMENT DES ORDURES DANS LA COMMUNE DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est **de trente (30) jours calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la DC, d'un montant de **quatre cent dix-neuf mille six cent (419 600) Francs CFA** valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **06/06/2022, à 13 Heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la **Commune de Zina, dans la salle des délibérations de ladite commune**.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

14. Critères d'évaluation**11. 1 Principaux critères éliminatoires:**

a) Absence dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;

b) Non-conformité dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;

c) Usage de faux documents ou de documents scannés;

d) Omission d'un prix quantifié du devis estimatif;

e) Absence d'une pièce de l'offre financière;

f) Faire partie de la liste des entreprises interdites de la commande publique par le Ministère des Marchés Publics.

11. 2 Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non):

a) Références de l'Entreprise ;

b) Caractéristiques techniques

c) Proposition technique et planning de livraison ;

d) Délai de livraison;

e) Présentation générale de l'Offre;

f) Preuves d'acceptation des clauses à caractère administratif et technique.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, la Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière évaluée est la moins disante après correction.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Commune de Zina** ; Tél : SG: 675 46 49 57/ CCD: 675 32 05 63.

ZINA le 11 Mai 2022

Le MAIRE

DJIBRI AKTAI ALAO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

AVIS DE CONSULTATION N°003/AC/SODECAO/CIPM/2022 DU 03 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET D'ENGRAIS A LA SODECAO

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Avis de Consultation n°003/AC/SODECAO/CIPM/2022 du 03 juin 2022 relatif à la fourniture de fongicides systémiques, de fongicides de contact, d'insecticides, de nématicides, d'herbicides, d'engrais foliaires, d'engrais minéraux et d'engrais organiques à la SODECAO.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, la SODECAO envisage de solliciter la fourniture de fongicides systémiques, de fongicides de contact, d'insecticides, de nématicides, d'herbicides, d'engrais foliaires, d'engrais minéraux et d'engrais organiques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue de cette consultation est estimé à trente-sept millions six cent cinq mille trente-cinq (37.605.035) de F CFA.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais agréées dans la Distribution des intrants agricoles en République du Cameroun.

5. Financement

Le financement du présent Avis de Consultation sera assuré par le budget de la SODECAO, exercice 2022 (imputation BIP/MINADER poste 244194 ; 244197).

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés de la SODECAO contre Présentation d'un reçu de versement de la somme de soixante mille (60.000) francs CFA délivré par la BICEC, au compte spécial CAS-ARMP n°335988.

7. Remises des offres

Le devis quantitatif et qualitatif de ces services doit être chiffré et déposé au Service des Marchés au plus tard le 28 juin 2022 à 09 heures, sous enveloppe anonyme scellée de couleur **kaki** adressée à Monsieur le Directeur Général de la SODECAO avec la mention :

« **Avis de Consultation n°003/AC/SODECAO/CIPM/2022 du 03 juin 2022 pour la fourniture des produits phytosanitaires et d'engrais à la SODECAO.** »

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

8. Delai de Livraison

a)- Délai de livraison

Le délai de livraison est de trente (30) jours.

b)- Lieu de livraison

La livraison s'effectuera au siège de la SODECAO à Yaoundé.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances, **valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres qui est de quatre-vingt-dix (90) jours**, s'élevant à **sept cent mille (700.000) FCFA**.

Les pièces requises doivent dater de moins de trois (03) mois en ce qui concerne l'attestation d'immatriculation, le registre de commerce, l'attestation de non faillite, l'attestation de non-redevance, l'attestation de domiciliation bancaire ; le plan de localisation, l'attestation de localisation ; et avoir été produits postérieurement à la date de signature du présent Avis de Consultation pour ce qui est de l'attestation de la CNPS, de la quittance d'achat du Dossier de Consultation, de la caution de soumission et de l'attestation de non-exclusion de l'ARMP.

10. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 28 juin 2022 à 10 heures à la Salle des Actes de la SODECAO.

11. Critères d'évaluation

- absence de caution de soumission ;
- fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- absence des échantillons de 10 sachets de 50 grammes de fongicides systémiques, de 10 sachets de 50 grammes de fongicides de contact, d'un (01) kilogramme de nématicides, d'un (01) litre d'insecticides, d'un (01) litre d'herbicides, d'un (01) litre d'engrais foliaires, d'un (01) kilogramme d'engrais minéraux et d'un (01) kilogramme d'engrais organiques au moment du dépôt des offres ;
- absence de l'arrêté d'homologation signé par le Ministre en charge de l'Agriculture et du Développement Rural en cours de validité de fongicides systémiques, de fongicides de contact, de nématicides, d'insecticides et d'herbicides. Pour les Sociétés ne détenant pas l'arrêté d'homologation, fournir une lettre d'une Société détentrice de l'homologation par laquelle elle autorise ladite société à soumissionner ;
- absence du certificat d'origine signé du fabricant de chaque produit ;
- absence d'agrément pour la distribution des intrants agricoles, signé par le Ministre en charge de l'Agriculture et du Développement rural ;
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif non régularisée après le délai réglementaire accordé par la Commission interne de Passation des Marchés (CIPM) ;
- non-conformité de plus de trois (03) spécifications techniques de chaque élément de la fourniture ;
- absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant.
- références du fournisseur ? 02 marchés similaires d'au moins trente millions (30.000.000) de FCFA, assorti d'un PV de réception, exécuté au cours des trois (03) dernières années ;
- engagement sur l'honneur de la disponibilité des produits en stock ;
- chiffre d'affaires cumulé des trois (03) dernières années ? à quarante-cinq millions (45.000.000) de FCFA ;
- Délai de livraison signé sur l'honneur ;
- Accès à une ligne de crédit ? trente millions (30.000.000) de FCFA.

12. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés propose l'attribution au Soumissionnaire dont l'offre est entièrement conforme aux exigences administratives et aux prescriptions du descriptif technique et est la moins disante.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la SODECAO (bâtiment SDAA, porte 17 Tél. 222-30-45-44).

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

COMMUNE DE DOUMANTANG

N°003/AONO/C/DMTG/SG/CIDPM/2022 DU 27 MAI 2022. POUR L'EXECUTION EN PROCEDURE D'URGENCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS UNE ECOLE DE LA COMMUNE DE DOUMANTANG, DEPARTEMENT DU HAUT – NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE: EP DE NGODOUMOU)

FINANCEMENT

BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE (BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE)

IMPUTATION

221 211

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

EXECUTION EN PROCEDURE D'URGENCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS UNE ECOLE DE LA COMMUNE DE DOUMANTANG, DEPARTEMENT DU HAUT – NYONG, REGION DE L'EST

(Lot Unique: EP DE NGODOUMOU)

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- 1) Travaux préparatoires - études ;
- 2) Terrassements ;
- 3) Fondations ;
- 4) Maçonnerie-Elévation ;
- 5) Charpente-Couverture-Plafonnage ;
- 6) Menuiserie métallique/Bois ;
- 7) Electricité ;
- 8) Peinture ;
- 9) VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le Coût prévisionnel des travaux est de dix sept millions cinq cent mille (17500000) Fcfa.

4. Allotissement

UN (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune de **Doumaintang**, dans le cadre de son Budget d'Investissement, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de **Doumaintang**, Service Technique, Tél : 676111806 /677897670, sise à **Doumaintang**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Commune de Doumaintang, Service Technique, Tel : 676111806/677897670 sise à **Doumaintang**, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (**Recette Municipale de Doumaintang**), d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Commune de **Doumaintang**, Service Technique, Tél : 676111806/677897670 **au plus tard le 20 juin 2022 à 11 heures précises** soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention.

10. Délai de Livraison

quatre (04) mois

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt jours (120) jours** et d'un montant de **Trois cent quatre-vingt milles (380 000) FCFA par lot postulé**, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire de premier ordre, **01(une)** société d'Assurance agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^{ème}) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de **Doumaintang**, dans la salle des actes de ladite Commune, le 20 JUIN 2022 à 12 heures précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

I/ Critères éliminatoires

I-1) Pièces administratives:

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Absence ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures.

I-2) Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » telle qu'elle est prescrite par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Non obtention de **dix-huit (18)** critères sur **vingt-cinq (25)** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

I-3) Offre financière soit 70%:

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un Sous-Détail d'un prix unitaire quantifié ;

II) Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;

b) Moyens matériels (09 critères) ;

c) Références (02 critères) ;

d) Chiffre d'affaires sur les trois (03) dernières années de **quinze millions (15 000 000) FCFA** ou plus (01 critère) sur les trois dernières années ;

15. Attribution

e) Attestation de solvabilité financière de **dix millions (10 000 000) FCFA** ou plus par lot postulé (01 critère), devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.
Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), le Maître d'ouvrage attribuera la lettre-commande au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune de **Doumaintang**.

DOUMANTANG le 27 Mai 2022

Le MAIRE

KOUME Honoré

COMMUNE DE BIBEY

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CM-BIBEY/CIPM/2022
DU 02/062022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES DANS LA COMMUNE DE
BIBEY.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bibey, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour la Compte de sa Municipalité, un Appel d'Offres pour l'exécution des travaux d'entretien des voiries dans la commune de Bibey, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- L'installation de chantier ;
- Amener et repli du matériel
- Projet d'exécution et plan de récolement
- Remblais graveleux latéritique
- Mise en forme de plateforme
- Les travaux préliminaires ;
- Couche de fondation en graveleux naturel
- Imprégnation simple
- Sablage
- Enduit superficiel tri couche
- Fossé bétonné triangulaire section de base hauteur=50 ouverture
- Caniveau bétonné de section
- Dalette sur caniveau
- Les terrassements généraux ;
- Les travaux de voirie;
- L'assainissement des eaux pluviales ;
- Le déplacement des réseaux des concessionnaires, le cas échéant.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO). Les détails sont précisés dans le CCTP.

3. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP MINH DU, Exercice 2022 (crédits transférés) Le montant prévisionnel des travaux est de **50 000 000 (cinquante millions FCFA)**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bibey dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à **la Commune de Bibey** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Soixante Cinq mille (65 000) par lot FCFA**, payable auprès de la **Recette Municipale de la commune de Bibey** pour le présent dossier, représentant les frais d'acquisition dudit Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés et enregistrés à la Commune **de Bibey**, au plus tard le **01/07/2022 à 12 heures** précises, heure locale.

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 007-/ AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CM-BIBEY/CIPM/2022 DU 02/06/2022

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES

DANS LA COMMUNE DE BIBEY

FINANCEMENT : BIP MINH DU 2022

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **un million (1 000 000) FCFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le **01/07/2022** à **13heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bibey (CIPM) dans la salle des actes de la Mairie de Bibey. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

15.1. Critères Eliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ou d'une pièce administrative non-conforme 48 heures après la séance d'ouverture ;
- b) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- c) Offre technique incomplète pour absence :
 - c1) de l'Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
 - c2) d'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil inscrit à l'ONIGC, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins un (01) projet de voirie revêtue ;
 - c3) de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des **trois (03)** dernières années ;
 - c4) de la capacité de préfinancement d'un montant minimum de 20 000 000 (vingt millions fcfa) délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI ;
 - d) N'avoir pas réalisé au cours des cinq (05) dernières années un projet de réhabilitation des voiries urbaines revêtues d'un montant minimum de 100 millions;
 - e) Non justification de la possession en propriété ou mise à disposition du matériel minimum suivant :
 - 01 camion-gravillonneur;
 - 01 pelle chargeuse;
 - 01 compacteur à pneus;
 - 01 niveleuse ;
 - 01 benne ;
 - f) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
 - g) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
 - h) N'avoir pas satisfait à au moins 24 critères essentiels/31.

15.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A - Présentation	01 critère
B - Références	03 critères
C - Personnel d'encadrement	11 critères
D - Méthodologie	04 critère
E - Matériel	12 critères

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation. En cas de conflit entre l'Avis d'Appel d'Offres, la grille d'évaluation et le RPAO, seul ce dernier doit être pris en considération.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

NB : la clause de moins disante ne s'applique qu'en cas d'égalité entre prestataire après analyse de l'offre administrative, technique, et financière

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la **Commune de Bibey** ou appeler le **674 53 10 46** ou **699 32 30 21**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au **1517** ou aux numéros suivants : 658 26 26 82 / 651 64 91 94.

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 2 Juin 2022

Le MAIRE

SAVOM Martin

COMMUNE DE BIBEY

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BIBEY/CIPM/2022
DU 02/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'EXECUTION DE CERTAINS TRAVAUX D'ENTRETIEN
ROUTIER DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE
SANAGA, REGION DU CENTRE.LOT1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE BORD
SANAGA-NDOUMBA-CARREFOUR METEP;LOT 2 : TRAVAUX DE REHABILITATION DU TROCON DE
ROUTE MINBANGA – KOMASSO- BIBEA- NGOULMEKONG (9 KM)FINANCEMENT : BIP MINADER ET
MINTP - EXERCICES 2022**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bibey, Autorité Contractante, lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réalisation des opérations sus-évoquées .

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à la réhabilitation des routes en terre des routes concernées. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Ces travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les tâches suivantes:

LOT1

- Etudes et installation de chantier ;
- Amené et repli du matériel ;
- Dégagement mécanique de l'emprise de la route ;
- Débroussaillage ;
- Dé forestage ;
- Abattage d'arbres ;
- Déblai ordinaire mis en dépôt ;
- Remblai en graveleux latériques ;
- Purges ;
- Mise en forme de la plate forme ;
- Reprofilage/compactage ;
- Couche de roulement en graveleux latérique ;
- Curage des ouvrages hydrauliques existants (buses et dalots h
- Buse métallique Ø 800mm ;
- Buse métallique Ø 1000mm;
- Puisard pour Buse métallique Ø 800mm ;
- Puisard pour Buse métallique Ø 1000mm ;
- Tête en maçonnerie pour buse Ø 800mm ;
- Tête en maçonnerie pour buse Ø 1000mm ;

LOT 2

- Etudes et Installation de chantier;
- Débroussaillage;
- Abattage et élagage d'arbres;
- Déblais mis en dépôt ou en remblai;
- Remblai provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plate-forme y/c création fossés ;
- Couche de roulement en grave latéritique ;
- Buse métallique D 800 mm;
- Puisard en maçonnerie de moellons de 800 ;
- Tête de buse en maçonnerie de moellons D800 ;
- Fossé bétonné en U de 60 x 70 avec couverture en bois;
- Panneau de signalisation Type A ;;
- Construction barrière de pluie.

3. Allotissement

Les travaux concernent deux (02) lots présentés comme suit :

N° de lot	Région	Commune	Tronçon	Linéaire Estimé (km)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)	Délais (mois)	Type d'intervention
Lot 1	Centre	BIBEY	Bord Sanaga-Ndoumba-Carrefour Metep		70 000 000	03	Rehabilitation route en terre
Lot 2	centre	BIBEY	Minbanga-Komasso-Bibea-Ngouakong		27 000 000	03	Rehabilitation route en terre

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du MINTP, Exercice 2022, Imputation :

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de Bibey.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Mairie de Bibey, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Bibey d'une somme non remboursable de Cent mille (150 000) F CFA pour le Lot 1 et Cinquante mille (50 000) FCFA pour le Lot 2 au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boîte postale, Numéros de téléphone, fax Email...) et préciser le lot.

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Commune de BIBEY, , au plus tard le 01/07/2022 à 12 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°006/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BIBEY/CIPM/2022

DU 02/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR L'EXECUTION DE CERTAINS TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.

LOT1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE BORD SANAGA-NDOUMBA-CARREFOUR METEP;

LOT 2 : TRAVAUX DE REHABILITATION DU TROCON DE ROUTE MINBANGA - KOMASSO- BIBEANGOULMEKONG (9 KM)

Financement : BIP MINTP - Exercices 2022

Imputation :.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois pour chaque Lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 01/07/2022 dès 13 heures précises dans la salle de réunion de la Commune de BIBEY.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ère} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence du cautionnement provisoire (garantie de soumission) à l'ouverture ;
- b) Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire (garantie de soumission) ;
- c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces ou l'un des éléments suivants ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;

Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;

Une note d'organisation et méthodologie ;

Une capacité financière ou une ligne de crédit d'au moins trente millions (30 000 000) pour le lot 1 et Quinze millions (15 000 000) de FCFA.

f) Non justification de la possession en propre de l'un des matériels minimums suivants :

- Ø Une niveleuse ;
- Ø Deux camions bennes ;
- Ø Une répandeuse à liant ;
- Ø Un compacteur à rouleau vibrant ou à pneus.

g) Dossier financier incomplet pour absence de l'une des pièces suivantes :

Une soumission timbrée et signée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;

Le sous – détail des prix unitaires (l'élimination se fera pour les lots concernés).

h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

i) N'avoir pas obtenu au moins un total de 25 critères sur l'ensemble des 35 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 35 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **8 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **15 critères** ;
- c) Les références du soumissionnaire sur **10 critères** ;
- d) La Visite des lieux sur **02 critères**.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

NB : La clause ci-dessus n'est valable qu'en cas d'égalité après analyse des offres administratives, techniques et financières

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Bibey.ou appeler le 674 53 10 46 /699 32 30 21

18- Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au 1517ou aux numéros suivants 658 26 26 82 / 651 64 91 94

19-le maitre d'ouvrage se réserve le droit d'apporter toute modification a la présente offre en cas de nécessité ultérieure.

YAOUNDE le 2 Juin 2022

Le MAIRE

SAVOM Martin

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

**DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N° 005/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/06-2022 DU 01/06/2022
POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET ÉVACUATION SANITAIRE EN
FAVEUR DES PERSONNELS DU PAREC ET DE LEURS AYANTS DROITS.**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

J'ai l'honneur de solliciter, par la présente, votre proposition la plus avantageuse, pour **la souscription d'une police d'assurance maladie et évacuation sanitaire en faveur du personnel du PAREC et de leurs ayants droits pour une durée d'un an renouvelable si satisfaction du client.**

2. Participation et origine

- GARANTIE MUTUELLE DES CADRES S.A.; Tel : 22 21 48 98; B.P : 7 146 – Yaoundé
- ASSURANCES GENERALES DU CAMEROUN; Tel : 233 43 89 38; B.P : 1 290 – Douala
- BENEFICIAL GENERAL INSURANCE S.A ; Tel: 233 42 23 07; B.P : 2 328 - Douala
- CHANAS ASSURANCES S.A; Tel : 699 30 27 13; B.P : 109 – Douala
- AREA ASSURANCES ET REASSURANCES AFRICAINES SA.; Tel : 696 26 12 77/ 676 06 00 57
- AXA ASSURANCES; Tel : 233 423 159; B.P : 4 068 – Douala
- GGA ASSURANCES Sarl; Tel : 233 439 996; B.P : 12 031 – Yaoundé
- ATLANTIQUE Assurances Yaoundé- Cameroun; Tel : 6 96 12 06 32

3. Financement

Le financement relatif à ce marché est assuré par le crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA).

4. Remises des offres

Vous trouverez ci-joint dans le dossier de consultations, le bordereau descriptif et quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le **01 Juillet 2022 à 14 heures**, sous enveloppe cachetée, portant la mention:

*« DEMANDE DE COTATIONS N°005/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/06-2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE
POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE EN FAVEUR DES PERSONNELS DE L'UNITE
DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU
CAMEROUN (PAREC), ET DE LEURS AYANTS DROITS.
A N'OUVRIRE QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »*

à l'adresse suivante :

**L'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC; B.P : 35 450 Yaoundé, Tél : +237 243 00 66 75/696 05 01 02,
Sise à Bastos Rue Ambassade de Chine, Face Haut-commissariat du Canada**

5. Délai de Livraison

La durée des prestations est de douze (12) mois renouvelables, si satisfaction du client et ce, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

6. Recevabilité des Offres

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

7. Ouverture des Plis

L'ouverture publique des offres est prévue **lemême jour à 15 h précises** dans la Salle des réunions de **L'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, Sise à Bastos Rue Ambassade de Chine, Face Haut-commissariat du Canada**, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

8. Critères d'évaluation

Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait à l'exigence d'expérience ci-après :

- Une liste des marchés analogues (soit un (01) marché similaire d'un montant d'environ 20 000 000 FCFA HTVA minimum, soit deux marchés similaires d'un montant cumulé d'environ 20 000 000 F CFA HTVA) réalisés par le soumissionnaire en tant que Prestataire principal ou sous-traitant, au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021), doit être fournie avec les montants en monnaie librement convertible (HT & TTC) et les noms des bénéficiaires (joindre les références, les contrats (1ère page et page de signature), les PV de réception ou les attestations de service faits...);
- Les états financiers portant sur les années (2018- 2020), vérifiés et certifiés par un expert-comptable agréé, attestant d'une saine situation financière.

Ces services concernent le personnel de **l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC** . Le délai de commencement des prestations ne pourra pas être supérieur à dix (10) jours.

9. Durée Validité des Offres

Le délai de Validité des Offres est de **60 jours** à compter de la date de réception des offres.

10. Renseignements Complémentaires

Votre offre devra être chiffrée hors taxes et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de lettre de marché signé qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

YAOUNDE le 2 Juin 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE

COMMUNE DE KOLOFATA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-KOLOFATA/CIPM/TBEC/2022 DU 30/05/2022 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU FOYER DES JEUNES DE KOLOFATA, ARRONDISSEMENT DE KOLOFATA, DÉPARTEMENT DE MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTREME-NORD (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINJEC, EXERCICE 2022. IMPUTATION : 5626 145 05 641334 523313 541

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
5626 145 05 641334 523313 541

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement des structures d'encadrement des Jeunes, Le Maire de la commune de KOLOFATA, Maître d'Ouvrage Délégué, lance pour le compte de la Commune de KOLOFATA, un Avis Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation, des travaux de construction du Foyer des Jeunes de KOLOFATA, dans le Département de MAYO SAVA. Région de l'Extrême-Nord, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Le programme architectural du Foyer des Jeunes de KOLOFATA, objet du présent Appel d'Offres, comprend (01) salle polyvalente, quatre (04) bureaux, deux (02) ateliers, des toilettes Hommes et Femmes et des zones de circulation . une terrasse d'entrée et un hall. Les travaux comprennent notamment :

- Lot N° 1 : Travaux Préliminaires
- Lot N° 2 : Fondations
- Lot N° 3 : Béton Armé en Elévation
- Lot N° 4 : Maçonnerie
- Lot N° 5 : Enduits-Chape
- Lot N° 6 : Faux Plafond
- Lot N° 7 : Revêtement Scelles
- Lot N° 8 : Charpente et Couverture
- Lot N° 9 : Menuiserie Bois
- Lot N° 10 : Menuiserie Aluminium
- Lot N° 11 : Menuiserie Métallique
- Lot N° 12 : Peinture-Vitrierie
- Lot N° 13 : Etanchéité
- Lot N° 14 : Electricité
- Lot N° 15 : Fluides
- Lot N° 16 : VRD

3. Cout Prévisionnel

Soixante millions (60 000 000) F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les sociétés et entreprises de droits camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments et du génie civil.

6. Financement

Le financement des travaux est assuré parle Budget d'Investissement Public (BIP) du MINJEC, Exercice 2022, imputation 52 26 347 06 6413722811

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat de la commune de KOLOFATA, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la commune de KOLOFATA dès publication du présent avis, contre versement à la recette municipale de Kolofata d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la commune de KOLOFATA, au plus tard le **20/06/2022 à 09 heures**, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-KOLOFATA/CIPM/TBEC/2022 DU 30/05/2022.
Pour la réalisation des travaux de construction du Foyer des Jeunes (CMPJ) de KOLOFATA,
Arrondissement de KOLOFATA, Département de MAYO SAVA. Région de l'Extrême-Nord (en Procédure d'Urgence).**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'ouvrage est de **cent vingt (120) jours**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances et dont le montant est de un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA. Le Cautionnement provisoire devra être valide pendant centcinquante (150) jours, à compter de la date limite de remise des offres. L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et technique seront irrecevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'appel d'Offres. Toute offre non-conforme à la prescription du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le **20/06/2022 à 10 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de KOLOFATA, dans la salle des délibérations de la commune située au sein de ladite commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation**12- CRITERES D'EVALUATION****12.1- Critère éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 10 sur 13 des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié

12.2. Critère essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

- Présentation générale de l'offre.....oui/non ;
- Qualification et expérience du personnel technique.....oui/non ;
- Moyens matériels.....oui/non ;
- Propositions techniques et méthodologiques oui/non ;
- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;
- Délai d'exécution.....oui/non ;
- Solvabilité financière.....oui/non.

Pour être éligible, à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et conforme aux critères éliminatoires et essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de 150 Jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

N/D

MAROUA le 30 Mai 2022

Le ADJOINT AU MAIRE

YERIMA

COMMUNE DE BIKOK

AVIS DE CONSULTATION N°03/AC/CBK/CIPM/2022 DU 02/06/2022 POUR LA FOURNITURE EN EQUIPEMENTS DE FORMATION DE LA SAR-SM DANS LA COMMUNE DE BIKOK

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bikok, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour la fourniture en équipement de formation de la SAR-SM dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

La fourniture comprend tous les équipements de formation contenus dans le descriptif de la fourniture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel pour la fourniture en équipements de formation, objets de la présente Cotation est de **26 800 000 (Vingt-six millions huit cent mille) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les équipements de formation de la présente Cotation font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun.

6. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis, au Secrétariat du Maire. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) CFA payable à la Recette Municipale de Bikok**.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Bureau de passation des marchés de la Commune de Bikok au plus tard le **01/07/2022 à 12 heures**, heure locale.

Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

**« DEMANDE DE COTATION N°03/DC/CBK/CIPM/2022 DU 02/06/2022 POUR LA FOURNITURE EN EQUIPEMENTS DE FORMATION DE LA SAR-SM DANS LA COMMUNE DE BIKOK
" A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "**

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **Deux (02) mois**, incluant toutes contraintes éventuelles liées au transport et manutention des différents équipements, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer la livraison.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **536 000 (Cinq cent trente-six mille) francs CFA** doit excéder de trente (30) jours celui des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPDC. Elles doivent être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des offres ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 01/07/2022 à 13 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bikok. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères éliminatoires

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées ;
3. Absence d'une pièce administrative au-delà des 48 heures réglementaires ;
4. Absence de références du soumissionnaire ;
5. Offre financière incomplète ;
6. Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels

Les critères essentiels porteront à titre indicatif sur :

1. Les références de l'Entreprise ;
2. La présentation de l'offre ;
3. L'engagement sur l'honneur à respecter les spécifications techniques des équipements ;
4. L'accès à une ligne de crédit ou capacité financière ;

13. Attribution

L'attribution sera proposée au soumissionnaire dont l'offre sera entièrement conforme aux exigences administratives et aux prescriptions du descriptif technique et qui sera la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Bikok service des marchés), Tél. : 693 45 56 13

Dénunciation Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC aux numéros suivants : 658 26 26 82/651 64 91 94/222 20 37 32.

YAOUNDE le 2 Juin 2022

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000008/AONO/ANOR/CIPM/2022 DU 02 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES MOBILIERS ET EQUIPEMENTS DE BUREAU A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222 110

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), Maître d'ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'offres National Ouvert, en vue de la fourniture et l'installation des mobiliers et équipements de bureau à l'ANOR pour le compte de l'Exercice 2022.

Les caractéristiques techniques desdits mobiliers sont spécifiées dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Les fournitures, objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture des livrables ci-après, suivant les caractéristiques techniques contenues dans le descriptif des fournitures

- 01 Bureau Directeur prestige ;
- 01 Meuble Télé (2 battants) ;
- 02 Fauteuils Directeur ;
- 02 Salons chesterfield ;
- 02 Tables basses ;
- 03 Tables de bureau ;
- 11 Ventilateurs ;
- 07 Fauteuils visiteur ;
- 01 Console ;
- 10 Chaises de bureau.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes prestations est de **70 000 000 francs CFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans les domaines du mobilier de bureau installés sur le territoire camerounais.

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), Exercice 2022 sur la ligne budgétaire n° 222 110 : « mobilier et équipement de bureau ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances, Service des Marchés et Contrats) sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4, B.P. 14966 Yaoundé Tél/fax : 222 20 63 68, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu auprès de la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4, BP : 14966 Yaoundé
Tél/fax : 222 20 63 68, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable d'un montant de **100 000 (Cent mille) FCFA** au titre des frais de dossier, au Compte Spécial **CAS ARMP N°335 988** ouvert auprès de la BICEC (Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit).
La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4 BP : 14966 Yaoundé, tel/fax : 222 20 63 68, au plus tard le **29 Juin 2022 à 13 heures**, heure locale sous pli fermé, et revêtue de la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000008/AONO/ANOR/CIPM/2022 DU 02 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES MOBILIERS ET EQUIPEMENTS DE BUREAU A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (EN PROCEDURE D'URGENCE) »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offre est fixé à 60 jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de un million quatre cent mille (1 400 000) FCFA ; soit 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances, une compagnie d'assurance agréée ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 29 Juin 2022 à 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de l'Agence sis à Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture

13. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :**

1. Dossier administratif demeuré incomplet 48 heures après l'ouverture des offres ;
2. Absence de l'original de la Caution de soumission ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Non-respect d'une spécification technique ;
5. Absence du certificat de garantie d'au moins 01 (un) an ;
6. Absence de preuve de possession -exploitation d'une menuiserie ébénisterie ou d'existence d'un partenariat avec une menuiserie ;
7. Non-conformité du modèle de soumission ;
8. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
9. Absence du bordereau des prix unitaires ;
10. Absence du Devis Quantitatif et Estimatif ;
11. Note technique inférieure à 80%

B. Critères essentiels :

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Prospectus complet comportant les caractéristiques techniques de toutes les fournitures ;
3. Références dans les fournitures similaires ;
4. Service après-vente ;
5. Attestation de la capacité d'autofinancement ;
6. Méthodologie d'exécution de la livraison.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 80% de « **OUI** » ne verra pas son offre financière examinée.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requise et dont l'offre est évaluée la moins-disante, ledit soumissionnaire ayant obtenu la note technique égale ou supérieure à 80 % de « oui ».

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre administratifs peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité, Service des Marchés et Contrats et d'ordre techniques à la Cellule Informatique, au lieu-dit Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale,
BP: 14 966 Yaoundé-Cameroun-tél/fax: 222 20 63 68.

YAOUNDE le 2 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BOOTO A NGON Charles

COMMUNE DE KALFOU

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C/YAG/SG/CCPM-AI/2020 DU 19/05/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DU CSI DE THIOU DANS LA COMMUNE DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de KALFOU, autorité contractante, lance en procédure d'urgence un appel d'offres national ouvert pour les travaux **d'équipement en en énergie solaire du CSI de Thiou** dans la commune de KALFOU, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes : Etudes d'implantation ;

- les études techniques nécessaires ;
- La fourniture et l'installation de panneaux solaires (modules devant capter les rayons solaires, y compris les structures de support de ces modules) ;
- La fourniture et l'installation de lots de batteries solaires et coffrets/Rack associés pour les lampadaires et générateurs respectivement
- La fourniture et l'installation de régulateurs (contrôleur de charge batteries via les panneaux solaires et régulateur de charge/décharge batteries) ;
- La mise en place et la formation d'un comité (05 personnes) chargé du suivi et de la maintenance des équipements

3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif total de **Quinze millions (15 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'éclairage public.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE, Exercice 2022,

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de KALFOU, Tél : _____, d
ès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de KALFOU, dès publication du présent avis, contre versement d'une
somme non remboursable de TRENTE MILLE (30 000) **francs CFA**, payable à la Recette municipale de KALFOU.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies
marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé
sous plis fermé, auprès de la Commission interne de Passation des marchés à KALFOU, sise dans l'enceinte de la
commune de KALFOU au plus tard le **10/06/2022 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°006/AONO/C/KALFOU/SG/CCPM-AI/2022 DU 19/05/2022

**POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE DU CSI DE THIOU DANS LA COMMUNE DE KALFOU,
DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois
calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à
compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle
joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en
charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la
date originale de validité des offres et d'un montant de **480.000FCFA (quatre cent quatre-vingt mille francs)**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour
les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le
cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être
impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité
administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux
stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **10/06/2026 à 11 heures** précises dans la salle des actes de la
commune de KALFOU en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule
personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires****Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non-respect du profil du personnel clé du projet ;
- e) avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années ;
- f) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
- g) Non satisfaction, au moins, à **seize (16) critères essentiels sur vingt-deux (22)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **16 critères** essentiels ci-dessous :

- Présentation sur **04 critères** ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **04 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **09 critères** ;
- La méthodologie d'exécution sur **03 critères** ;

- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **02 critères**.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de **la commune de KALFOU à KALFOU**, Cellule d'Appui au lancement des offres, sise dans l'enceinte de la commune de kalfou

KALFOU le 19 Mai 2022

Le MAIRE

GOGOBELE JEAN

COMMUNE D'EDÉA I

COMMUNIQUE N°01/C/CAE1ER/CABM/SM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/CAE1ER/CABM/SM/2022 DU 05/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION MONOPHASE DANS LA LOCALITE D'ONGUE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1^{ER}, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :

Par Décision N°01/D/CAE1^{ER}/CABM/SM/2022 DU 18/05/2022, **L'ETABLISSEMENT ZAGA B.P: 160 à Edéa TEL.696 408 007 N° RC : 1336/EDA/2000-2001** a été retenu comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres suscité pour un montant de **dix neuf millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt dix neuf (19 999 999) francs toutes taxes comprises et pour un délai d'exécution de trois (03) mois calendaires.**

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au Service des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}, pour l'établissement de son projet de Lettre Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

EDEA le 18 Mai 2022

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

COMMUNE DE SA`A

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C-SAA/CIPM/2022 DU 03/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE 12 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE SAA, COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 27 100 02 64 1182 524112

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets financés par le BIP MINDDEVEL 2022, le Maire de la Commune de SAA, Maitre d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux **d'installation de 12 Lampadaires solaires dans la ville de SAA, Commune de SAA, Département de la Lékéie, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes:

- *La réalisation des travaux préparatoires*
- *L'exécution des Fouilles et coffrage ;*
- *La mise en œuvre du béton des superstructures ;*
- *L'installation des lampadaires solaires*
- *La réalisation des Prestations diverses*

3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif prévisionnel est de **Vingt millions (20 000 000) de francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des travaux publics.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public ; **MINDDEVEL**, Exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 56 27 100 02 64 1182 524112

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement payable à la recette municipale d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs CFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de SAA, au plus tard le **04 Juillet 2022 à 12heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°004/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C-SAA/CIPM/2022 DU 03/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE 12 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE SAA, COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois calendaires. Ce délai, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Quatre cent mille (400 000) F CFA**. Conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2005 fixant les montants de la caution et les frais d'achat du DAO, à défaut de cette caution de soumission, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis (pièces administratives et des offres techniques et financières) se fera en un temps. La séance de dépouillement aura lieu le **04 Juin 2022 à 13 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de SAA, dans la salle des actes sise à l'hôtel de ville de Saa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission,
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Le non-respect de 73.08% des critères essentiels soit 19 oui sur 26.
- Absence d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE et SDP).

NB : la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des **(26)** critères essentiels de qualification ci-dessous :

- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **04 critères** ;
- Les références de l'entreprise sur **03 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **03 critères** ;
- Le délai et planning d'exécution sur **02 critères** ;
- La capacité financière sur **01 critère** ;
- La méthodologie d'exécution sur **08 critères** ;
- * La présentation de l'offre sur **05 critères**.

N.B.: Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesalarose@yahoo.fr.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/22 DU 10 FEVRIER 2022 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE LA MISSION DE PROMOTION DES MATERIAUX LOCAUX (MIPROMALO) AU TITRE DE L'EXERCICE 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la MIPROMALO lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la couverture en assurance maladie pour le personnel de la MIPROMALO au titre de l'exercice 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres portent sur la couverture en assurance maladie du personnel de la MIPROMALO.
Elle couvre :

- Les consultations et les visites médicales ;
- Les frais médicaux ;
- Les frais pharmaceutiques (y compris vitamines, compléments alimentaires et fortifiants prescrits dans le cadre d'une thérapie) ;
- Les frais d'analyses médicales ;
- Les frais d'hospitalisation ;
- Les frais d'actes de spécialités telles que radiologie, vaccination, électrothérapie ;
- Les dialyses ;
- Les frais de trithérapie ;
- Les maladies chroniques ;
- Les frais de sanatorium et de préventorium ;
- Les frais de lunetterie ;
- Soins dentaires;
- Les frais de maternité ;
- Une couverture contre toutes les maladies, y compris le SIDA, le paludisme, le cancer, ou toute autre affection particulière ;
- Les frais de rééducation, kinésithérapie et physiothérapie ;
- Les frais d'échographie, mammographie ;
- Visite systématique annuelle de santé (*glycémie, urée-créatine, BU, RX thorax*)

NB : En plus des prestations ci-dessus, le groupe I bénéficiera des prestations ci-après :

- Les frais chirurgicaux ;
- Les frais d'analyses de laboratoires ou travaux exécutés dans les laboratoires autorisés ;
- Les soins à l'étranger.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel annuel de la prestation est de **vingt millions (20 000 000) francs FCFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent dossier d'appel d'offres est ouverte aux Compagnies d'assurances de droit camerounais installées en République du Cameroun, agréées conformément au Code CIMA, et ayant une expérience avérée dans les domaines concernés.

5. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget de fonctionnement de la MIPROMALO exercice 2022.

Le dossier peut être consulté et retiré auprès du Service des Marchés de la MIPROMALO sis à sis au quartier Nkolbikok à yaoundé, B.P 2396 Yaoundé, Tél: (237) 691 14 25 52 / 677 603 462 ; Fax: (237) 222 22 37 20 ; Site Web : www.mipromalo.cm ; e-mail : mipromalosecretaria@gmail.com; contact@mipromalo.cm; dès publication du présent avis d'appel d'offres.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés du MIPROMALO sis au quartier Nkolbikok à yaoundé, B.P 2396 Yaoundé, Tél: (237) 691 14 25 52 / 677 603 462 ; Fax: (237) 222 22 37 20 ; Site Web : www.mipromalo.cm ; e-mail : mipromalosecretaria@gmail.com; contact@mipromalo.cm; Contre versement d'une somme de : **quarante mille (40 000) francs FCFA** non remboursable, payable au **Compte Spécial CAS-ARMP N° 335 988 ouvert auprès des agences BICEC**, dès publication du présent avis d'appel d'offres.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (*dont un original et six copies marqués comme tels*), seront déposées auprès du Service des Marchés de la MIPROMALO sis au quartier Nkolbikok à yaoundé, B.P 2396 Yaoundé, Tél: (237) 69114 25 52 / 677 603 462 ; Fax: (237) 222 22 37 20 ; Site Web : www.mipromalo.cm ; e-mail : mipromalosecretaria@gmail.com; contact@mipromalo.cm; au plus tard **le 12 JUILLET 2022 à 12 heures** et devront porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002 /AONO/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/22 DU 10 FEVRIER 2022

RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE LA MISSION DE PROMOTION DES MATERIAUX LOCAUX (MIPROMALO) AU TITRE DE L'EXERCICE 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE).

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de **dix (10) mois** après notification de l'ordre de service de démarrage des prestations du marché.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances, d'un montant égal à **quatre cent mille (400 000) francs CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. La caution provisoire est valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé conformément à la réglementation en vigueur, d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des offres, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA**.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en deux phases. L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **12 JUILLET 2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la MIPROMALO dans la salle de conférence. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon la notation par points, conformément aux critères ci-après :

Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet 48h après ouverture des plis ou non conforme aux prescriptions du DAO ;
- Fausse déclaration, substitution ou pièce falsifiée ;
- Absence de caution de soumission ;
- Absence d'agrément MINFI ;
- Absence d'attestation d'adhésion aux dispositions du Code CIMA
- Absence des états C4 et C11 des années 2018, 2019 et 2020, dûment certifiés par les services compétents du Ministère en charge des Finances ;
- Marge de solvabilité et engagement réglementé déficitaire pour l'une des années (2018, 2019 ou 2020) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Offre financière inférieure à 90% du budget prévisionnel ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;

Critères essentiels :

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	03
Références générales du soumissionnaire (Représentativité territoriale, Ancienneté)	05
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	15
Description détaillée des garanties offertes	15
Modalités de mise en jeu de la garantie	10
Couverture des engagements règlementés	15
Couverture de la marge de solvabilité	10
Cadences de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	15
Couverture de réassurance dans la branche considérée	05
Facilités accordées	02
Conventions dûment signées avec les formations sanitaires présentes dans les localités où la MIPROMALO est basée	02
Certification ISO 9001 :2015	03
TOTAL	100

Seules les offres ayant obtenu au moins un score de 80 points sur l'ensemble des critères essentiels tels que déclinés dans la grille d'évaluation en annexe du présent dossier d'appel d'offres, seront retenues pour l'évaluation des offres financières. L'ouverture de ces offres financières se feront en présence des soumissionnaires concernés.

$$NF = \frac{Mn \times 100}{Moc}$$

La note financière « NF » sera calculée selon la formule suivante :

Avec « Mn » le montant de l'offre complète, conforme et moins distante et « Moc » le montant de l'offre considérée.

La note finale sera calculée de la manière suivante : 80% de la note Technique + 20% de la note Financière.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de la MIPROMALO sis au quartier Nkolbikok à Yaoundé, B.P 2396 Yaoundé, Tél: (237) 691 14 25 52 / 677 603 462 ; Fax: (237) 222 22 37 20 ; Site Web : www.mipromalo.cm ; e-mail : mipromalosecretaria@gmail.com; contact@mipromalo.cm;
NB : Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique bien vouloir appeler la **CONAC** ou envoyer les **SMS au Numéro 1517**.

NB : Aussi, la gestion et le suivi de ce contrat seront assurés par JAAM INSURANCE BROKER BP 35515 Yaoundé, courtier en assurance et détenteur d'un mandat de placement. Sa rémunération sera assurée par la compagnie attributaire du marché, conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 2 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

LIKIBY BOUBAKAR

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-117/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/22 DU 05 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2021 DU 02 AOÛT 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DE COMMUNICATION POUR LA CONCEPTION, LA PRODUCTION, LA TRADUCTION ET LA DIFFUSION DES SPOTS ET MICROPROGRAMMES SUR LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DU PALUDISME FINANCEMENT : FONDS MONDIAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision N° 4957/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM//2022 du 05 Mai 2022

Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence susvisé :

Nom du soumissionnaire	Note Finale obtenue	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
INTER'ACTIV Consulting BP 4 207 Yaoundé Tél : 674 85 92 83	98,09/100	97 436 194 (Quatre-vingt-dix-sept millions quatre cent trente-six mille cent quatre-vingt-quatorze)	Trente (33) mois

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir prendre attache avec l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des Partenaires de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (UCS-FMP) pour l'établissement du projet de Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Programme National de Lutte contre le Paludisme pour retirer leurs offres, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, les offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 5 Mai 2022

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N°006/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPM/2022 DU 02/06/2022 POUR L'ETABLISSEMENT DU
FICHIER DES PRESTATAIRES DE SERVICES ET CONSULTANTS POUR LES ANNEES 2022 ET 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

1- Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA), en vue de financer le coût du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC).

2. Objet

1- Le Projet souhaite constituer le fichier de prestataires de services pour le compte des années 2022 et 2023. Pour ce faire, les établissements, sociétés de fourniture d'équipements, de biens et de services divers intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les rubriques qu'ils auront choisi dans la liste ci-après :

Tableau 1 : Fournisseurs/Prestataires de services

N°	Rubriques
1	Fournitures de bureau
2	Fourniture d'Imprimerie, reprographie et édition
3	Consommables informatiques
4	Equipements informatiques
5	Produits d'entretien et divers
6	Restauration/service traiteurs : Pause-café et repas
7	Equipement de bureau et Mobilier de bureau
8	Maintenance électrique, froid et climatisation
9	Maintenance du matériel informatique, électronique et de télécom (ordinateurs, scanner, copieur numérique, imprimante, vidéo projecteur, téléphone etc.),
10	Petits travaux (réparations), entretien/maintenance : Réfections, aménagements, tapisserie, plomberie, espaces verts, groupe électrogène, mobilier, menuiserie...

- 11 Entretien véhicules (parc automobile varié)
- 12 Communication, Régie publicitaire,
- 13 Transport du courrier
- 14 Renforcement des capacités : Management, Traduction (Anglais/Français), Rédaction administrative, TIC, Classement et archivage...
- 15 sécurité des locaux : Sécurité (société de gardiennage)
- 16 Communication et relations publiques : Connexion Internet, organisation des séminaires et ateliers, location des salles des réunions, communication, crédit de téléphone,...
- 17 Agences de location de véhicules
- 18 Agences de voyage
- 19 Assurances (Personnel, autos, motos, matériel informatique, bureaux)
- 20 Aménagement de bâtiment
- 21 Transferts monétaires

Tableau 2 : Rubriques pour la préqualification d'entreprises et consultants en vue de la préparation et l'exécution des activités :

A- Consultants

N°	Rubriques
22	Etude de faisabilité et montage des microprojets pour des Consultants individuels : Génie Civil (bâtiments, route rurale...), Hydraulique (puits, forage, mini adduction d'eau...), Aménagement hydro agricole, Electrification rurale, autres, petites études,...
23	Suivi/contrôle des travaux pour des Consultants individuels : Génie Civil (bâtiments, route rurale...), Hydraulique (puits, forage, mini adduction d'eau...), Aménagement hydro agricole, Electrification rurale, autres petits travaux,
24	Passation des marchés (Conformément aux procédures de la Banque mondiale et au Code des Marchés Publics) : montage des DAO, analyse des offres, élaboration des contrats, gestion des contrats, suivi-exécution des contrats, classement et archivage des dossiers de marchés
25	Etude de faisabilité et montage des microprojets pour les Bureau Etude Technique : Génie Civil (bâtiments, route rurale...), Hydraulique (puits, forage, mini adduction d'eau...), Aménagement hydro agricole, Electrification rurale, autres, petites études,...
26	Suivi/contrôle des travaux pour les Bureau Etude Technique : Génie Civil (bâtiments, route rurale...), Hydraulique (puits, forage, mini adduction d'eau...), Aménagement hydro agricole, Electrification rurale, autres petits travaux.

B- Prestataires /Etablissements et entreprises

N°	Rubriques
27	Bâtiments tous secteurs : Santé, marchés, abattoirs, entrepôts, bâtiments administratifs,
28	Aménagements/Equipements Publics : Complexes sportifs, parcs, gares routières, décharges publiques, Marché a bétails
29	Terrassements&Génie Civil : Route rurales, voiries, ponts, piétonniers, drainage, assainissement, périmètres irrigués, stabilisation de talus/berges, mares artificielles, curage canal...
30	Electrification publique : Equipements, sous-stations, transport, pose de câbles,
31	Travaux hydrauliques : Puits, forages, AEP, égouts,...
32	Equipements collectifs : Education (Manuels scolaires et pédagogiques, armoires, tables bancs ; tableaux ; kit santé ou de laboratoire, etc,...), Santé (Equipements hospitaliers, Médicaments,...), Fournitures sanitaires ; etc.) ; Electrification solaire, Incinérateurs, Autres équipements,...
33	Fourniture des équipements et produits agro-sylvo-pastoraux : équipements (agricole, pêche, élevage), intrant (semences agricole, fertilisant, nutriment)

3. Consistance des prestations

1- Le Projet souhaite constituer le fichier de prestataires de services pour le compte des années 2022 et 2023. Pour ce faire, les établissements, sociétés de fourniture d'équipements, de biens et de services divers intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les rubriques qu'ils auront choisi dans la liste ci-après :

Tableau 1 : Fournisseurs/Prestataires de services

N°	Rubriques
1	Fournitures de bureau
2	Fourniture d'Imprimerie, reprographie et édition
3	Consommables informatiques
4	Equipements informatiques
5	Produits d'entretien et divers
6	Restauration/service traiteurs : Pause-café et repas
7	Equipement de bureau et Mobilier de bureau
8	Maintenance électrique, froid et climatisation
9	Maintenance du matériel informatique, électronique et de télécom (ordinateurs, scanner, copieur numérique, imprimante, vidéo projecteur, téléphone etc.),
10	Petits travaux (réparations), entretien/maintenance : Réfections, aménagements, tapisserie, plomberie, espaces verts, groupe électrogène, mobilier, menuiserie...
11	Entretien véhicules (parc automobile varié)
12	Communication, Régie publicitaire,
13	Transport du courrier

- 14 Renforcement des capacités : Management, Traduction (Anglais/Français), Rédaction administrative, TIC, Classement et archivage...
- 15 sécurité des locaux : Sécurité (société de gardiennage)
- 16 Communication et relations publiques : Connexion Internet, organisation des séminaires et ateliers, location des salles des réunions, communication, crédit de téléphone,...
- 17 Agences de location de véhicules
- 18 Agences de voyage
- 19 Assurances (Personnel, autos, motos, matériel informatique, bureaux)
- 20 Aménagement de bâtiment
- 21 Transferts monétaires

Tableau 2 : Rubriques pour la préqualification d'entreprises et consultants en vue de la préparation et l'exécution des activités :

A- Consultants

N°	Rubriques
22	Etude de faisabilité et montage des microprojets pour des Consultants individuels : Génie Civil (bâtiments, route rurale...), Hydraulique (puits, forage, mini adduction d'eau...), Aménagement hydro agricole, Electrification rurale, autres, petites études,...
23	Suivi/contrôle des travaux pour des Consultants individuels : Génie Civil (bâtiments, route rurale...), Hydraulique (puits, forage, mini adduction d'eau...), Aménagement hydro agricole, Electrification rurale, autres petits travaux,
24	Passation des marchés (Conformément aux procédures de la Banque mondiale et au Code des Marchés Publics) : montage des DAO, analyse des offres, élaboration des contrats, gestion des contrats, suivi-exécution des contrats, classement et archivage des dossiers de marchés
25	Etude de faisabilité et montage des microprojets pour les Bureau Etude Technique : Génie Civil (bâtiments, route rurale...), Hydraulique (puits, forage, mini adduction d'eau...), Aménagement hydro agricole, Electrification rurale, autres, petites études,...
26	Suivi/contrôle des travaux pour les Bureau Etude Technique : Génie Civil (bâtiments, route rurale...), Hydraulique (puits, forage, mini adduction d'eau...), Aménagement hydro agricole, Electrification rurale, autres petits travaux,

B- Prestataires /Etablissements et entreprises

N°	Rubriques
27	Bâtiments tous secteurs : Santé, marchés, abattoirs, entrepôts, bâtiments administratifs,
28	Aménagements/Equipements Publics : Complexes sportifs, parcs, gares routières, décharges publiques, Marché a bétails

- 29 **Terrassements&Génie Civil** : Route rurales, voiries, ponts, piétonniers, drainage, assainissement, périmètres irrigués, stabilisation de talus/berges, mares artificielles, curage canal...
- 30 **Electrification publique** : Equipements, sous-stations, transport, pose de câbles,
- 31 **Travaux hydrauliques** : Puits, forages, AEP, égouts,...
- 32 **Equipements collectifs** : Education (Manuels scolaires et pédagogiques, armoires, tables bancs ; tableaux ; kit santé ou de laboratoire, etc,...), Santé (Equipements hospitaliers, Médicaments,...), Fournitures sanitaires ; etc.) ; Electrification solaire, Incinérateurs, Autres équipements,...
- 33 **Fourniture des équipements et produits agro-sylvo-pastoraux** : équipements (agricole, pêche, élevage), intrant (semences agricole, fertilisant, nutriment)

4. Participation et origine

N/A

5. Financement

- 1- Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC)

N°crédit : IDA 6643 - CM

6. Remises des offres

1- Les dossiers seront déposés sous pli fermé en quatre exemplaires (un original et trois copies), au **Projet de Relance et de L'Œuvre du Projet, Kousséri, située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central. Tel : (+237) 699 108 888** bamabolie@gmail.com. et à amadasalihou@gmail.com, au plus tard le 24/06/2022 à 15 heures (heure locale):

2- L'enveloppe contenant le dossier doit porter la mention :

« A l'attention de Monsieur le Coordonnateur National PROLAC »

AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

N°006/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPM/2022 DU 02/06/2022

POUR L'ETABLISSEMENT DU FICHIER DES PRESTATAIRES DE SERVICES ET CONSULTANTS POUR LES ANNEES 2022

1- Un dossier distinct sera constitué pour chaque rubrique choisie.

2- Au moment du dépouillement des offres, l'absence d'une des pièces administratives requises pourra être une cause suffisante pour écarter les offres. Les compositions citées plus haut seront examinées. Les offres jugées conformes pour l'essentiel seront retenues et les services et Consultants »du PROLAC pour l'année 2022.

3- Les dossiers fournis pour la manifestation d'intérêt restent la propriété du Projet.

7. Composition du dossier

1- Pour les rubriques 1 à 21, le dossier de manifestation d'intérêt pour les Entreprises doit comporter une demande timbrée suivantes (copies certifiées conformes et valables pour l'exercice en cours) :

- Photocopie légalisée du Registre du commerce
- Attestation d'immatriculation fiscale
- Attestation de non-redevance fiscale
- Attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance ;
- Attestation de la CNPS datant de moins de trois mois ;
- Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le Ministère de
- Plan de localisation ;
- Pièces justificatives de référence dans le domaine choisi.

- Les copies de contrats, marchés, lettres ou bons de commande exécutés entre 2017 et 2022 dans le (les) domaine(s) cho

2- Plus spécifiquement pour les consultants individuels, le dossier de manifestation d'intérêt doit comporter les pièces suivantes :

- Demande timbrée, précisant la rubrique choisie ;
- Attestation d'immatriculation ;
- Curriculum Vitae bien détaillé ;
- Carte nationale d'identité ou attestation de déclaration administrative (ONG, GIC, Association,...);
- Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le Ministère de
- Pièces justificatives de référence dans le domaine choisi.
- Les copies de contrats, marchés, lettres ou bons de commande exécutés entre 2017 et 2022 dans le (les) domaine(s) cho

3- Pour les rubriques 25 à 31, la composition du dossier est la même qu'aux points 3. La préqualification sera accordée aux e plusieurs domaines d'intervention selon les niveaux de qualification et d'expérience. Ces dossiers pourront être déposés à tout r campagnes de demandes de cotation, les dossiers de demande de préqualification devront être déposés conformément au poin

8. Critères d'évaluation

1- Pour les rubriques 1 à 21, le dossier de manifestation d'intérêt pour les Entreprises doit comporter une demande timbrée suivantes (copies certifiées conformes et valables pour l'exercice en cours) :

- Photocopie légalisée du Registre du commerce
- Attestation d'immatriculation fiscale
- Attestation de non-redevance fiscale
- Attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance ;
- Attestation de la CNPS datant de moins de trois mois ;
- Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le Ministère de
- Plan de localisation ;
- Pièces justificatives de référence dans le domaine choisi.

9. Renseignements Complémentaires

Le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, Unité de Mise en Œuvre du Projet, Kousséri, sit
Tel : (+237) 699 108 446. Courriel : prolac.cameroun@gmail.com avec copie à bamabolie@gmail.com. et à [## 10. Evaluation et publication des resultats](mailto:amadasalihou@g</p></div><div data-bbox=)

N/A

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 0011 /AMI/MINEPIA/CPC/2022 DU 31 MAI 2022 RELATIF A LA PRE-QUALIFICATION D'UN CONSULTANT OU GROUPE DE CONSULTANTS POUR LES ETATS GENERAUX DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE AU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans l'optique d'arrimer le sous-secteur pêche et aquaculture à la mouvance internationale et l'organisation en 2022 des états généraux de la pêche et de l'aquaculture, le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales lance un appel à manifestation d'intérêt, en vue de la pré-qualification de consultants ou groupe de consultants qui seront invités à soumettre une offre en vue de l'étude de l'effectivité des états généraux de la pêche et de l'aquaculture au Cameroun.

La présentation générale des opérations relatives à cette activité est contenue dans les Termes de Référence (TDR), et la description finale de ladite activité sera précisée dans le Dossier d'Appel d'Offres Restreint (DAOR) issu de la phase de pré-qualification.

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser dans le cadre de la présente prestation consistent à :

- Effectuer une mission préparatoire de sensibilisation des différentes parties prenantes ;
- Finaliser la liste des parties prenantes ;
- Présenter l'état de mise en œuvre des recommandations issues des premiers états généraux des pêches et de l'aquaculture ;
- Partager les expériences en matière de développement des pêche et de l'aquaculture ;
- Faire une analyse SWOT du sous-secteur pêche et aquaculture ;
- Formuler des propositions en vue d'améliorer la stratégie de développement du sous-secteur pêche/aquaculture ;
- Produire à l'issue des travaux, un draft d'un plan d'action stratégique de développement du secteur pêche et aquaculture au Cameroun.

3. Participation et origine

La participation au présent appel à manifestation d'intérêt est ouverte aux Consultants ou groupes des consultants justifiant de l'expertise dans les domaines du développement rural, de la pêche, de l'aquaculture, de la conservation des ressources halieutiques.

La pré-sélection du consultant ou groupe de consultants, puis l'adjudication du Marché se feront au MINEPIA, suivant la procédure d'Appel d'Offres Restreint, conformément aux lois en vigueur en la matière au Cameroun.

4. Financement

Les prestations, objet du présent appel à manifestation d'intérêt sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPIA, Exercice 2022.

5. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires, dont un (01) original et sept (07) copies, marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Tél : 222 22 45 41, au plus tard le 23 JUIN 2022 à 13 heures précises et devra porter la mention :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°0011 /AMI/MINEPIA/CPC/2022 DU_31 MAI 2022 RELATIF A LA PRE-QUALIFICATION D'UN CONSULTANT OU GROUPE DE CONSULTANTS POUR LES ETATS GENERAUX DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE AU CAMEROUN.

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

OUVERTURE DES OFFRES.

L'ouverture des offres aura lieu 23 juin 2022 à 14 heures précises.

6. Composition du dossier

Les offres seront présentées en un volume unique selon le système de deux (02) enveloppes contenant respectivement les pièces administratives (enveloppe A) et l'offre technique (enveloppe B) ainsi qu'il suit :

5.1 – Enveloppe A : Pièces Administratives

Le dossier administratif comprend les copies certifiées conformes des pièces ci-après datant de moins de trois (03) mois :

- a) la déclaration d'intention de soumissionner datée, signée et timbrée au tarif en vigueur (suivant modèle joint);
- b) Attestation de non redevance ;
- c) le registre de commerce certifié ;
- d) l'attestation de non exclusion des Marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

La production d'une pièce falsifiée ou d'une information erronée entraînera le rejet immédiat de l'offre.

5.2- Enveloppe B : Offre technique

L'offre technique (Enveloppe B) contiendra :

- la note méthodologique résumant la prestation à exécuter, la compréhension des termes de référence, la méthodologie à adopter, le chronogramme et les curriculum vitae des différents consultants des équipes avec références précises (que l'on pourra consulter si nécessaire) ;

- Références du consultant ou du groupe de consultant ;

- Qualifications du consultant (annexé tout document nécessaire pour justifier les différentes rubriques ci-après)

Chef de mission : Spécialiste en élaboration des politiques de développement, expert en développement rural :

- BAC + 5 ou équivalent en politique de développement ou domaine connexe ;
- 10 ans d'expérience dans le développement rural ;
- Au moins 02 missions comparables.

Un spécialiste en pêche : Ingénieur halieute ou domaine connexe

- Diplôme bac +5 sciences halieutiques, gestion des ressources aquatiques ;
- 05 ans d'expérience dans la pêche ;
- Au moins 02 missions comparables ;
- Bonne connaissance dans le secteur de la pêche au Cameroun.

Un spécialiste de l'aquaculture : Ingénieur halieute ou domaine connexe:

- BAC + 5 ou équivalent en aquaculture ;
- 05 ans d'expérience dans l'aquaculture ;
- Bonne connaissance du secteur de l'aquaculture au Cameroun.

Un spécialiste du financement du secteur rural/agricole

- BAC + 5 ou équivalent en agroéconomie, économie, finance, banque... ;
- 05 ans d'expérience dans le financement du secteur rural ou agropastorale ;
- Bonne connaissance du secteur rural.

Un Spécialiste du droit appliqué au secteur rural:

- BAC + 5 ou équivalent en droit ;
- 05 ans d'expérience dans le domaine;
- Bonne connaissance du secteur du développement rural ;
- Bonne connaissance de la législation et la réglementation camerounaise en matière de pêche et aquaculture.

Un spécialiste en environnement ou développement durable :

- BAC + 5 ou Diplôme équivalent en environnement, développement durable, gestion des ressources aquatiques ;
- 05 ans d'expérience en gestion environnementale, conservation et gestion durables des ressources naturelles ;

02 ans d'expérience dans les secteurs de la pêche et l'aquaculture

7. Critères d'évaluation**a) Critères éliminatoires**

- documents administratifs incomplets ou non conformes ;
- fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ;
- absence d'un spécialiste dans un des différents domaines ;
- Score technique inférieur à 71/100.

b) Critères essentiels

- Présentation générale des offres 05 points
- Références pour des prestations de même envergure 40 points
- Compréhension des termes de référence, organisation et méthodologie 25 points
- Qualification et expérience des spécialistes 30 points

Total ----- 100 points

N.B: Toute offre technique dont la note est inférieure à soixante-onze(71) points sur cent (100) sera éliminée.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables :

- au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé.
- à la Direction des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques (DPAIH), sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, Tél. :222 31 07 36.

9. Evaluation et publication des resultats

La pré-sélection des consultants ou groupe de consultants, puis l'adjudication du marché se feront au MINEPIA, suivant la procédure d'appel d'offres national restreint, conformément à l'article 76 alinéa 07 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics de la République du Cameroun.

YAOUNDE le 31 Mai 2022

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE DE YAOUNDE II

COMMUNIQUE N°003/CA/M/CAY2/SG/SMP/2022 DU 02 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE REVÊTEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DE CERTAINES ARTÈRES DU QUARTIER EKOUDOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II communique :

L'entreprise *WORLD WIDE COM SARL*, N° R.C: *RC/YAO/2005/B/13*, N° Identifiant Unique : *M120400017891F*, B.P : *15 340 YAOUNDE*, Tel. : *243 53 52 44* est déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres *National Ouvert N°001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022* du 25 Février 2022 en procédure d'urgence pour les travaux de revêtement en pavés autobloquants de certaines artères du Quartier Ekoudou dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II selon les modalités ci-après :

- *Montant TTC en FCFA : Vingt-neuf millions cent quatre-vingt-trois mille six cent quatre-vingt-quinze (29 183 695) F CFA ;*

Délai d'exécution : Quatre (04) Mois.

YAOUNDE le 2 Juin 2022

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE YAOUNDE II

COMMUNIQUE N°006/CA/M/CAY2/SG/SMP/2022 DU 02 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE GRAND MESSA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II communique :

L'entreprise *General Building Company Sarl (GBC)*, B.P : 34 624 Yaoundé, Tel. : 699 23 85 60, Registre de Commerce N° : RC/YAO/2015/B/267, N° Identifiant Unique : M071200042454L, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 du 11 Mars 2022 pour les travaux de réhabilitation de l'Ecole Maternelle Publique de Grand Messa dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II selon les modalités ci-après:

- Montant TTC en FCFA : Dix-sept millions quatre cent trente-neuf mille deux cent trente-un (17 439 231) F CFA.
- Délai d'exécution : **Trois (03) Mois.**

YAOUNDE le 2 Juin 2022

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE SA`A

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINMAP/MINEPIA/C-SAA/CIPM/2022 DU 03/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'ABATTOIR, DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 31 055 01 641182 523311

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets financés par le BIP MINEPIA 2022 , le Maire de la Commune de SAA, Maitre d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de **réhabilitation et d'extension de l'abattoir, dans la Commune de SAA, Département de la Lékéie, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes:

- Travaux préliminaires et terrassements ;
 - Béton armé ;
 - Menuiserie métallique ;
 - Menuiserie bois ;
 - Plomberie – sanitaire ;
 - Électricité ;
 - Peinture ;
 - Construction d'un mini-rail d'abattage
- Assainissement

3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif prévisionnel est de **Seize millions (16 000 000) de francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de la construction des Bâtiments et équipements collectifs.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n°56 31 055 01 641182 523311.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr .

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de de **35 000 (Trente-cinq mille) Francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de SAA, au plus tard le **04 Juillet 2022 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°005/AONO/MINMAP/MINEPIA/C-SAA/CIPM/2022 DU 03/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'ABATTOIR, DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois calendaires. Ce délai, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Trois cent vingt mille (320 000) F CFA**. Conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2005 fixant les montants de la caution et les frais d'achat du DAO.

A défaut de cette caution de soumission, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis (pièces administratives et des offres techniques et financières) se fera en un temps. La séance de dépouillement aura lieu le **04 Juillet 2022 à de 13 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de SAA, dans la salle des actes sise à l'hôtel de ville de Saa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission,
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Le non-respect de 72.41%des critères essentiels soit 21 oui sur 29.
- Absence d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE et SDP).

NB : la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des **(29)** critères essentiels de qualification ci-dessous :

- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **04 critères** ;
- Les références de l'entreprise sur **03 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **05 critères** ;
- Le délai et planning d'exécution sur **02 critères** ;
- La capacité financière sur **01 critère** ;
- La méthodologie d'exécution sur **09 critères** ;

La présentation de l'offre sur **05 critères**.

N.B.: Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr .

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N° 00074 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RS DU 01 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/ CRTV/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022 RELATIF A LA REFECTION DU PLANCHER TECHNIQUE DES CABINES DE MONTAGE ET COULOIRS DE CERTAINS LOCAUX DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE MBALLA II, EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'entreprise **LA TIGE**, BP : 1733 Yaoundé, Tél. : 696 30 32 90/ 677 61 81 95, est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 007/AONO/CRTV/CIPM/2022 du 06 avril 2022 relatif à la réfection du plancher technique des cabines de montage et couloirs de certains locaux du Centre de Production TV de Mballa II, Exercice 2022, pour un montant TTC de **FCFA 15 645 600 (quinze millions six cent quarante-cinq mille six cents)**

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

YAOUNDE le 1 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N°009/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2022 DU 18/05/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'INFRUCTUOSITE DE L'AVISAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE NORMALE N°001BIS/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2022 DU 13/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINSBATIMENTS DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DELA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL EN TROIS (03) LOTS :LOT 1 : CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE À MINOMINDJOCKLOT 2 : CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTEÀ SOKELLE 1.LOT 3 : CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE À SIBONGO.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, AUTORITE CONTRACTANTE
Par DECISION N°009/CP/SG/SM/CIPM/2022 DU 18/05/2022**

Le résultat se présente comme suit :

- sont infructueux les projets de construction des logements d'astreintes ci après :

LOT 1 : CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE À MINOMINDJOCK

LOT 3 : CONSTRUCTION DES LOGEMENTS D'ASTREINTEÀ SOKELLE 1.

LOT 4 : CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE À SIBONGO.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

POUMA le 18 Mai 2022

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°00008/C/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA
DEMANDE DE COTATION N° 006/DC/FEICOM/CIPM/2022 DU 12 AVRIL 2022, POUR LA FOURNITURE DES
PRODUITS D'ENTRETIEN AU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Communique :

Par décision N°008/D/FEICOM/DG du

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
La Société ETABLISSEMENTS JOANA . TÉL : (237)697 04 13 41	VINGT-TROIS MILLIONS NEUF CENT QUARANTE-CINQ MILLE SOIXANTE-SIX (23 945 066) FRANCS CFA TTC	CINQ (05) JOURS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE D'EDÉA I

COMMUNIQUE N°05/C/CAE1ER/CABM/SM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/ AONO/CAE1ER/SM /2022 DU 29/03/2022 TRAVAUX DE REHABILITATION :LOT 1 : CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE DELANGUE DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1^{ER}, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :

Par Décision N°05/D/CAE1^{ER}/CABM/SM/2022 DU 18/05/2022, l' **ETS NKONE ETIENNE SERVICES(NET) B.P :00 à Edéa Tél : 698 037 493** a été retenu comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres suscité pour un montant de **vingt neuf million neuf cent seize mille trois cent trente huit (29 916 338) francs toutes taxes comprises et pour un délai d'exécution de trois (03) mois calendaires.**

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au Service des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}, pour l'établissement de son projet de Lettre Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

EDEA le 18 Mai 2022

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°007/C/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA
DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/FEICOM/CIPM/2022 DU 07 AVRIL 2022, POUR L'ACQUISITION DES
RAMES DE PAPIER PAR LE FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Communique :

Par décision N°007/D/FEICOM/DG du

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
La Société ETS MEGNESTA, BP : 30520 Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 698 64 92 43	DIX-NEUF MILLIONS DEUX CENT CINQUANTE-TROIS MILLE HUIT CENT SOIXANTE-SIX ET CINQ CENTIMES (19 253 866,5) FRANCS CFA TTC	VINGT ET UN (21) JOURS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE KALFOU

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C/KFU/SG/CIPM-AI/2022 DU 19/05/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE AU CSI DE GUINANE DANS LA COMMUNE DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56400470664 524112 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de KALFOU, autorité contractante, lance en procédure d'urgence un appel d'offres national ouvert pour les travaux **d'équipement en en énergie solaire au CSI de Guinane** dans la commune de KALFOU, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes : Etudes d'implantation ;

- les études techniques nécessaires ;
- La fourniture et l'installation de panneaux solaires (modules devant capter les rayons solaires, y compris les structures de support de ces modules) ;
- La fourniture et l'installation de lots de batteries solaires et coffrets/Rack associés pour les lampadaires et générateurs respectivement
- La fourniture et l'installation de régulateurs (contrôleur de charge batteries via les panneaux solaires et régulateur de charge/décharge batteries) ;
- La mise en place et la formation d'un comité (05 personnes) chargé du suivi et de la maintenance des équipements

3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif total de **Quinze millions (15 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'éclairage public.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE, Exercice 2022,

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de KALFOU, Tél : _____, d
ès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de KALFOU, dès publication du présent avis, contre versement d'une
somme non remboursable de **rente mille (30 000) francs CFA** , payable à la Recette municipale de KALFOU.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies
marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé
sous plis fermé, auprès de la Commission interne de Passation des marchés à KALFOU, sise dans l'enceinte de la
commune de KALFOU au plus tard le **10/06/2022 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°...008/AONO/C/KFU/SG/CCPM-AI/2022 DU19/05/2022

**POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE DU CSI DE GUINANE DANS LA COMMUNE DE KALFOU,
DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois
calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à
compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle
joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en
charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la
date originale de validité des offres et d'un montant de **30.000FCFA (rente mille)**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour
les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le
cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être
impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité
administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux
stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **10/06/2022 à 11 heures** précises dans la salle de délibération de la
commune de Kalfou en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule
personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non-respect du profil du personnel clé du projet ;
- e) avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années ;
- f) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
- g) Non satisfaction, au moins, à **seize (16) critères essentiels sur vingt-deux (22)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **16 critères** essentiels ci-dessous :

- Présentation sur **04 critères** ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **04 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **09 critères** ;
- La méthodologie d'exécution sur **03 critères** ;

- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **02 critères**.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de **la commune de KALFOU à KALFOU**, Secrétariat de la commune de Kalfou sise dans l'enceinte de la commune de Kalfou

KALFOU le 19 Mai 2022

Le MAIRE

GOGOBELE JEAN

COMMUNE DE BOGO

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°10/AONOC-BOGO/CIPMP/TRI/2022 DU 01/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
 CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS
 LA COMMUNE DE BOGO, PROGRAMME ANNUEL 2022 FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS
 ROUTIER - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
 N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Bogo, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus-indiquée. L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de cantonnage sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la Commune de Bogo. Les travaux sont repartis en un lot suivant l'itinéraire ci - après :

Tronçons	Commune traversée	Code de la Route	Longueur (Km)	Budget	Délai (mois)
				Provisionnel TTC	
Bogo –Guirvidig (Pk 0-000 –Pk 33,100) (33.100 km)	Bogo	RR N°0905	33,100	15 000 000	Six (06) mois 2 passes pour la tâche 1
TOTAL			33,100	15 000 000	06

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes (lister les tâches en fonction de chaque Commune) :

- Tache 1: Désherbage ou débroussaillage des abords de la route;
- Tache 2: Élagage d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Tache 3: Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Tache 4: Décapage et nettoyage des accotements ;
- Tache 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- Tache 6 : Curage des fossés et exutoires ;
- Tache 7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau ;
- Tache 8 : Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages ;
- Tache 9 : Restauration des gardes corps ;
- Tache 10 : Restauration des glissières de sécurité ;
- Tache 11 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

quinze millions (15 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercice 2022 et suivants. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de : **quinze millions (15 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de Bogo, située en face de la Sous Préfecture de Bogo.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Bogo, située en face de la Sous Préfecture de Bogo, sur présentation d'une quittance de versement **auprès de la Recette Municipal de la Commune de Bogo** d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA**. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Bogo, au plus tard le **28/06/2022 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°10/AONO/C-BOGO/CIPM/RIR/2022 DU 01/06/2022

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE BOGO, PROGRAMME ANNUEL 2022.

FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICE 2022 ET SUIVANTS.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de **six (06) mois** calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'un montant de **Trois Cent (300 000) FCFA**, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **28/06/2022 à 15 heures précises**, dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bogo siégeant à la Mairie de Bogo. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1. Principaux critères d'évaluation des offres :

15-1- : Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence ou non-conformité, après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- e) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

15-2 : Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des **dix (10) critères essentiels** ci-après :

1. **a.** Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **trois (03)** critères ;
2. **b.** Le Matériel de chantier à mobiliser sur **cinq (05)** critères ;
3. **c.** Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Bogo, située en face de la Sous Préfecture de Bogo auprès de Monsieur le Secrétaire Général de la Commune de Bogo, **Téléphone** : 699 09 10 58/676 96 92 92. Dénonciation : tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MAROUA le 1 Juin 2022

Le MAIRE

EL HADJ AHMADOU OUSMANOU

COMMUNE DE KALFOU

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C/KFU/SG/CCPM-AI/2022 DU 19/05/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DU CSI DE GOBIO DANS LA COMMUNE DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de KALFOU, autorité contractante, lance en procédure d'urgence un appel d'offres national ouvert pour les travaux **d'équipement en en énergie solaire du CSI de Gobio** dans la commune de KALFOU, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes : Etudes d'implantation ;

- les études techniques nécessaires ;
- La fourniture et l'installation de panneaux solaires (modules devant capter les rayons solaires, y compris les structures de support de ces modules) ;
- La fourniture et l'installation de lots de batteries solaires et coffrets/Rack associés pour les lampadaires et générateurs respectivement
- La fourniture et l'installation de régulateurs (contrôleur de charge batteries via les panneaux solaires et régulateur de charge/décharge batteries) ;
- La mise en place et la formation d'un comité (05 personnes) chargé du suivi et de la maintenance des équipements

3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif total de **Quinze millions (15 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'éclairage public.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE, Exercice 2022,

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de KALFOU, Tél : _____, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de KALFOU, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **TRENTE MILLE (30 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de KALFOU.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commission interne de Passation des marchés à KALFOU, sise dans l'enceinte de la commune de KALFOU au plus tard le **10/06/2022 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°007/AONO/C/KALFOU/SG/CCPM-AI/2022 DU 19/05/2022

**POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE DU CSI DE GOBIO DANS LA COMMUNE DE KALFOU,
DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de **480.000FCFA (quatre cent quatre-vingt mille francs)**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 10/06/2022 à 11 heures** précises dans la salle des actes de la commune de kalfou en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires****Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non-respect du profil du personnel clé du projet ;
- e) avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années ;
- f) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
- g) Non satisfaction, au moins, à **seize (16) critères essentiels sur vingt-deux (22)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **16 critères** essentiels ci-dessous :

- Présentation sur **04 critères** ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **04 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **09 critères** ;
- La méthodologie d'exécution sur **03 critères** ;

- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **02 critères**.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de **la commune de KALFOU à KALFOU**, Cellule d'Appui au lancement des offres, sise dans l'enceinte de la commune de kalfou

KALFOU le 19 Mai 2022

Le MAIRE

GOGOBELE Jean

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00012 /C/MINEPIA/SG/DAG/2022 DU 30 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00003/DC/MINEPIA/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00435 /D/MINEPIA/SG/DAG/2022 du 30 mai 2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets N.J.A, BP: 0 Yaoundé Tél: 690 05 03 94	Dix-sept millions trois cent trente-deux mille neuf cent quatre-vingt-neuf (17 332 989)	Direction des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques du MINEPIA	Quarante-cinq (45) jours.

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription du marché correspondant.

A l'application de ce délai, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales se réserve le droit de réattribuer, sans qu'il y ait lieu à réclamation, ladite lettre-commande au soumissionnaire classé deuxième. /-

Par ailleurs, les soumissionnaires qui suivent n'ont pas été retenus pour des motifs ci-après :

N°	Soumissionnaire	Motifs de rejet
1	Ets TCHOUWO Julienne	Plus disant
2	ENSERBAT SARL	Plus disant
3	Ets LIFE	Plus disant

Ils sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 30 Mai 2022

Le MINISTRE

DR TAIGA

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° 0023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA
CONSULTATION N°004/DC/CIPM/SIC/2022 DU 25 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION PAR LA
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) DE FOURNITURES DE BUREAU ET CONSOMMABLES
INFORMATIQUES DE L'EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

L'Entreprise ci-dessous indiquée a été retenue dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC FCFA	Délai
1	Fournitures de bureau	SOCIETE SOLIDARITE SARL BP : 18008 YAOUNDE	12 363 363	Dix (10) jours
2	Consommables informatiques		16 525 665	

Le Responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement des Lettres Commandes.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine passé ce délai, hormis l'exemplaire réservé à l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 2 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°007/C/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA
DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/FEICOM/CIPM/2022 DU 07 AVRIL 2022, POUR L'ACQUISITION DES
RAMES DE PAPIER PAR LE FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Communique :

Par décision N°007/D/FEICOM/DG du

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
La Société ETS MEGNESTA, BP : 30520 Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 698 64 92 43	DIX-NEUF MILLIONS DEUX CENT CINQUANTE-TROIS MILLE HUIT CENT SOIXANTE-SIX ET CINQ CENTIMES (19 253 866,5) FRANCS CFA TTC	VINGT ET UN (21) JOURS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 3 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE KOLOFATA

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/C-KTA/CIPM/RIR/2022 DU 18/05/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE C0940013 (GANCÉ-YÉGOUA-) GOUZOUDOU (15,00 KM) DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE C0940013 (Gancé-Yégoua-) Gouzoudou (15,00 km) DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- le débroussaillage ;
- le déforestage ;
- les travaux de terrassements généraux pour le réaménagement ponctuel de la plate-forme ;
- le reprofilage rapide de la chaussée ;
- l'entretien, la réparation ou la création de petits ouvrages hydrauliques tels que dalots ;
- la prise en compte de la protection de l'environnement....etc.

3. Cout Prévisionnel

Soixante-dix millions (70.000.000) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises qualifiées de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil. Par le présent Avis de consultation, les entreprises qualifiées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet de la présente consultation, sont financés par les fonds Routier du MINTP, Exercice 2022, Ligne , pour un coût estimatif de **Soixante-dix millions (70.000.000) de Francs CFA TTC.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Kolofata et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mayo-Sava.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu à la recette municipale de la Commune de Kolofata, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de **65 000 francs CFA (soixante-cinq mille)** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de KOLOFATA, au Secrétariat Général, au plus tard le **13/06/2022 à 09 heures**, heure locale et devra porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/C-KTA/CIPM/2022 DU 18/05/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE C0940013 (Gancé-Yégoua-) Gouzoudou (15,00 km) DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT : Fonds routier DU MINTP EXERCICE 2022,

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DC, d'un montant de 1 400 000 F CFA (Un million quatre- cent mille de francs CFA), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 13/06/2022 à 10 heures** précises dans la salle de réunions de l'Hôtel de ville de Kolofata, en présence des soumissionnaires.

14. Critères d'évaluation**13. Evaluation des offres**

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres

13.1. Critères éliminatoires**13.1.1. Pièces administratives**

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2. Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à cent millions (100 000 000) de Francs CFA ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de routes ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Absence d'un conducteur des travaux ;
- f) Non possession en propre d'une niveleuse et d'un compacteur (minimum 20 tonnes) ;
- g) Non satisfaction, au moins, à **trente-six (36) critères essentiels sur cinquante-un (51)**.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **51 critères essentiels** ci-dessous :

- > Présentation de l'offre **(04 critères)**
- > Le chiffre d'affaires **(03 critères)**
- > L'accès à une ligne de crédit **(03 critères)**
- > Les références de l'Entreprise **(10 critères)**
- > La disponibilité du matériel et des équipements essentiels **(10critères)**
- > L'expérience du personnel d'encadrement **(10 critères)**
- > L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier **(11 critères)**

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Kolofata, Maître d'ouvrage (Autorité Contractante) attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de consultation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Kolofata.

MAROUA le 23 Mai 2022

Le ADJOINT AU MAIRE

YERIMA

COMMUNE D'AKOEMAN

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ÉDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'AKOÉMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE, EN DEUX (02) LOTS. OBJET DE L'APPEL D'OFFRE N°006/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE ; LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYEP

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN****(Autorité Contractante)**

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2018 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu l'arrêté N° 038/CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les dossiers d'Appel d'Offres types pour la passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la décision N° 00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés Publics auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Vu la Décision Municipale N° 008/DM/C/AKO/SG/ du 12/04/2019 constatant la Commission Interne de passation des Marchés Publics dans la Commune d'AKOEMAN ;

Vu l'Appel **N°006/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 20/04/2022 en procédure d'urgence pour les travaux de construction des édifices publics dans la Commune d'Akoéman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre, en deux (02) lots; Lot 2.**

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AKOEMAN transmise le 28/05/2022,

Considérant les nécessités de service

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise **ETS TRESOR BATIMENTS & SERVICES, BP : 381 Yaoundé Tél 678650936, est déclarée adjudicataire de la lettre commande objet de l'appel d'Offre National Ouvert N°006/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 20/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE, EN DEUX LOTS.**

LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYEP

Aux conditions ci-après :

Montant la lettre commande : **17 640 000 (Dix-sept millions six cent quarante mille) FCFA TTC**

Délai d'exécution : **Six (06) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 3 Juin 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE DE KALFOU

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-KALFOU /SG/CIPM-AI/2022 DU 19/05/2022 POUR L'ECLAIRAGE DE LA RESIDENCE D'ASTREINT DES PERSONNELS EN ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE AU CMA DE KALFOU DANS LA COMMUNE DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56400490464 464211 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de KALFOU, autorité contractante, lance en procédure d'urgence un appel d'offres national ouvert pour les travaux **d'éclairage de la résidence d'astreint des personnels en énergie solaire au CMA de Kalfou** dans la commune de Kalfou, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes : Etudes d'implantation ;

- les études techniques nécessaires ;
- La fourniture et l'installation de panneaux solaires (modules devant capter les rayons solaires, y compris les structures de support de ces modules) ;
- La fourniture et l'installation de lots de batteries solaires et coffrets/Rack associés pour les lampadaires et générateurs respectivement
- La fourniture et l'installation de régulateurs (contrôleur de charge batteries via les panneaux solaires et régulateur de charge/décharge batteries) ;
- La mise en place et la formation d'un comité (05 personnes) chargé du suivi et de la maintenance des équipements

3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif total de **Douze millions cinq cent mille (12 500 000) francs CFA.**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'éclairage public.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE, Exercice 2022,

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de KALFOU, Tél : _____, d
ès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de KALFOU, dès publication du présent avis, contre versement d'une
somme non remboursable de **Trente mille(30 000) francs CFA** , payable à la Recette municipale de KALFOU.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies
marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé
sous plis fermé, auprès de la Commission interne de Passation des marchés à KALFOU, sise dans l'enceinte de la
commune de KALFOU au plus tard le **10/06/2022 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°009/AONO/C-KALFOU /SG/CIPM-AI/2022 DU 19/06/2022

**POUR L'ECLAIRAGE DE LA RESIDENCE D'ASTREINT DES PERSONNELS EN ENERGIE SOLAIRE
PHOTOVOLTAIQUE AU CMA DE KALFOU DANS LA COMMUNE DE KALFOU, DEPARTEMENT DU
MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois
calendaires** . Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à
compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle
joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en
charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la
date originale de validité des offres et d'un montant de **250.000FCFA (Deux cent cinquante mille francs)**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour
les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le
cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être
impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité
administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux
stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 10/06/2022 à 11 heures** précises dans la salle de banquets à Kalfou
en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule
personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires****Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non-respect du profil du personnel clé du projet ;
- e) avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années ;
- f) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
- g) Non satisfaction, au moins, à **seize (16) critères essentiels sur vingt-deux (22)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **16 critères** essentiels ci-dessous :

- Présentation sur **04 critères** ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **04 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **09 critères** ;
- La méthodologie d'exécution sur **03 critères** ;

- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **02 critères**.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de **la commune de KALFOU au Secrétariat du Maire**, sise dans l'enceinte de la commune de KALFOU

KALFOU le 19 Mai 2022

Le MAIRE

GOGOBELE JEAN

COMMUNE DE KOUSSERI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C/KOUSSERI/CIPM-TR/2022 DU EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE C0910029 : KOUSSERL (LYCEE MIXTE) MADAGASCAR -DJAMBAL BAR (3,20 KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUSSERL, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'objet de l'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux d'entretien de la route Communale C0910029: KOUSSERI (LYCEE MIXTE) MADAGASCAR -DJAMBAL BAR ((3,20 km), dans l'Arrondissement de KOUSSERI, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à l'entretien des routes concernées. 11 s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'oeuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'OEuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Les travaux à réaliser dans le cadre du contrat sont repartis comme suit :

Groupe 1 : travaux manuels faisant appel à la haute Intensité de Main d'oeuvre (HIMO)

Construction de dalot en béton armé de section 1,00 x LOO;

Groupe 2 : travaux mécanisés faisant appel à la haute Intensité d'équipement (HIEQ)

- Dégagement de l'emprise de la route au Bulldozer sur 12,00m de large ;

- Reprofilage rapide y/c création des fossés et exutoires ;

- Remblai en Karal provenant d'emprunt amélioré au sable ;

3. Cout Prévisionnel

le montant prévislonnel du marché TTC est de : 60000 000

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot unique comme suit :

N° Code	Région	Tronçons	Longueur estimée (km)	BudgelFrévislonnel TTC	Délai (mois)	Type d'intervention
C0910029	Extrême-Nord	LYCEE MIXTE MADAGASCARDJAMBAL BAR	(3.20	60000 000	63	Entretien périodique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ougroupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du MTNTP - Ligne Fonds Routier- Exercices 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de K.OUSSERI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de K.OUSSERJ.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Commune de K.OUSSERI, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de K.OUSSERJ d'une somme non remboursable de Quarante-cinq mille (45 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier. Cette quittance devra identifier le l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat du Maire de la Commune de K.OUSSERI au plus tard **le 07/06/22 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 007/AONO/C/KO USSERI/CIPM-TR/2022 DU EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE C0910029 : KO USSERI (LYCEE MIXTE) MADAGASCAR -DJAMBAL BAR (3,20 Km), DANS L'ARRONDISSEMENT DE KO USSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

10. Delai de Livraison

Le Délai des travaux est de 03 (mois).

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

Montant de la Caution de soumission
Un millions deux cent mille (1 200 000) de Francs CFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le [h]i[f]éht L dès /jjj heures précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des M^rché^ auprès de laCbmmune de KOUSSERI.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- l'étap: Ouverture de l'enveloppe Acontenant les pièces administratives (volume 1).
- 2eme étape: Ouverture de Tenveioppe B contenant les offres techniques(volume2)
- 3éme étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offresfinancières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

a) Pièces administratives incomplètes pour :

- > Absence ou la non-conformité de roriginal de la caution de soumission ;
- > Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission.

b) Dossier Technique incomplet pour absence de l'un des clémeots ci-après :

- > La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;

> L'attestation de visite des lieux ;

> Un Conducteur des Travauxremplissant les conditions exigées dans le RI'AO ;

> Une note d'Organisation et méthodologie cohérente avec la consistance des tniveaux;

> Nonjustification en propre(copies des factures certifiées fournies) du matériel minimum suivant

- Un bulldozer ;

- Un compacteur ;

- Une niveleuse ;

- Un camion-citerne à eau ;

- Une pelle chargeuse ;

- Un camion benne ;

> Une capacité financière délivrée par une banque de premier rang agréée par le MINFI, de nioniant d'au moins égale à vingt-cinq millions (25 000 000) de Francs CFA francs CFA.

c) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièce.s suivantes ;

> Une soumission timbrée, datée et signée;

> Le bordereau des prix (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernier page, rempli dè manière lisible ;

> Le devis Quantitatif et Estimatif des travaux daté, signé et cacheté;

> Les sous - délai! des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

d) Omission dans Poffre financière d'un prix quantifié ;

e) .N*avoir pas obtenu au moins un total de 22 critères sur Pcnscombe des 32 critères essentiels ;

f) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.

Critères essentiels

L'évaluation des of&es techniques sera faite sur 32 critères sur la basedes critèresessentielsci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur 13 critères ;

b) Le matériel à mobiliser sur 16 critères :

c) Les références du soumissionnaire sur l critère ;

d) L'attestation et le rapport documenté de visite de site sur deux (02) critères.

15. Attribution

Le Marché sera attribue au soumissionnaire présentant Poffre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90)jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des otîrcs.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de KOUSSERI.

KOUSSERI le 16 Mai 2022

Le MAIRE

ISSEINI DARKADRE

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 01 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTIMEDIA AU LYCEE DE KONKORONG DANS LA REGION DE L'EXTREME NORD, DEPARTEMENT DE MAYO DANAY, ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2022 IMPUTATION: 56 25 105 01 5613082 523314

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 25 105 01 5613082 523314.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget programme 2022, le Ministre des Enseignements Secondaires lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'une Salle Multimédia au Lycée de Konkorong dans la Région de l'Extrême Nord, Département de Mayo Danay, Arrondissement de Datcheka.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de cet Appel d'Offres comprennent notamment :

- Travaux préparatoires et études ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois et vitrerie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Plomberie et Revêtement ;
- Aménagements extérieurs et VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux issus des études préalables est de FCFA TTC 20 000 000 (Vingt millions) de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des bâtiments.

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise conformément à la réglementation en vigueur.

Soumission

Le mode de soumission retenu pour le présent Appel d'Offres est en ligne ou hors ligne.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire 56 25 105 01 5613082 523314.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier physique d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59, et la version électronique sur les plateformes COLEPS et PRIDSOFT aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de FCFA 20 000 (vingt mille Francs CFA) par lot, représentant les frais d'achat du Dossier.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur les plateformes COLEPS et PRIDSOFT disponibles aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Ministère des Enseignements Secondaires, « Bâtiment C » porte 813 au plus tard le 05/07/ 2022 à 13 heures, et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 11/AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 01/06/ 2022

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTIMEDIA AU LYCEE DE KONKORONG DANS LA REGION DE L'EXTREME NORD, DEPARTEMENT DE MAYO DANAY, ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de quatre-vingt-dix (90) Jours. Ce délai court à compter des dates de notification des ordres de service de commencer lesdits travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de FCFA 500 000 (cinq cent mille Francs CFA), établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre chargé des finances.

Le délai de validité de cette caution est de trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 05/07/ 2022 à 14 heures dans la Salle des Conférences du MINESEC, par la Commission Interne de Passation de Marchés du MINESEC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du Dossier.

Cette ouverture se fera en un temps.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
Dossier administratif incomplet ou pièce administrative non conforme 48 H après l'ouverture des offres ;
Délai d'exécution supérieur à celui prescrit (supérieur à 90 jours) ; Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ou d'une pièce de l'offre financière ;
Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des marches au cours des 5 dernières années ;
Non satisfaction de la qualité du personnel ;
Non satisfaction des moyens logistiques ;
Non satisfaction de 5 oui / 7 des critères essentiels ;
Non-respect du format de fichier des offres, pour la soumission en ligne ;
Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS, pour la soumission en ligne.

B/ Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ;
Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (construction des bâtiments) ;
Attestation et rapport de visite du site signés sur l'honneur par le soumissionnaire (accompagnés des photographies du site) ;
Attestation de capacité financière supérieure ou égale à 10 000 000 (dix millions) francs CFA délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI ;
Méthodologie générale d'exécution ;
Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, signé à la dernière avec la mention manuscrite « lu et approuvé » ;

Cahier des Clauses Administratif Particulières (CCAP) paraphé à chaque page, signé à la dernière avec la mention manuscrite « lu et approuvé » ;

Cette évaluation se fera suivant le mode binaire (oui ou non) avec un minimum acceptable 5 oui / 7 de l'ensemble des critères essentiels pris en compte

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 5 oui / 7 des critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59 ou en ligne sur les plateformes COLEPS et PRIDSOFT aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, au moins quatorze (14) jours avant la date limite de dépôt des offres.

20. Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème technique ou lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

21. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation de tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48. CONAC : 1517.

YAOUNDE le 1 Juin 2022

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DECISION N° 4957/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/22 DU 05 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2021 DU 02 AOÛT 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DE COMMUNICATION POUR LA CONCEPTION, LA PRODUCTION, LA TRADUCTION ET LA DIFFUSION DES SPOTS ET MICROPROGRAMMES SUR LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DU PALUDISMEFINANCEMENT : FONDS MONDIAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°96/03 du 04 janvier 1996 portant Loi-Cadre dans le domaine de la santé ;
Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°008/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2021 du 02août 2021;
Vu la lettre n°011/L/MINSANTE/CSPM-PNLP du 22 février 2022 portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert n°008/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2021 du 02 août 2021 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : en application des dispositions de l'article 101 alinéa 2 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le soumissionnaire ci-dessous est déclaré Adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n° 008/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2021relatif au recrutement d'une entreprise de communication pour la conception, la production, la traduction et la diffusion des spots télé et microprogrammes sur la prévention et la prise en charge du paludisme.

Nom du soumissionnaire	Note Finale obtenue	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
INTER'ACTIV Consulting BP 4 207 Yaoundé Tél : 674 85 92 83	98,09/100	97 436 194 (Quatre-vingt-dix-sept millions quatre cent trente-six mille cent quatre-vingt-quatorze)	Trente (33) mois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée suivant la procédure d'urgence, puis communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 5 Mai 2022

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

**DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE DC N° 006/DC/PADESCE/UGP/SPM/05-2022 DU 31 MAI 2022
RELATIVE À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN RÉSEAU INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIQUE À
L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE).**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

J'ai l'honneur de solliciter, par la présente, votre proposition la plus avantageuse, pour « **la fourniture et l'installation d'un réseau informatique et téléphonique à l'Unité de Gestion du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE)** ».

2. Participation et origine

- ETS COMPAGNIE EQUIPEMENT ET SERVICES, Tél : 690 60 87 44, E-mail : ericnde39@yahoo.fr
- ETS SECURTECH, Tél : 670 673 303/692 335 193, E-mail : securetech@gmail.com
- ETS NEWTECH, Tél : 656 048 013, E-mail : kzen@gmail.com
- ETS FKC, Tél : 690 13 34 61, Email : colinsefokoua@yahoo.fr
- ETS PEGASUS INDUSTRIE, Tél : 694 219602, E-mail : pegasusindustires@gmail.com

3. Financement

Le financement relatif à ce marché est assuré par le crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA).

4. Remises des offres

Vous trouverez ci-joint dans le dossier de consultations, le bordereau descriptif quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le 15/06/2022 à 11 heures, sous enveloppe cachetée, portant la mention:

*« DEMANDE DE COTATIONS N° 006/DC/PADESCE/UGP/SPM/05-2022, POUR LA FOURNITURE ET
L'INSTALLATION D'UN RÉSEAU INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIQUE PRIVÉ, à l'Unité de Gestion du PADESCE.
A N'OUVRIRE QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »*

à l'adresse suivante : Unité Gestion du PADESCE, sise à NKOL-ETON derrière Lycée Technique CHARLES ATANGANA, Rue face entrée principale de l'Ecole Catholique Saint Vincent Palotti de Nlongkak, Téléphone : (237) 699 82 14 90, E-mail : cinesmben@yahoo.fr

5. Délai de Livraison

Dès la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrage, le délai de commencement des prestations ne pourra pas être supérieur à dix (10) jours. Le délai de livraison est de trente (30) jours au maximum.

6. Recevabilité des Offres

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

7. Ouverture des Plis

L'ouverture publique des offres est prévue **lemême jour à 12 h précises** dans la Salle des réunions du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

8. Critères d'évaluation

Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait à l'exigence d'expérience ci-après :

- Avoir réalisé au moins deux (02) marchés de fourniture et d'installation d'un réseau informatique et téléphonique privé d'un montant cumulé de 5 000 000 FCFA TTC) en tant que fournisseur principal au cours des trois (03) dernières années (2019-2021) et indiquer les noms des Administrations acheteuses.
- N.B : - joindre les copies (première page et page de signature) des contrats et des procès-verbaux de réception y relatifs
- - l'attestation de non exclusion de l'ARMP est une pièce obligatoire à la conformité de l'offre dont l'absence entraînerait l'élimination du soumissionnaire.

Ces services concernent l'Unité de Gestion du PADESCE.

9. Durée Validité des Offres

Le délai de Validité des Offres est de 45 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

10. Renseignements Complémentaires

Votre offre devra être chiffrée hors taxes et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de lettre de marché signé qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

YAOUNDE le 31 Mai 2022

Le MINISTRE

BAYIHA PAULETTE MARCELINE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

**DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE DC N° 004/DC/PADESCE/UGP /SPM/05-2022 DU 31 MAI 2022
RELATIVE À LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES À L'UNITÉ DE GESTION DU
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES
POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE).**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

J'ai l'honneur de solliciter, par la présente, votre proposition la plus avantageuse, pour « **la fourniture des consommables informatiques à l'Unité de Gestion du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE)** ».

2. Participation et origine

- ETS K.G, BP : 25240 Yaoundé; TEL : 677 784 060, Email : gkamgang@hotmail.com
- ETS GOOD DEALS, BP : 6484 Yaoundé, TEL : 695 461 212, Email : hermangastondthg@gmail.com
- ETS NTAS, BP : 2822 Yaoundé, TEL : 699 337 954, Email : hasilou35@yahoo.com
- ETS INFORMATIQUE ET MULTISERVICES, BP : 4607 Yaoundé; TEL : 242 126 363
- ETS SIMS, BP : 3309 Yaoundé; TEL : 656 882 428, Email : simeumermoz@gmail.com

3. Financement

Le financement relatif à ce marché est assuré par le crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA).

4. Remises des offres

Vous trouverez ci-joint dans le dossier de consultations, le bordereau descriptif quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard **le 17/06/2022 à 11 heures**, sous enveloppe cachetée, portant la mention:

*« DEMANDE DE COTATIONS N° 004/DC/PADESCE/UGP/SPM/04-2022 POUR LA FOURNITURE DES
CONSOMMABLES INFORMATIQUES, à l'Unité de Gestion du PADESCE.
A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »*

à l'adresse suivante : **Unité Gestion du PADESCE**, sise à NKOL-ETON derrière Lycée Technique CHARLES ATANGANA, Rue face entrée principale de l'Ecole Catholique Saint Vincent Palotti de Nlongkak, Téléphone : (237) 699 82 14 90, E-mail : cinesmben@yahoo.fr

5. Delai de Livraison

Dès la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrage, le délai de commencement des prestations ne pourra pas être supérieur à dix (10) jours. Le délai de livraison est de trente (30) jours au maximum.

6. Recevabilité des Offres

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

7. Ouverture des Plis

L'ouverture publique des offres est prévue **lemême jour à 12 h précises** dans la Salle des réunions du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

8. Critères d'évaluation

Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait à l'exigence d'expérience ci-après :

- Avoir réalisé au moins deux (02) marchés de fournitures des équipements et / ou consommables informatiques d'un montant cumulé de 5 000 000 FCFA TTC) réalisés par le soumissionnaire en tant que fournisseur principal au cours des trois (03) dernières années (2019-2021) et les noms des Administrations acheteuses.
- N.B : - joindre les copies des contrats (première page et page de signature) et des procès-verbaux de réception y relatifs.
- - l'attestation de non exclusion de l'ARMP est une pièce obligatoire à la conformité de l'offre dont l'absence entraînerait l'élimination du soumissionnaire.

Ces services concernent l'Unité de Gestion du PADESCE.

9. Durée Validité des Offres

Le délai de Validité des Offres est de 60 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

10. Renseignements Complémentaires

Votre offre devra être chiffrée hors taxes et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de lettre de marché signé qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

YAOUNDE le 31 Mai 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

BAYIHA PAULETTE MARCELINE

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !